



INTERCOMMUNALE IDETA

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2011

Rapport consolidé



Mai 2012

« Seul l'arbre qui a subi les assauts du vent est vraiment vigoureux, car c'est dans cette lutte que ses racines, mises à l'épreuve, se fortifient. », Sénèque

- I. Introduction
- II. Contexte
 - II.A. Rappel des objectifs fixés dans le plan stratégique 2011-2013
 - II.B. Prévisions et contexte réel
 - II.C. Création d'une nouvelle direction au 1^{er} octobre 2011
- III. Evaluation synthétique du plan stratégique
 - III.A. Indicateurs stratégiques
 - III.B. Plan d'investissement budgétisé et réalisé
 - III.C. Vue synthétique de l'état d'avancement des principaux projets
 - III.D. La dynamique territoriale et le Projet de territoire à l'horizon 2025
- IV. Présentation des résultats par direction
 - IV.A. Direction de l'Équipement et des Infrastructures
 - IV.A.1. Mission
 - IV.A.2. Résultats synthétiques
 - IV.A.3. Programmation et réalisations
 - IV.A.3.1. Équipement des infrastructures d'accueil des entreprises
 - ✚ Mise en œuvre des zones d'activité économique du Plan prioritaire
 - ✚ Finalisation de l'équipement des zones d'activité économique "classiques"
 - ✚ Préparation et mise en œuvre des futurs espaces économiques à l'horizon 2025
 - ✚ Développement de micro-zones économiques en centre urbain
 - IV.A.3.2. Construction d'infrastructures d'hébergement pour jeunes entreprises
 - ✚ Mise en œuvre de bâtiments-relais adaptés et performants sur les ZAE
 - Frasnes - Ancienne sucrerie
 - Tournai-Ouest - Trieu du Progrès
 - Ghislenghien - Trieu de la Sille
 - Qualitis - Quartier de la Lanterne
 - ✚ Développement d'un réseau intercommunal de crèches multi-entreprises
 - Crèche de Frasnes
 - Crèche de Ghislenghien
 - IV.A.3.3. Affirmation d'une dynamique de service et d'innovation au travers de l'offre immobilière
 - IV.A.3.4. Mise à disposition de terrains équipés aux investisseurs en 2011
 - IV.A.3.5. Mutation vers des ZAE durables et respectueuses de leur environnement
 - ✚ Gestion et utilisation de l'énergie verte
 - ✚ Intégration des dimensions paysagères et environnementales dans les réflexions et travaux d'aménagement des ZAE
 - ✚ Gestion et animation des ZAE
 - ✚ Sensibilisation à la mobilité






IV.B. Direction de la Valorisation du Territoire

IV.B.1. Mission






IV.B.2. Résultats synthétiques

IV.B.3. Programmation et réalisation








IV.B.3.1. Stratégie de territoire, réseaux et mobilisation de moyens

-  Wallonie Picarde
-  Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai
-  Centre d'ingénierie touristique de Wallonie
-  Soutien aux parcs naturels
-  Club 'Villes d'Art'
-  Soutien et accompagnement des communes

IV. B.3.2. Aménagement et urbanisme

-  Schéma de valorisation et d'aménagement du territoire (SVAT)
-  Projets de revitalisation urbaine
-  Opérations en milieu rural
-  Missions engagées sur des sites particuliers
-  Mobilité
 - Schéma directeur du vélo
 - Schéma directeur de la randonnée
 - Ligne 87

IV.B.3.3. Tourisme

-  Lesdain, village des pépinières
-  Ellezelles, village gourmand
-  Musée de l'automobile, Leuze-en-Hainaut
-  Requalification du site Floréal Panoramique (Mont Saint-Aubert)
-  Inno Rando pour Tous
-  Voie romaine
-  Animation et accompagnement des acteurs

IV.B.3.4. Marketing touristique stratégique et opérationnel

IV.C. Direction des Moyens Généraux

IV.C.1. Mission

IV.C.2. Résultats synthétiques

IV.C.3. Programmation et réalisations

IV.C.3.1. Finances et contrôle de gestion

IV.C.3.2. Volet juridique et administratif

IV.C.3.3. Gestion des ressources humaines

IV.C.3.4. Action visant à renforcer la compétitivité des entreprises

IV.C.3.5. Action transfrontalière dans le domaine de la création

IV.C.3.6. Supervision de la gestion du secteur Crématorium

I.V.C.3.7. Gestion du secteur participations

I.V.C.3.8. Communication institutionnelle

V. Comptes 2011

VI. Annexes

VI.A. Composition des organes de gestion

VI.B. Modalités des droits de consultation et de visite des conseillers communaux des communes associées

VI.C. Liste des adjudicataires en 2011

VI.D. Organigramme au 31.12.2011

I. INTRODUCTION

Si le lecteur traverse ce rapport d'activités avec une vision purement financière, il pourra conclure à une mauvaise année alors que si l'on considère l'investissement et l'énergie amenés par l'ensemble des collaborateurs et qui se reflètent dans le rapport suivant, 2011 a été une année de dur labeur et d'investissements dont les fruits sont escomptés dès 2012 et pour de nombreux exercices.

Le contexte économique et local est resté incertain. Les ventes se sont réalisées principalement en fin d'année, laissant beaucoup d'incertitudes sur le résultat final. Le report d'un dossier d'investissement représentant près de 50% du chiffre d'affaires annuel à 2012 a finalement fait pencher la balance du mauvais côté.

Par ailleurs, l'annonce de la délocalisation du dossier d'implantation d'une nouvelle unité de traitements de viandes et assimilés par la société Colruyt même si celui-ci n'a pas eu d'impact négatif en 2011 a été douloureusement accueillie. Elle est contrebalancée par le souhait d'un positionnement fort de la même société sur le Pôle Orientis.

Sur le plan financier, également, si l'on peut se réjouir des conditions intéressantes en matière de financement des projets, le placement à court ou long terme au niveau du système bancaire ou dans d'autres participations plus traditionnelles ne remporte plus le succès d'antan.

Par ailleurs, le changement de cap de l'Agence Intercommunale vers plus de diversification est amorcé avec le choix de se repositionner sur des projets rentables et durables.

Le lecteur pourra, au vu de ce rapport, relever l'ensemble des challenges remportés par l'Agence Intercommunale en 2011 sur d'autres plans tels :

- le maintien d'une vitesse de pointe et d'un cap au niveau des investissements qualifiants pour le territoire;
- l'affirmation du territoire au travers d'une série de démarches et projets inscrits dans le projet de territoire Wallonie picarde 2025 ;
- une pléthore de dossiers gérés ou en cours dans lesquels une valeur ajoutée a pu être apportée ;
- une bonne maîtrise des dépenses de fonctionnement et des charges de rémunération (respectivement 84% et 98% du budget).

2011, ce sont de beaux moments aussi tels que les festivités autour des 20 ans d'IDETA, l'inauguration du Parc éolien de Leuze-Europe, la reconnaissance du citoyen eu égard au service mis à disposition au niveau du crématorium ou de l'initiative prise en matière de crèches...

Nous avons tenté de livrer dans les pages suivantes une information assez complète de l'ensemble des projets menés. Nous vous en souhaitons bonne lecture.

II. CONTEXTE

II.A. Rappel des objectifs fixés dans le plan stratégique 2011-2013

Il est bon de rappeler au lecteur la stratégie et les objectifs poursuivis par l'Intercommunale tels qu'ils étaient repris dans le plan stratégique 2011-2013 afin d'avoir une lecture parallèle des objectifs et des résultats obtenus.

Le Plan stratégique 2011-2013 mettait essentiellement l'accent sur :

- la poursuite d'investissements qualifiants sur les zones d'activités pour un montant total de 32 M€ ;
- le lancement d'initiatives dans le domaine du développement durable ;
- la mise en réseau et la gestion optimisée des différents sites ;
- la constitution d'une réserve foncière dans le cadre de la mise en œuvre des projets futurs ;
- la promotion du territoire et le rapprochement avec Bruxelles ;
- le rôle de relais et d'appui de l'Agence dans la mise en œuvre de la politique économique régionale ;
- l'affirmation d'un nouveau schéma d'organisation ;
- une gestion financière optimale afin de financer au meilleur coût les vastes programmes d'investissements ;
- le versement d'un dividende aux communes de même niveau que pour l'exercice 2010 afin de leur assurer un revenu stable.

De manière résumée, on peut dire que tous les points repris ci-dessus ont mobilisé les équipes de manière importante même si les résultats ont été assez variables selon que la conjoncture et autres éléments extérieurs ont été ou non favorables.

En termes d'organisation, un pas supplémentaire a été réalisé face au volume de projets et au souhait d'avancer sur la thématique du développement durable et de l'énergie. Ainsi la création d'une nouvelle direction «Participations et Energie» a été entérinée à la fin du troisième trimestre.

Soulignons dès à présent le point d'achoppement qui est commun à la majorité des Intercommunales et qui est resté un point d'attention essentiel en 2011 à savoir la question des acquisitions foncières en matière de Zones d'activités économiques. Si certaines acquisitions ont pu être réalisées, elles ne l'ont pas toujours été là où elles étaient les plus attendues, ce qui a eu pour effet de ralentir le plan d'investissement sur certaines zones.

II.B. Prévisions et contexte réel

- Indicateurs conjoncturels prévisionnels et réels

	Hypothèse 2011	Réel 2011
Croissance	1,7%	1,9%
Inflation	1,7%	3,5%
Evolution de la population en Wapi	1%	0,42%
Change euro/dollar	1,26	1,30
Croissance des exportations	4,3%	8%
Taux d'intérêt à court terme	1,1%	< 1%
Taux des obligations 10 ans	3,29%	3,27%

- Confirmation d'éléments contextuels en 2011

Les prévisions tablaient sur une croissance et une inflation modérées, des opportunités à l'exportation, des perspectives de taux faibles sur les marchés financiers.

Les chiffres réels se sont révélés relativement proches sauf en ce qui concerne l'inflation et la croissance des exportations malgré un change euro/dollar qui est resté moins intéressant que prévu. A pointer, les taux d'intérêt à court terme qui restent à un niveau particulièrement bas (0,7%).

L'assainissement du secteur bancaire et financier a comme prévu pesé sur la finalisation de certains dossiers d'investissement. Les investissements se réalisent mais avec un cycle de décision beaucoup plus long tant de la part des investisseurs que des financiers, et qui peut s'étaler sur plusieurs exercices comptables.

Le lecteur aura l'occasion de constater cet effet dans les résultats du secteur Développement. Comme souligné précédemment, un dossier d'investissement conséquent a été reporté en 2012, ce qui a eu un impact très important sur les comptes. Il s'agit toutefois d'un élément conjoncturel et non structurel, la vente devant intervenir au cours du premier semestre 2012. Par ailleurs, et il s'agit là d'une coïncidence plus contrariante, le retard de cette vente a été couplé à des marges relativement faibles sur les autres ventes (revente de terrains rachetés à des investisseurs, prix de revient élevé,...).

II.C. Création d'une nouvelle direction opérationnelle le 1^{er} octobre 2011

L'organigramme a régulièrement évolué pour tenir compte des changements de la réalité externe et focaliser l'organisation de l'équipe autour des projets.

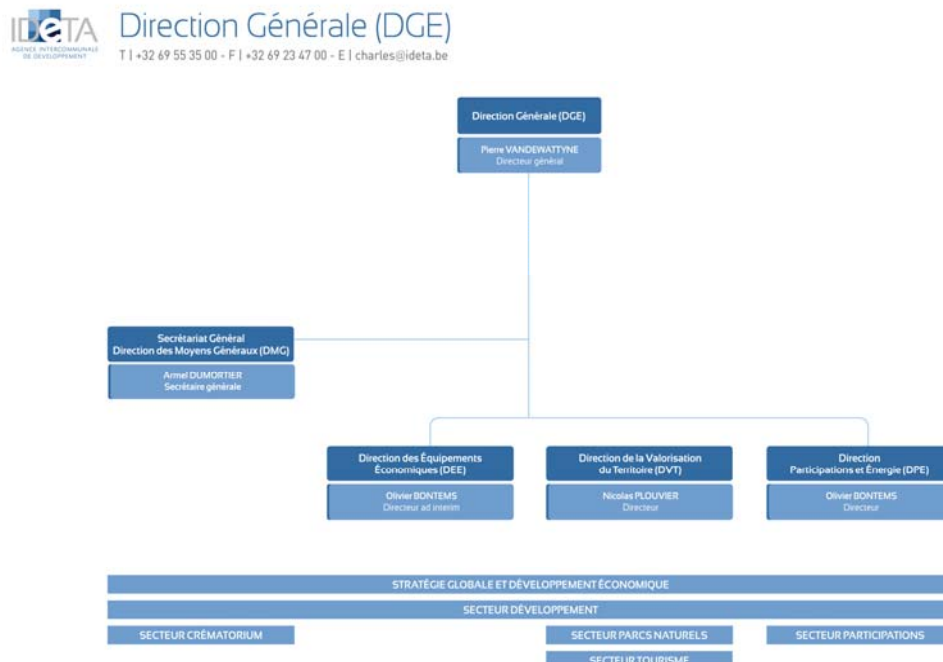
Fin 2011, de nouvelles motivations nous ont conduits à renforcer l'organisation. Elles se basaient sur :

- le besoin d'intégrer le niveau technique et opérationnel (gestion) des équipements dans une même direction ;
- la nécessité de renforcer la DEI pour tenir compte de l'importance de la charge ;
- la volonté de développer en direct de nouvelles sources de revenus pour les communes et pour l'Agence dans le secteur de l'Energie durable et d'y consacrer les moyens nécessaires.

Cela a découlé sur :

- le regroupement de l'équipe économique chargée de la simulation de l'économie locale et de la Direction des Equipements et Infrastructures (DEI) dans une nouvelle direction baptisée Direction des Equipements Economiques (DEE). Cette nouvelle direction s'appuie sur la création de deux directions adjointes, l'une technique et l'autre économique);
- la création de la Direction Participations & Energie (DPE);
- le passage de l'équipe économique travaillant sur des dossiers transfrontaliers dans la Direction Valorisation du territoire.

L'organigramme suivant fait état de la situation après la réorganisation. Nous renvoyons le lecteur aux annexes pour une vision plus détaillée de l'organigramme.



III. EVALUATION SYNTHETIQUE DU PLAN STRATEGIQUE

III.A. Indicateurs stratégiques et synthétiques

	Indicateur(s)	Plan stratégique 2011-2013	Réalisé
OBJECTIFS STRATEGIQUES TERRITOIRE			
Volume des investissements	Investissements bruts avant subides	32 M€	14M€
Ouverture sur Bruxelles	Nombre de partenariats conclus	3	1 gros événement commun avec BECI + initiatives diverses
Bonne santé des communes associées	Dividendes versés		
	Sous-secteur électricité	3.900.000	3.900.000
	Sous-secteur gaz	1.010.000	1.010.000
	Sous-secteur signaux analogiques	565.000 - Intervention No- Télé	405.000 (No Télé 160.000)
Mise en œuvre de la politique régionale au sein du tissu des entreprises de Wallonie Picarde	Nombre total d'entreprises de la Wallonie Picarde accompagnées par un centre de recherche hors pôles de compétitivité	ND(+2)	ND
	Nombre d'inscriptions et de nouvelles inscriptions d'entreprises de la Wallonie Picarde dans les Pôles de compétitivité	51 (+2)	55 (+4)
Améliorer progressivement la satisfaction des utilisateurs	Taux de satisfaction des communes	80%	75 %
	Taux de satisfaction des entreprises	80%	74 %
OBJECTIFS STRATEGIQUES IDETA			
Réaliser les ventes de terrains permettant d'atteindre l'équilibre budgétaire	Ventes de terrains	4,5M€	2,742M€
Création de richesse	Résultat consolidé / produits générés	10%	10,54%
Respect du budget fonctionnement	Compte 61 réalisé / budgétisé	< 100%	84%
Respect du budget masse salariale	Compte 62 réalisé/budgétisé	<100%	98%
Assurer la mise en œuvre du plan de formation à un prix acceptable	Nombre de jours réels/nombre de jours prévus	100%	21%
	Coût de formation net/jour	100€	182€
Disposer des terrains commercialisables permettant de faire face à la demande	Acquisitions réalisées / Acquisitions projetées (€)	100%	105%
	Acquisitions/ventes (ha)	➤ 100%	129%
	Terrains commercialisables au 31.12.2011 / Ventes de l'année	200%	228% (11,4/26 ha options comprises)
Disposer des moyens permettant de mettre en œuvre le plan d'investissement	Besoin 2011/Fonds appelables	<100%	23%
Financer les projets à coût optimal Secteur Développement Secteur Crématorium	Taux de financement Secteur Développement	<= 2%	1%
	Secteur Crématorium		3,95%
Gestion opérationnelle du crématorium	Nombre de crémations	1.050	1.548
Taux de placement moyen	Placement sous-secteur cablodistribution	3,05%	2,35%

III.B Plan d'investissement budgétisé et réalisé

(en millions d'euros)	Budget	Réalisé
ZAE classiques	16,76	5,88
Equipement des ZAE prioritaires (et Bis)	4	2,7
Interventions urbaines	1,5	0
Infrastructures d'accueil	5,92	3,49
Mini-éolien	0,085	0
Investissement propre à Ideta	4	1,64
	32M€	13,72

Même si le plan d'investissement paraît avec recul trop optimiste, le retard dans les acquisitions ainsi que la mise en place d'actions de communication et de concertation pour apporter des réponses et arguments aux oppositions rencontrées ont retardé la mise en œuvre des projets.

Ainsi, la démolition du site TechniCité prévue en 2011 n'a pas encore été entamée à ce jour. Par ailleurs, si les travaux vont bon train sur le futur site Saint-Georges, seule l'opération d'acquisition a été enregistrée comptablement en 2011.

Au niveau des centres d'entreprises, ce sont les infrastructures d'accueil de Qualitis qui ont connu des reports de mise en œuvre tandis que les crèches de Ghislenghien et Frasnès ne seront délivrées qu'à la fin du 2ème semestre 2012.

Au niveau des zones d'activités classiques, la non-réalisation du giratoire de Champ Lionne ou de la liaison A8 à Lessines en 2011 explique l'important écart entre le montant budgétisé et celui qui a été réalisé.

Enfin, au niveau des zones prioritaires, la zone de Ghi3 n'a pu être entamée en 2011 suite à un problème de maîtrise foncière.

III.C. Vue synthétique de l'état d'avancement des principaux projets

Leuze	Réalisation de la phase 2bis de Leuze-Europe II Inauguration du parc éolien
Frasnès-lez-Anvaing	Aménagement de la zone de la sucrerie (SAR) Réalisation du Centre d'entreprises «Le Carré Long» Mise en œuvre de la crèche
Enghien	Revitalisation
Ghislenghien	Livraison de 3 halls-relais et du Centre d'entreprise La Sille
Lessines	Hôpital Notre-Dame à la Rose - Achèvement de la rénovation Revitalisation du centre-ville
Péruwelz	Revitalisation du centre-ville
Tournai-Ouest	Réalisation des 3 Trieux, Installation de l'e-campus au sein du Negundo / Mise en chantier du Negundo ³
Tournai Centre-Ville	Inscription du projet TechniCité (Saint-Piat) dans le PRU mené par la Ville de Tournai / Lancement du projet «St Georges»
Tournai	Cœur Cathédrale - Poursuite des différents chantiers
Interne	Mise en place du comité de concertation de base relatif au bien-être / Réalisation d'une enquête psycho-sociale Mise en place et premiers résultats des cercles de progrès Modification de l'organisation et création d'une nouvelle direction «Participations et Energie»
Territoire / Citoyens	Montée en puissance du crématorium «Les Blancs Arbres» Poursuite de l'investissement en matière de crèches Placement de bornes électriques dans les différents centres répartis au sein du territoire Poursuite des études concernant les différents projets éoliens Avancées en matière de mobilité (chéma directeur vélo, ligne 87,...)

III.D. La dynamique territoriale et le Projet de territoire Wallonie picarde 2025

Conseil de Développement

En 2011, la mise en œuvre du **Projet de territoire Wallonie picarde 2025** a été poursuivie sous la houlette du Conseil de développement. Pour rappel, le Conseil de Développement de Wallonie picarde est une structure pilote en Wallonie qui regroupe des acteurs locaux du développement et qui se veut être tout à la fois le livre d'élaboration des stratégies territoriales de développement et une interface pour nouer des discussions avec les autorités wallonnes et les autres niveaux institutionnels menant ou susceptibles de mener des politiques spécifiques sur ce territoire.

L'une des missions principales du Conseil de Développement de Wallonie picarde est de mettre en œuvre le Projet de territoire en fédérant les différents acteurs locaux.

Le Conseil de développement s'est réuni à cinq reprises en 2011. Parmi les points évoqués par celui-ci, on retrouve l'innovation, les perspectives et enjeux auxquels fait face l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai dans le contexte de la Présidence exercée par Rudy Demotte, le plan d'action de la démarche de marketing territorial, l'identification des noyaux d'habitat, l'actualisation du SDER, la Journée de l'architecture Wallonie-Bruxelles, l'intelligence économique territorialisée, le projet de décret sur la réforme des télévisions locales, l'Eurometropolitan e-Campus.

Cheville ouvrière de cette dynamique de territoire, l'Agence s'est particulièrement investie dans ses travaux en 2011. Marketing territorial, intelligence économique territorialisée, identification des noyaux d'habitat, Eurometropolitan e-Campus, tels sont là quelques thèmes qui nous ont mobilisés.

En outre, le processus d'évaluation mené à l'occasion du renouvellement du Conseil de développement avait permis une première identification d'enjeux majeurs pour le développement de la Wallonie picarde. Afin de répondre au mieux à ces enjeux, les forces vives du territoire avaient décidé de créer différents groupes de travail thématiques. Dix groupes de travail ont été lancés en 2011. Dans ce cadre, le groupe de travail Architecture contemporaine fut mandaté par la Fédération Wallonie-Bruxelles comme relais territorial de la première édition de la Journée de l'Architecture lors de laquelle 15 bâtiments publics et privés en Wallonie furent ouverts au public, parmi lesquels le Negundo, le Crématorium des Blacs Arbres et La Lanterne. Une plaquette de présentation fut éditée à cette occasion.

L'Agence Intercommunale a bien évidemment contribué à l'animation et aux activités de ces groupes de travail, notamment à ceux consacrés à la place de l'industrie en Wallonie picarde, au rapprochement avec Bruxelles ou à l'inscription de notre territoire dans la dynamique eurométropolitaine.

Enfin, l'Agence a également été présente au sein des débats menés par la Conférence des bourgmestres de Wallonie picarde et a répondu à ses sollicitations. La Conférence des Bourgmestres s'est réunie à deux reprises en 2011 : le 9 avril à Frasnes-lez-Anvaing et le 19 novembre à Estaimpuis. Une charte graphique «Wallonie picarde» a été proposée aux 23 communes. Les Bourgmestres et Présidents des Agences Intercommunales de Wallonie picarde ont décidé d'adopter une position commune par rapport au processus de définition des noyaux d'habitat. Enfin, par le biais d'une motion transmise à l'Administrateur-délégué de la SNCB, ils ont aussi dénoncé le signal négatif donné par la suppression de certaines lignes ferroviaires transfrontalières et réaffirmé l'importance que représentent les transports en commun dans leur stratégie de développement.

L'asbl Wallonie picarde

L'accroissement de l'activité du Conseil de Développement, la mise en œuvre du Projet de Territoire et la nécessaire coordination des acteurs ont rendu nécessaire la mise en place d'un outil technique. L'asbl Wallonie picarde a été constituée formellement en octobre 2008 par les Intercommunales IEG, IDETA et IPALLE avec pour missions :

- le soutien technique et logistique aux travaux du Conseil de Développement et de la Conférence des Bourgmestres de Wallonie picarde;

- le suivi de la représentativité du Conseil de Développement de Wallonie picarde au sein du Forum de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai;
- le suivi et la mise en oeuvre opérationnelle du Projet de Territoire;
- la mise en place d'un outil d'évaluation et d'actualisation du Projet de Territoire;
- la contribution aux travaux de prospective entamés en Wallonie picarde.

L'année 2011 a vu la poursuite de l'accompagnement de l'avancement du Projet de territoire, mais également la mise en oeuvre des travaux identifiés au sein de la plate-forme marketing pilotée par IDETA. Instituée fin 2009 par le Conseil de développement, cette cellule regroupe des représentants des trois intercommunales (IDETA, IEG, IPALLE) mais également de la CCIWapi, de Culture.Wapi et de l'asbl Wallonie picarde.

Dans la foulée de l'émergence du Projet de territoire Wallonie picarde, l'identité du territoire et sa propagation ont focalisé l'attention de la plate-forme de marketing territorial. Ainsi, en 2010, un positionnement a été défini pour caractériser la communication qui doit naître autour de la Wallonie picarde. Ce positionnement s'inspire de trois notions : l'ambition, l'accessibilité/la simplicité, la surprise.

Déclinaisons de logos

L'identité visuelle renforcée
par tous les acteurs actifs
à l'échelle du territoire - proposition



Le travail commun de la plateforme a permis d'élaborer un plan d'action identitaire, dont la mise en oeuvre a déjà débuté dès 2010 dans plusieurs domaines.

Un premier bilan/plan d'actions a été dressé et a permis de sérier, cible par cible (Grand public, Institutions, Investisseurs, Publics touristiques, Publics culturels), les différentes actions à entreprendre afin de poursuivre efficacement la dissémination de l'identité et surtout de la dynamique née en Wallonie picarde.

 Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai

L'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai est le premier Groupement Européen de Coopération Territoriale. Avec un territoire de 3.550 km² binational et triculturel, peuplé de plus de deux millions d'habitants, elle constitue la plus importante métropole transfrontalière d'Europe.

Structure de concertation, l'Eurométropole rassemble 14 institutions décidées à travailler ensemble afin de soutenir et de promouvoir la coopération transfrontalière, transnationale et interrégionale. L'ambition est d'effacer les frontières culturelles, politiques et administratives afin de faire de cette diversité un atout et surtout de faciliter la vie quotidienne des Eurométropolitains.

Les 14 institutions, qui ont décidé ensemble la création de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai, partagent un objectif : le renforcement de tous les aspects de coopération au sein du territoire. Français, Flamands et Wallons conjuguent donc leurs efforts pour initier et accompagner, ensemble, la réalisation de projets d'intérêt commun. Ces derniers portent sur des domaines variés : les transports, le tourisme, l'environnement, etc.

Six instances de concertation sont en place au sein de l'Eurométropole: la Présidence, l'Assemblée, le Bureau, l'Agence transfrontalière, la Conférence des maires et des bourgmestres. Il existe également six groupes de travail thématiques dont deux mettent particulièrement à contribution l'Agence, qui pilote ceux de «l'Aménagement territorial» et du «Tourisme et Attractivité».

Pour rappel, en mars 2011, la Présidence a été attribuée au Ministre-Président wallon Rudy Demotte, succédant à Martine Aubry, devenant le premier Wallon à diriger le groupement Européen de Coopération territoriale œuvrant sur cet espace.

L'année 2011 a permis **l'élaboration d'un plan d'actions pour l'Eurométropole** qu'elle a traduit dans la plaquette : **2012-2013, Eurométropole Actions et stratégie**, éditée en décembre 2011.

Au niveau de la mobilité, qui est l'un des défis essentiels à relever, l'année 2011 a permis de définir les enjeux à l'échelle du territoire transfrontalier. Une étude de potentiel de mobilité a également été lancée pour les transports collectifs transfrontaliers, afin de pouvoir élaborer un business plan fin 2012. L'étude inclut des enquêtes auprès des parents (dont les enfants sont dans des écoles de l'autre côté de la frontière) et étudiants transfrontaliers ; des réunions «focus groupes» pour interviewer des catégories socio-professionnelles variées et susceptibles de générer des flux de mobilité dans le futur. L'étude a été cofinancée par les institutions membres de l'Eurométropole ainsi que les partenaires de transports collectifs (ferroviaires, routiers).

Dans le cadre du PDU (plan de déplacements urbains) de Lille métropole et de la préparation du SCOT de Lille métropole (Schéma de cohérence territoriale).

Le GECT a rendu un avis officiel (une première depuis son existence) en 2011 dans le cadre de l'enquête publique sur le projet de PDU de Lille Métropole. Cet avis a été construit au sein du GTT mobilité. De nombreuses propositions ont été faites sur les grands enjeux eurométropolitains de la mobilité. De plus, il a été proposé à toutes les autorités compétentes dans les domaines de la mobilité, mais aussi de l'aménagement et de la planification, de consulter désormais systématiquement le GECT lors des enquêtes publiques d'élaboration ou de modification de leurs documents prospectifs.

Le développement touristique s'est également poursuivi en 2011. Les principales réalisations consistent en la réédition de la carte touristique eurométropolitaine (éditée en première version en 2010- rééditée en 2011), la mise en œuvre d'indications sur les autoroutes (l'Eurométropole est signalée sur les panneaux touristiques autoroutiers de Wallonie picarde; une concertation est en cours pour leur développement sur les deux autres versants). L'année 2011 a aussi vu le lancement de l'étude de faisabilité d'un pass tourisme à l'échelle de l'Eurométropole. Les résultats seront connus à l'été 2012.

L'Eurométropole a également pour objectif d'accompagner et de susciter l'innovation sur son territoire. Elle a, pour ce faire, créé «INNOV'EUROMETROPOLIS», plateforme d'innovation lancée le 15 mars 2011 pour renforcer la dynamique de coopération des acteurs de l'innovation.

INNOV'EUROMETROPOLIS, a pour ambition de développer une réelle dynamique transfrontalière dans le domaine de l'Innovation en apportant aux différents acteurs une plateforme d'échanges et de rencontres afin qu'émergent de nouvelles collaborations entre les trois régions ; collaborations qui mèneront à une amélioration globale de la compétitivité du territoire eurométropolitain.

Concernant l'emploi, l'Eurométropole est partenaire du Forum de l'emploi (initié par la Société civile en 2006, piloté et organisé annuellement par les services de l'emploi des 3 territoires. Il a été organisé à Tournai en septembre 2011, avec la volonté d'intégrer davantage, avec l'appui du FORUM, l'accès, dans tous les sens du terme, des personnes en situation de handicap.

En terme de rayonnement international et d'attractivité, l'Eurométropole est porteuse du projet Interreg InvestinEurometropolis qui a pour objectif de mener une promotion commune et cohérente du territoire de l'Eurométropole grâce à la réalisation et à la diffusion d'outils de communication communs ainsi que la participation conjointe à des salons professionnels internationaux de l'immobilier.

La première manifestation relative à ce projet a eu lieu lors du MIPIM 2011, salon de l'immobilier professionnel (du 8 au 11 mars 2011, à Cannes). L'Eurométropole et ses partenaires ont animé une conférence sur les opportunités d'investissement au sein du territoire. Ensuite, du 24 au 26 mai, l'Eurométropole a participé au salon Realty de Bruxelles en y proposant un stand d'informations et de promotion.

En ce qui concerne les services à la population, un séminaire sur l'hébergement des personnes âgées dans l'Eurométropole a été organisé le 23 mai 2011. Le but de ce séminaire consistait à faire un état des lieux de la mobilité transfrontalière des personnes âgées, à donner un aperçu de la politique menée en la matière dans les trois régions et à sensibiliser les autorités concernées en vue d'une coopération plus poussée. A l'issue du séminaire, un programme de travail a été validé par le Bureau de l'Eurométropole, afin d'améliorer notamment l'accès à l'information sur les structures d'accueil et sur les impacts de la mobilité. Actuellement les autorités compétentes travaillent sur l'établissement d'un inventaire de l'offre des structures d'hébergement dans l'Eurométropole, inventaire qui servira de base pour définir un projet de communication envers la population dans une deuxième étape.

Le deuxième semestre 2011 a également permis d'organiser 3 Tours de Fabriques culturelles, un dans chaque versant de l'Eurométropole afin de favoriser les échanges et le bouillonnement culturels.

En moyenne, 22 équipements culturels ont été représentés et 45 personnes étaient présentes lors de chaque journée. A l'issue de ce Tour, 4 axes de travail principaux ont été définis : amélioration des pages culturelles du site internet de l'Eurométropole pour en faire des pages «services», poursuite des rencontres informelles et organisation d'une journée eurométropolitaine de la culture avec les professionnels, lancement d'un nouveau groupe de travail sur la mobilité des publics, mobilisation des élus en vue de la nouvelle programmation Interreg 2014-2020.

La première Conférence des Maires et Bourgmestres en 2009, sous la présidence de Martine Aubry, a permis de constater l'intérêt des rencontres entre Maires et Bourgmestres de l'Eurométropole. Afin de développer le processus de métropolisation du territoire, l'Agence de l'Eurométropole a déployé une large consultation des acteurs territoriaux locaux, principale force motrice de cohésion du territoire. Ces échanges se sont clôturés par la 2ème Conférence eurométropolitaine des Maires et des Bourgmestres le 16 décembre 2011 au Centre de la Tapisserie de Tournai.

La société civile, organisée depuis fin 2009 au sein du «FORUM», a procédé à l'élection d'un nouveau Président le 30 septembre 2011 : Philippe Luyten, pour une durée de deux ans. Un nouveau Bureau a été mis en place par la suite et le Forum a renouvelé sa composition en accueillant notamment 20 membres supplémentaires. Il est désormais composé de 80 membres toujours issus des 3 versants de l'Eurométropole. L'effectif est plus jeune et plus féminisé.

En terme de communication, l'année 2011 a vu le lancement du site de l'Eurométropole : www.eurometropolis.eu.

IV.PRESENTATION DES RESULTATS PAR DIRECTION

Préalable : si des changements organisationnels sont intervenus en fin d'année tel que décrit ci-avant, la présentation des résultats par direction est réalisée selon la structure qui a prévalu pendant les neuf premiers mois de l'exercice 2011.

IV. PRESENTATION DES RESULTATS PAR DIRECTION

IVA. Direction de l'Equipement et des Infrastructures (DEI)

IV.A.1. Mission

La Direction de l'Equipement et des Infrastructures (DEI) a pour mission la mise en œuvre d'infrastructures destinées à favoriser et à consolider l'implantation des entreprises sur le territoire. Elle réalise cette mission au travers de plusieurs axes, principalement la mise à disposition et le renouvellement d'une offre diversifiée de terrains et de bâtiments locatifs sur le territoire.

La complexité contextuelle et les préoccupations environnementales impliquent de très importants changements dans la façon d'aborder cette mission.

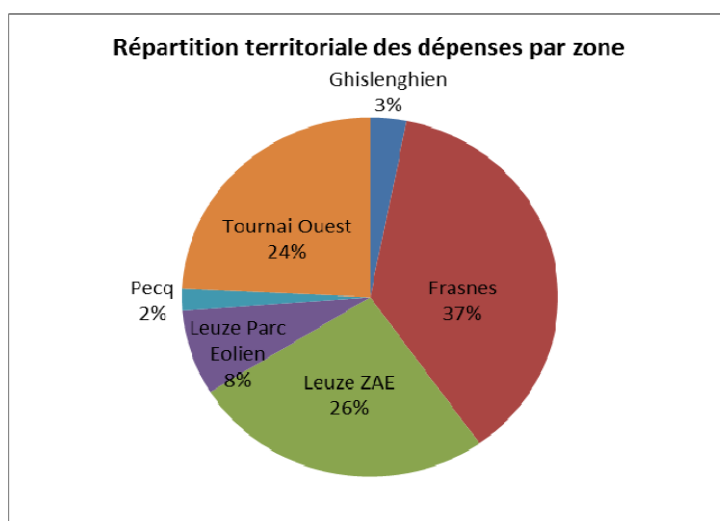
IV.A.2. Résultats synthétiques

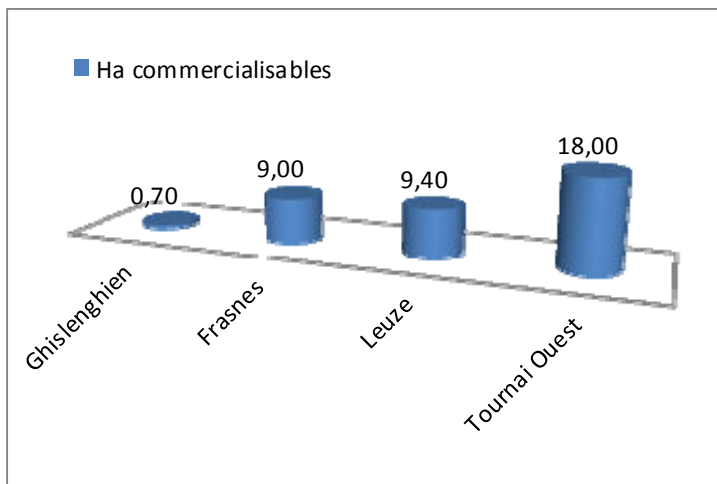
Les objectifs opérationnels fixés dans le plan stratégique 2011-2013 avaient été définis autour de quatre axes principaux, à savoir :

- la mise en œuvre des zones d'activité économique du Plan Prioritaire;
- la finalisation de l'équipement des zones d'activité économique existantes;
- la préparation et mise en œuvre des futurs espaces économiques à l'horizon 2025;
- le développement de micro-zones économiques en centre urbain.

Des avancées non négligeables ont été obtenues sur tous les plans.

Les 3 pôles émergents de l'année 2011 ont été le site de la Sucrierie à Frasnes, les 3 Trieux de Tournai Ouest ainsi que, pour le Plan Prioritaire, la ZAE de Leuze Europe2 avec sa phase «2bis». Ainsi en témoigne également l'affectation territoriale des dépenses présentée dans le graphique ci-dessous.





Un total de 9.600.000 euros ont été consacrés à l'aménagement de 37 hectares dans les parcs d'activité économique.

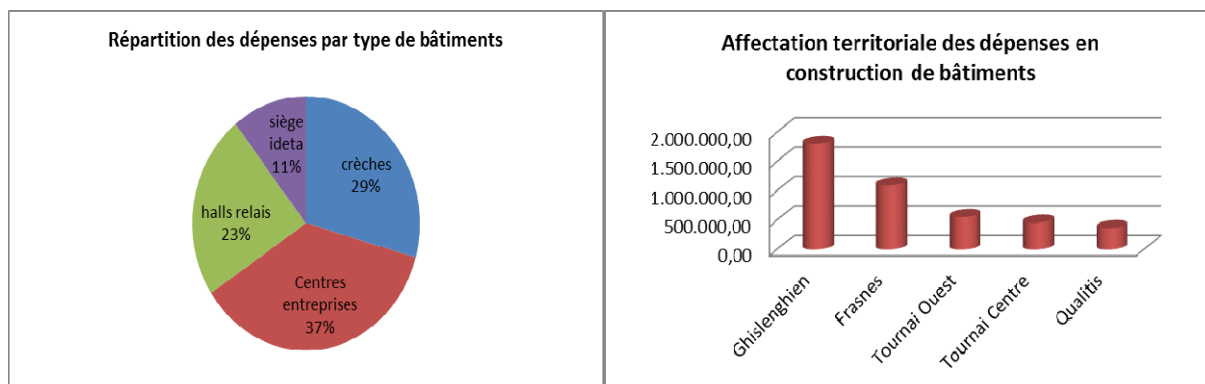
3.600.000 euros d'investissements ont été concentrés à Frasnes en 2011 et ce, majoritairement, durant le premier semestre de l'année. Leuze a consommé 2.500.000 euros du budget majorés de 730.000 euros refacturés aux partenaires du projet éolien. Enfin, le montant de 2.300.000 euros a été affecté aux trois Trieux de Tournai Ouest.

Les surfaces produites résultent d'investissements en travaux (hors études et acquisitions) de plus de 15.000.000 d'euros étalés principalement sur les deux dernières années de mise en œuvre. Le taux moyen de subsides a été porté au-delà de 85%, en raison du cofinancement exceptionnel obtenu pour le site du SAR de Frasnes.

En 2011, la livraison d'infrastructures d'hébergement a été effectuée à hauteur de 3 halls relais et un centre d'entreprises composé de 9 cellules destinées à la location à Ghislenghien. Deux chantiers d'une ampleur considérable ont été entamés à Tournai. Ils concernent le centre de séminaires d'une part, et le nouveau siège administratif de l'Intercommunale, d'autre part.

Une avancée importante est à noter concernant le réseau de crèches, même si les bâtiments de Ghislenghien et Frasnes n'ont pu être complètement achevés. L'affectation des dépenses de construction de bâtiments en témoigne notamment avec près d'un tiers des dépenses y étant allouées.

L'ensemble des dépenses de travaux comptabilisées pour la construction des bâtiments s'élève à un peu moins de 4.300.000 euros. Plus d'un tiers ont été affectés à la construction de centres d'entreprises, de séminaires, ce qui confirme le bon suivi de la politique de diversification de l'offre de bâtiments relais entamée ces dernières années par l'Agence Intercommunale. L'affectation territoriale des dépenses suit, quant-à-elle, les résultats obtenus en terme de livraison d'infrastructures ou d'avancées bien visibles sur le terrain.



IV.A.3. Programmation et réalisations

IV.A.3.1. Equipement des infrastructures d'accueil des entreprises

✚ Mise en œuvre des zones d'activités économique du Plan prioritaire

Le retard global dans la mise en œuvre des zones relevant du Plan prioritaire avait forcé l'Agence intercommunale à revoir son planning de production et à calquer celui-ci majoritairement sur l'avancée des prises de possessions foncières. Sur un total d'environ 198 hectares commercialisables au sein du Plan Prioritaire, la zone d'activité économique de Leuze Europe 2 nous a permis d'en produire les premiers espaces. Considérant les 13 premiers hectares libérés en 2009 et l'ajout d'environ 9,4 hectares fin 2011, 9% du potentiel «Prioritaire» ont été atteints. En cette fin d'année, l'issue de la situation difficile a été entrevue pour les autres zones, à savoir Ghislenghien 3 et le Port de Pecq, permettant alors le lancement des procédures d'adjudication préalables à la mise en œuvre prochaine des travaux.

Leuze Europe 2

Parmi les zones relevant du Plan Gouvernemental Prioritaire, la zone de Leuze Europe 2 a été aménagée dans sa phase dite «2bis» sur 14,4 ha additionnels dont 5 font partie d'une voirie secondaire baptisée «Smart Square» et destinée à accueillir un réseau électrique intelligent.

Le chantier de la phase «2bis» reliant le contournement de Leuze avait été entamé en avril 2010 et s'est poursuivi tout au long de l'année.

Cette dernière a débuté avec l'ouverture de la tranchée commune pour la pose des différents impétrants et les travaux de fondation de la voirie (avril). En juin, l'entrepreneur a procédé au remblai des parcelles et a suivi avec le bétonnage des voiries et la création d'une bretelle d'accès au contournement.



Les cheminements cyclo-piétons et l'éclairage public ont été réalisés au cours du dernier trimestre, reportant les ouvrages de finition, dont plantations et signalisation, en 2012. Il en va de même pour la mise en œuvre de l'éclairage «Intelligent» de la voirie secondaire intégrant des microleds.

L'effervescence sur ce chantier a été accentuée au 1er semestre par le montage des mats éoliens.

Un total annuel de 2.500.000 euros de travaux a été enregistré pour la zone d'activité économique même. Ideta a également assuré pour le compte de sa filiale Elsa et Electrabel le suivi des travaux électriques et préparatoires à la mise en œuvre du parc éolien.

Parallèlement, 2 autres extensions de cette zone ont été abordées. Tout d'abord, étant donné la disponibilité des terrains, une demande de permis a été introduite et obtenue en mai pour la 3ème phase de mise en œuvre : Leuze 2 phase 3. Ensuite, les études ont été entamées pour l'aménagement des terrains situés au nord-ouest du pôle de développement visant la mise à disposition de 4 nouvelles parcelles dont une sera vouée à la construction de bâtiments relais et crèche.

Ghislenghien 3

La procédure d'acquisition de terrains toujours en cours à Ghislenghien 3 demeure longue et n'a pu réellement aboutir avant la fin de l'année. Des avancées ont néanmoins été opérées de concertation avec la Ville d'Ath et le Comité d'Acquisition d'Immeubles, laissant entrevoir une issue proche du problème foncier. Dès lors, les études et la procédure d'adjudication préalables à la mise en œuvre des travaux d'aménagement du versant oriental de la zone d'activité économique ont été réalisées durant le second semestre.

La modification de la voirie du Chemin de Chièvres initialement considérée comme étant un chantier préalable et isolé, a été incluse dans l'aménagement global de la zone.

Une demande de permis d'urbanisme a été introduite en novembre pour la viabilisation d'une vingtaine de parcelles commercialisables. En parallèle, le cahier spécial des charges a été élaboré et le budget lié à ce dossier a été validé au montant estimé de 5.200.000 euros, subsidiables à raison de 80 %.



Pecq Pont Bleu

Bien que les travaux d'aménagement de la zone du Pont Bleu ne soient pas inscrits au planning avant 2014/2015, le dossier préparatoire en cours a été mené à terme. En février, l'aboutissement de la procédure urbanistique préalable nous était notifié, confirmant ainsi l'obtention de l'arrêté de reconnaissance.

Par ailleurs, Ideta a procédé à la réparation du tronçon de la RN511 endommagé lors des travaux préparatoires de pose d'un collecteur sous la voirie. Ces travaux ont été soldés en octobre, au montant de 1.900.000 euros TVAC.

Ce projet fait partie des initiatives menées en partenariat avec l'IEG dans le cadre du Projet de territoire 2025.

Port de Pecq

Le dossier de demande de reconnaissance introduit en juillet 2009 a été signé par le Ministre en fin d'année. La fin de la procédure urbanistique a permis d'entrevoir la mise en œuvre de la zone portuaire. La DG01 a ainsi donné l'ordre de commencer les travaux du carrefour giratoire et de la voirie d'accès en date du 16 août. Les travaux ont été rapidement statés pour cause de déplacement d'impétrants, bien que ce dossier reste soumis aux délais de réalisation stricts imposés par le Plan Marshall1.

Cet investissement de 1.250.000 euros s'ajoute à celui de la partie sud de la zone portuaire même, qui s'étend sur plus de 9 hectares. La demande de permis en a été introduite en novembre et le projet a été validé par les instances dirigeantes au montant de 2.350.000 euros.

Tournai Ouest 3

La situation des acquisitions foncières, qui avait largement abouti en 2010, n'a pas évolué, la prise de possession d'une vingtaine de parcelles litigieuses n'étant pas encore réglée. En décembre, on comptabilisait 82 ha de terres acquises à l'amiable, soit 189 parcelles ou encore 75 % de la superficie à exproprier.

La finalisation du cahier des charges urbanistique et environnemental préalable à l'introduction du dossier de reconnaissance est un élément majeur pour l'issue du dossier. A ce titre, les premiers résultats des études karstiques réalisées par l'UMONS ont été obtenus. La capacité géotechnique du sol et du sous-sol ayant nécessité des études complémentaires en fonction du parcellaire envisagé pour la zone d'activité, les conclusions finales n'ont pas encore été établies.

✚ Finalisation de l'équipement des zones d'activité économique existantes

Après les livraisons effectuées à Leuze Europe2, la finalisation des espaces situés au sein des zones existantes a constitué le second élément fort de cette année, achalandant le stock de 27 hectares de terrains commercialisables afin de répondre au besoin pressant des entreprises. Spécifiquement, la réhabilitation du site de l'ancienne sucrerie de Frasnes s'est achevée avec la libération de 9 hectares de parcelles. La seconde partie des apports s'est concentrée sur Tournai, dont 7 et 8 hectares sont respectivement issus des Trieux du Marais et du Haut. Un petit complément a également été généré au Trieu du Progrès, aux abords du centre d'entreprises Negundo.

Frasnes - site de l'ancienne Sucrerie

Synonyme d'une profonde transformation paysagère, la réhabilitation du site de l'ancienne sucrerie de Frasnes a occupé nos équipes durant toute l'année.

Les travaux de pose d'un collecteur et de conduites d'eau dans les rues avoisinantes au site se sont achevés au cours du premier trimestre avec la construction de la station de pompage des eaux usées.

La construction des voiries et l'aménagement des parcelles entamés le 31 mai 2010 ont pu donner lieu, en fin d'année, à la commercialisation des 6 premiers terrains s'étalant sur 8.500 m².

Au planning des travaux de l'entreprise Eurovia a figuré, en début d'année, l'aménagement des abords des bâtiments réhabilités. La sécurisation d'un entrepôt conservé en vue de son aménagement ultérieur a ensuite été entamée durant le mois de mars, concrétisant les travaux commandés dans le cadre de l'avenant n°1 suite aux recommandations du coordinateur de sécurité.

Tandis que les grues finalisaient les remblais de terre arable sur les parcelles, la pose des équipements dans la tranchée commune d'impétrants a débuté à la mi-février pour s'achever en juin seulement, le manque de compacité du sol ayant entraîné de nombreux affaissements des tranchées.

C'est au mois d'août que le chantier a commencé à revêtir un caractère de finition, avec principalement le bétonnage des voiries et trottoirs.

Les travaux de finition et les talutages définitifs ont été réalisés en septembre. Ces travaux ont marqué la fin des aménagements cofinancés dans le cadre du Programme Feder-Convergence tandis que ceux relevant du Plan Marshall1 s'achèveront au printemps 2012 avec les dernières plantations et la pose de la signalisation.

Il va sans dire qu'un budget considérable, couvert à plus de 95% par l'intervention de la Région wallonne et des Fonds Européens, a permis ces réalisations. Réhabilitation des bâtiments et travaux de démolition inclus, les dépenses globales affectées au projet ont atteint plus de 10 millions d'euros en fin d'année.

Tournai Ouest 2 - Trieux du Marais et du Haut

En fonction des potentialités du plan de secteur, les zones du «Marais» et du «Haut» au sein de Tournai Ouest 2 avaient été identifiées en vue de répondre dans de brefs délais aux besoins des entreprises en termes de parcelles vouées à l'établissement de l'activité économique.



Au « Trieu du Marais », l'aménagement de 7 ha de parcelles commercialisables dès janvier 2010, s'est achevé au printemps avec les travaux de finition et engazonnements. Le chantier a été réceptionné en juillet et le décompte final validé au montant de 1.300.000 euros.

Parallèlement, Ideta s'attelait à poursuivre la viabilisation des 8 ha situés au «Trieu du Haut».

Les importants travaux de terrassement y ont été effectués après la période hivernale ainsi que l'aménagement de la nouvelle voirie et des abords de la rue Terre à Briques.

Les 930.000 euros de dépenses en 2011 ont permis d'achever le chantier, à l'exception de certaines plantations et des raccordements électriques.

Tournai Ouest 1 - Trieu du Progrès

L'aménagement de 3 ha de parcelles commercialisables et de leurs voiries d'accès a également contribué, cette année, à l'émergence du «Trieu du Progrès». Entamé en août 2010, le chantier a quasiment été mené à son terme.

Dès le mois de janvier, l'entreprise a procédé aux travaux de fondation de voirie. En février, le lot du marché prévoyant la réalisation d'un parking, en extension de celui du centre «Negundo» et assurant une liaison piétonne à l'aire autoroutière voisine, a été notifié à l'entrepreneur. La prise en charge du financement de cet ouvrage par la SOFICO a été transférée vers Ideta même, tandis que la cession des parcelles appartenant à la Région wallonne et à la SOFICO a bien été concrétisée. En avril, la première voirie était bétonnée et l'entreprise procédait au remblai des tranchées communes. Dès juin, la seconde voirie était bétonnée et d'importants travaux de terrassements ont été effectués. Les travaux de finition ont ensuite débuté au dernier trimestre.

Le coût global du chantier, avenants inclus, a été ajusté au montant de 1.325.000 euros dont 915.000 euros ont été payés en 2011.



Ghislenghien

De moindre ampleur mais fort significative pour l'aspect paysager de la zone de Ghislenghien, la réhabilitation du site de l'ancienne gare a permis la remise en état de 0,7 hectare de terrain en milieu d'année. Sur le même territoire (Ghislenghien 2), le placement d'un déversoir d'orage a été effectué en vue d'améliorer la qualité du rejet des eaux. Cette intervention a fait suite à l'interpellation d'une entreprise spécifique dans le cadre de l'obtention d'un label environnemental pour ses installations.

Le coût de la mise en œuvre de ces éléments a totalisé 340.000 euros dont 80 % sont cofinancés par l'intervention de Région.

La préparation et mise en œuvre des futurs espaces économiques à l'horizon 2025

Dès 2008, le Gouvernement avait identifié 7 projets prioritaires relevant d'un Plan BIS en vue d'affecter 380 hectares bruts au développement de l'activité économique. Les zones Polaris à Péruwelz (100 ha), Orientis à Ghislenghien (30 ha) et Delta Zone à Antoing (40 ha) avaient été sélectionnées, dans une première phase, de sorte à pouvoir enclencher, dès 2009, les procédures urbanistiques préalables. Les délais relatifs à l'aboutissement de celles-ci étant particulièrement longs, l'introduction des dossiers de demande de modification planologique ou de reconnaissance s'est poursuivie. En 2011, les avancées suivantes sont à noter :

Orientis

Dans le cadre de la procédure de révision du plan de secteur, l'arrêté définitif comprenant le périmètre de révision et les modalités de compensation a été publié au Moniteur le 16 février. Par ailleurs, l'arrêté de reconnaissance et d'expropriation a été préparé par la DEPA afin d'être signé le 21 avril. Dans la foulée, la demande de permis d'urbanisme a été introduite. Dans le cadre de l'instruction de celle-ci, une série de remarques concernant la mise en œuvre du carrefour giratoire d'accès ont été émises. Des plans modificatifs ont dès lors été préparés en fin d'année.

Parallèlement, la procédure d'adjudication initiée au début de 2011 pour la réalisation des travaux a débouché sur la désignation de l'entreprise en avril. Un budget d'environ 6.000.000 d'euros a été fixé, subsidiable à hauteur de 5.000.000 d'euros. Le planning prévoyait ainsi un démarrage rapide de la mise en œuvre des parcelles et ce, afin de répondre à la demande d'un important investisseur du secteur de la grande distribution.

Néanmoins, les acquisitions foncières n'ont pu être effectuées dans ce délai. En effet, aucune expropriation « amiable » n'a eu lieu. En outre, les arrêtés publiés font l'objet de recours introduits par les riverains et opposants : d'une part, un recours en annulation visant l'arrêté de révision du plan de secteur et, d'autre part, une requête en annulation à l'encontre de l'arrêté de reconnaissance et d'expropriation. Ideta n'a par ailleurs pas obtenu gain de cause lors du jugement de la première requête en expropriation, les plans devant inclure le relevé cadastral récemment actualisé. En conséquence, un nouveau dossier de demande de reconnaissance et d'expropriation a été introduit auprès de la DEPA. Sur cette base, les travaux ont été reportés et devraient voir le jour au second semestre de 2012.

Polaris

Dans le cadre de la révision du plan de secteur, l'étude des incidences environnementales a été finalisée. Cette étude comprend l'évaluation des incidences du projet mais également l'étude des compensations liées à la création d'une nouvelle zone d'activité économique. La procédure de révision du plan de secteur prévoit ensuite une adoption provisoire par le Gouvernement wallon avant que le projet soit soumis à enquête publique et aux avis des différentes instances consultatives.

Delta Zone

Suite au dépôt d'un dossier de base auprès du Conseil communal de la Ville d'Antoing (juin 2010) et à l'envoi au Gouvernement wallon de la demande d'élaboration d'un Plan Communal d'Aménagement (PCA), cette demande a été instruite par l'administration afin que le Ministre en charge de l'aménagement du territoire décide des conditions d'élaboration. Celle-ci sera alors réalisée dans le courant de l'année 2012.

Par ailleurs, dans le cadre de la seconde phase de ce Plan Prioritaire BIS, l'espace du futur «Eurométropole Business Park» situé dans la zone transfrontalière Lille-Tournai avait été déterminé. En 2011, des décisions ont également été obtenues quant à la localisation de certains projets de la troisième phase. En effet, suite à l'évaluation du Plan Prioritaire BIS, le besoin supplémentaire en termes d'espaces dédiés à l'activité économique a été estimé à 130 ha sur le territoire IDETA. Une étude prospective a dès lors été réalisée et les zones de Gaurain-Ramecroix à Tournai, la sucrerie de Barry à Tournai et Mont-de-l'Enclus (site Galactic) ont été intégrées au programme de modifications planologiques à mener par l'Intercommunale pour répondre aux besoins à l'horizon 2025.

Le développement de micro-zones économiques en centre urbain.

Dans le cadre de la revitalisation urbaine, un appel à projets avait été lancé (mi-2010) via le Plan Marshall 2.VERT afin d'amener l'activité économique appropriée en centre-ville. Le projet de micro-zone d'activité économique TechniCité localisé à Tournai (Quartier Saint-Piat) ayant été sélectionné, il importait d'entamer les démarches préalables aux travaux dans les plus brefs délais. A ce titre, l'année 2011 a vu l'intégration du projet dans le périmètre de remembrement urbain (PRU) mené par la Ville de Tournai. Le projet d'aménagement au cœur de l'îlot a été élaboré et concerté avec les différents acteurs concernés, rassemblés en un comité d'accompagnement. Une demande de reconnaissance et d'expropriation est en cours de finalisation pour les espaces destinés au développement économique et ce, de sorte à pouvoir entamer la mise en œuvre du projet dès l'adoption du PRU.

IV.A.3.2. Construction d'infrastructures d'hébergement pour jeunes entreprises

Mise en œuvre de bâtiments-relais adaptés et performants sur les ZAE

Dans le cadre de sa mission de soutien au développement de l'activité économique, Ideta a poursuivi sa politique de mise à disposition de bâtiments équipés à destination des entreprises en phase de démarrage.

En 2011, son action a été axée principalement sur l'expansion des pôles «Negundo» au Trieu du Progrès à Tournai Ouest et «La Sille» à Ghislenghien 2. Par ailleurs la réhabilitation du site de l'ancienne sucrerie de Frasnes s'est poursuivie dans son contexte immobilier avec la construction de la maison d'enfants. Enfin, le pôle «La Lanterne» à Qualitis (Enghien) a émergé avec la mise en service du bâtiment de centre d'entreprises tandis que les études ont été entamées en vue de munir le parc de ses premiers halls relais. La teneur des aménagements réalisés est décrite ci-dessous.

Frasnes - Ancienne sucrerie

A Frasnes, sur le site de l'ancienne sucrerie, les travaux de rénovation des bureaux et halls relais avaient été réceptionnés en décembre 2010, sans que les raccordements aux réseaux énergétiques ne soient effectifs pour les halls relais. Tributaire de l'avancement des travaux de mise en place de ces réseaux sur la zone d'activité économique même, l'entreprise n'a pas été en mesure d'achever complètement les travaux en procédant aux tests de bon fonctionnement des installations techniques dans les bâtiments. L'équipement intérieur de ceux-ci s'est toutefois poursuivi avec l'installation du mobilier de cuisine, le matériel de bureau et multimédia. En 2011, on a comptabilisé 270.000 euros d'investissements affectés à ces ouvrages et au solde du marché de travaux auquel un budget de 3.150.000 euros avait été alloué.

Tournai Ouest - Trieu du Progrès

L'année 2011 a symbolisé la première année de mise en service des centres d'entreprises «Negundo» (Tournai) et «La Lanterne» (Enghien). Au cœur du bâtiment de Tournai, touche finale à l'ouvrage achevé, un petit érable Negundo a été planté. Sa croissance régulière au fil du temps symbolisera la volonté d'un développement économique durable. Une plaque commémorative faisant référence à l'intervention des fonds européens et wallons a succédé au panneau de chantier et a été posée dans le hall du bâtiment.

De manière plus générale, le centre d'entreprises Negundo s'est trouvé être le cœur du nouveau quartier du Progrès dont l'émergence a été marquée par le démarrage de divers chantiers et projets. A ce titre nous citons le lancement du chantier de construction du centre de séminaires et de conférences «Negundo³» ainsi que la naissance du projet de complexe Negundo⁴, le tout rehaussé par la présence de l'Eurometropolitan e-Campus qui s'est implanté sur le site et dispense des formations dans le domaine des nouvelles technologies de l'information.

La procédure d'adjudication relative à la construction de l'auditorium «Negundo³», lancée fin 2011, a été poursuivie. L'attribution du marché a été validée en mars, au montant de 4.535.000 euros HTVA, couvrant la conception et l'exécution du bâtiment.

Dans la foulée, l'entreprise et son architecte ont été invités à constituer le dossier de demande de permis d'urbanisme. Celui-ci a abouti en août.



Lors de l'élaboration de ce projet destiné à accueillir de nombreux séminaires d'entreprises et scolaires, une priorité a été donnée au contrôle des plans et du matériel à installer dans le domaine de la sécurité des personnes. Un second point fort de l'approche s'est porté sur la recherche en matière de géothermie par l'usage d'un champ de sondes.

Le chantier d'exécution a débuté le 16 septembre, sous le feu des projecteurs, lors de la pose de la première pierre. Les bétons de fondations ont été achevés à la mi-novembre, avant la pose des prémurs qui dessinent les divisions internes des divers locaux du sous-sol. L'année s'est achevée avec la pose des hourdis du niveau 0, le tout correspondant à une consommation budgétaire de 400.000 euros en 2011.

Dans la foulée du développement du Trieu du Progrès, la construction du complexe «Negundo⁴» a été programmée. Ce bâtiment constitué de plusieurs étages abritera un centre d'entreprises, un centre de services auxiliaires dédié à la petite restauration et à la formation.



Pour l'établissement de ce projet d'envergure estimé à plus de 4 millions d'euros HTVA, une mission d'assistance a été confiée à un bureau d'architecture externe. Celui-ci a produit l'esquisse du bâtiment en septembre, période durant laquelle une procédure d'appel d'offres restreint a été entamée avec la publication d'un appel à candidatures. L'ouverture des offres a été réalisée en date du 21 décembre et a débouché sur le dépôt des dossiers de 2 entreprises.

A l'entrée du Trieu du Progrès, l'ancien bâtiment Negundo² a également fait l'objet du lancement d'un projet d'extension. En janvier, le Comité de gestion a été amené à approuver l'avant-projet de construction d'une annexe de stockage. Par ailleurs, la demande de permis d'urbanisme englobait la pose d'une éolienne de petite dimension. Celle-ci a abouti en mai tandis que les travaux sont planifiés en 2012.

Ghislenghien - Trieu de La sille

Le second pôle en effervescence en 2011 se situait à Ghislenghien, au Trieu de la Sille, où la construction du centre d'entreprises et des 3 halls relais s'est poursuivie au cours du 1er semestre. En janvier, les travaux, dont le gros-cœur était bâti, ont repris avec la pose des menuiseries extérieures et les travaux de techniques spéciales et de finitions intérieures.

Il a été procédé à la passation d'avenants visant l'aménagement des abords avec notamment la mise en place d'une petite éolienne.

Le chantier a été réceptionné en juin alors que le délai d'exécution contractuel de l'entreprise était quelque peu dépassé. Le décompte final des travaux a été validé en août et ce, au montant de 2.100.000 euros subsidiables à hauteur de 1.625.000 euros.

Durant cette période, le premier locataire intégrait le hall relais n°2. En 2011, les investissements en construction et aménagement ont totalisé pas moins de 1.550.000 euros.



Qualitis - Quartier de «La Lanterne»

En janvier 2011, il a été procédé à la mise en service du centre d'entreprises «La Lanterne» construit dans le parc d'activité économique Qualitis à Enghien et subsidié par les Fonds Feder Convergence.

Le centre a ainsi accueilli les premiers locataires des espaces de bureaux pré-équipés tandis que des contrôles et réglages du système de chauffage et ventilation notamment se sont avérés nécessaires afin de lever les remarques émises lors de la visite de réception provisoire de l'ouvrage.

L'émergence d'un quartier de bâtiments propriété de l'Agence aux abords du centre d'entreprises a été soutenue avec l'élaboration du projet de construction de 3 halls relais rehaussés d'un petit centre d'entreprises ou espaces de bureaux complémentaires.

Le dossier de demande de permis a été rédigé et déposé en avril tandis que des intervenants externes prenaient en charge les études en stabilité pour les fondations et superstructures et l'étude de faisabilité. Par ailleurs, dans le cadre de ce projet estimé à 1.900.000 euros HTVA, la scission du dossier en plusieurs marchés de travaux a été décidée, visant tantôt le gros-œuvre, tantôt les techniques spéciales en ce compris les modules solaires photovoltaïques et enfin les ouvrages de finition et de mobilier. Le permis d'urbanisme a été octroyé en septembre et le premier cahier des charges établi. Néanmoins, les études ont été interrompues au cours du dernier trimestre en raison de l'indisponibilité temporaire de ressources.

Tournai Cité

Pour les agents de l'Agence Intercommunale, actuellement hébergés dans le bâtiment de la rue Saint-Jacques et diverses annexes à Tournai, l'année 2011 a concrétisé les perspectives de pouvoir s'établir dans de nouvelles installations. Le site urbain de l'ancien hôpital Saint-Georges a ainsi été démoli pour faire place au nouveau projet Cité mené en partenariat public-privé et alliant nouveau siège administratif, habitat privé et cellules de bureaux destinées aux entreprises. Concernant ces dernières, un subside de 500.000 euros a été obtenu permettant de couvrir environ 60% du coût imputable à cette partie du bâtiment.

Développement d'un réseau intercommunal de crèches multi-entreprises

Dans un esprit de mutualisation de services organisée de concert avec les entreprises des zones d'activité économique, la Chambre de commerce de Wallonie picarde et les organisations syndicales, Ideta procède, via l'asbl Bébé Boulot, au développement d'un réseau intercommunal de crèches. Dans ce contexte et en tant que fournisseur des infrastructures d'accueil de la petite enfance, l'Intercommunale a entamé deux chantiers de crèches, l'un situé à Frasnes et le second situé à la rue des Bergeronnettes, aux abords de la zone d'activité économique de Ghislenghien.

Les travaux en cours en 2011 n'ont pas permis d'achever la réalisation des ouvrages bien que leur avancement ait été considérable et permettra d'augmenter la capacité du réseau de 57 places d'accueil en 2012.

Crèche de Frasnes

Le bâtiment de la crèche de Frasnes a émergé dès le début de 2011. Le permis d'urbanisme obtenu en date du 31 Janvier 2011 a précédé l'ordre de commencer les travaux en février.



Ceux-ci ont débuté par la mise à niveau du terrain, les fondations et la mise en place du réseau d'égouttage enterré. Les travaux de maçonnerie du rez-de-chaussée et du premier étage se sont déroulés de mai à juillet. Dès le mois d'août, il a été procédé aux travaux de techniques spéciales.

C'est en septembre que le bâtiment a revêtu son parement en briques rouges. A dater du mois d'octobre, l'entreprise Interconstruct s'est attelée aux aménagements intérieurs, avec notamment le plafonnage, la pose du carrelage et les menuiseries de portes.

Le chantier a été staté en fin d'année, faute de pouvoir correctement chauffer et sécher le bâtiment.



D'un point de vue budgétaire, le Comité de gestion a été amené à valider deux avenants au marché de travaux représentant une augmentation de coût de l'ordre de 9% et portant le montant global du chantier à 1.475.000 euros.

Pour l'année 2011, on note 825.000 euros de dépenses. La réhabilitation du site de l'ancienne sucrerie émergeant au cofinancement du Feder dans le cadre du Programme Convergence, un taux de subside avoisinant 98% est appliqué aux dépenses incluses dans l'enveloppe budgétaire initiale. Même si celle-ci a été quelque peu dépassée en raison des aléas de chantier et de l'extension de certains projets, il n'en demeure pas moins un niveau de cofinancement réel établi au-delà de 90%.

Crèche de Ghislenghien

L'année 2010 a vu s'achever la procédure d'adjudication pour la construction de la maison d'enfants de Ghislenghien.

Suite à la réception de l'accord de subventionnement, le marché a été notifié en février et la demande de permis élaborée par le bureau d'architecture. Celle-ci a abouti le 20 juin et ce, après avoir intégré les modifications requises par l'Administration de l'urbanisme souhaitant que les locaux réservés aux enfants et puéricultrices soient accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Sur le terrain, les travaux ont débuté en juillet avec la réalisation du radier de fondation. En septembre, on notait le montage des murs massifs de béton cellulaire du bâtiment conçu de plain-pied, suivi par le coulage des poutres et colonnes en béton, la mise en place de la charpente de toiture et des panneaux OSB. Les travaux de techniques spéciales et d'aménagement intérieur n'ont pu être effectués en 2011 et ce malgré le planning initial de l'entreprise.



Ce projet porte sur un montant total d'investissement de 915.000 euros dont 500.000 euros relèvent d'un subventionnement. Pour l'année 2011, on note 250.000 euros de dépenses d'investissements portées en compte.

IV.A.3.3. Affirmation d'une dynamique de service et d'innovation au travers de l'offre immobilière

La mise en service des centres d'entreprises «Negundo» fin 2010, «La Lanterne» au début de 2011 et «La Sille» en septembre, a permis d'enclencher une véritable politique et dynamique de service et d'innovation au bénéfice des entreprises et ce, en étroite collaboration avec l'équipe de «La Maison de l'Entreprise». Les porteurs de projets, jeunes entreprises innovantes ou entreprises en expansion ont pu être hébergés dans les espaces bureautiques pré-équipés.

Ces nouveaux services ont pu voir le jour grâce aux investissements importants effectués en matière de multimédia et réseaux informatiques. Plus spécifiquement, l'interconnexion des différents sites à l'aide de fibre optique a permis d'augmenter les débits de connexion à internet et de fournir un service efficace et homogène à l'ensemble des locataires et utilisateurs internes. Grâce à la mise en réseau, de nouvelles fonctionnalités ont pu être proposées, notamment l'impression centralisée. Dans le cadre de ce système, une imprimante virtuelle est définie et l'utilisateur peut alors utiliser, sur présentation de son badge d'accès, l'imprimante du réseau de son choix. Ce système a l'avantage de dématérialiser les impressions et assure la confidentialité de celles-ci. Enfin, tous les bâtiments de l'Agence Intercommunale ont été équipés d'une centrale téléphonique IP. Ces centraux ont été configurés en mode «cluster», permettant, en cas de panne locale, de poursuivre le service téléphonique à distance, de manière totalement transparente pour les utilisateurs.

La publicité des centres d'entreprises de Tournai et d'Enghien a été accentuée par leur introduction, en juin dernier, dans le réseau des «Smart Work Centers». Ce projet dont la Région wallonne est le principal partenaire public permet de répondre aux besoins croissants des entreprises en termes de flexibilité, mobilité et de productivité. Ce réseau offre, en effet, des espaces de travail décentralisés, flexibles et pré-équipés des technologies nécessaires. Les caractéristiques et qualités environnementales des bâtiments leur ont valu l'obtention, au sein de ce réseau, du label vert Ecosmart.

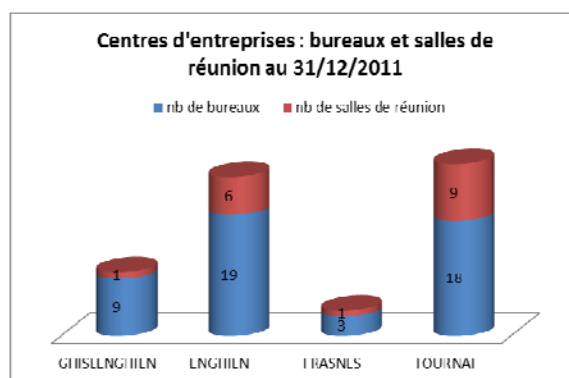
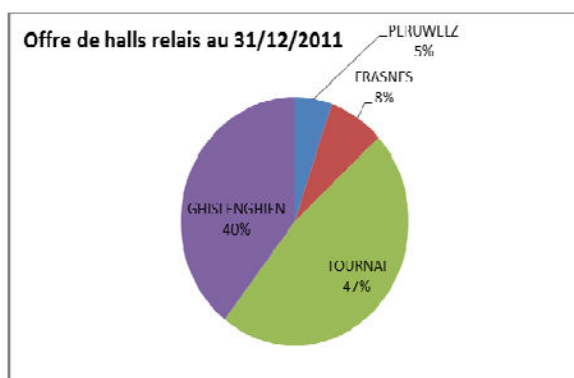
D'un point de vue fonctionnel, une gestion organisationnelle, notamment basée sur le concept territorial et intégrant les halls relais existants, a été mise en place. L'équipe des agents d'accueil a ainsi été renforcée pour totaliser 4 équivalents temps-plein dispersés dans les principaux pôles d'accueil.

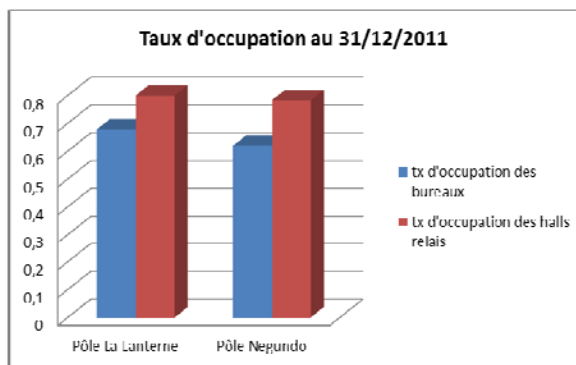
La mise à disposition du parc de bâtiments relais, comprenant désormais centres d'entreprises et halls industriels classiques, a généré une activité non négligeable. La situation au 31/12/2011 se présente comme suit :

	Réalisé 2010	Réalisé 2011	Budget 2011	Réalisé/Budget
Location halls relais	529.809,23	627.454,56	575.512	109%
Location CEI	108.925,19	262.685,61	229.137	114,6%
Locations salles de réunions	11.370,43	57.344,43	7.950	621%
	650.104,85	947.484,6	812.599	116%

Le parc immobilier à destination des entreprises de la Wallonie picarde était composé de 38 halls relais et 5 centres d'entreprises articulés autour des deux pôles émergents que sont «Negundo» et «La Lanterne». A l'Est du territoire, on comptait 15 bâtiments relais et 2 centres d'entreprises implantés dans les zones d'activité économique de Ghislenghien et Qualitis (Enghien). Ces derniers disposent d'une capacité d'accueil cumulée de 28 bureaux et 7 salles de réunion. Les zones de Péruwelz, Tournai et Frasnes totalisaient, quant-à-elles, 3 centres d'entreprises, soit 21 bureaux et 10 salles de réunion, ainsi que 23 halls relais.

En terme de répartition territoriale, les halls industriels sont répartis de manière relativement équitable au sein des pôles principaux du territoire, avec 40% à Ghislenghien, et 47% à Tournai. Les 5 centres d'entreprises sont situés aux divers endroits de notre territoire à savoir, Tournai, Frasnes, Ghislenghien et Qualitis. Au total, 49 bureaux et 17 salles de réunion y sont mis à disposition du développement économique de notre région.



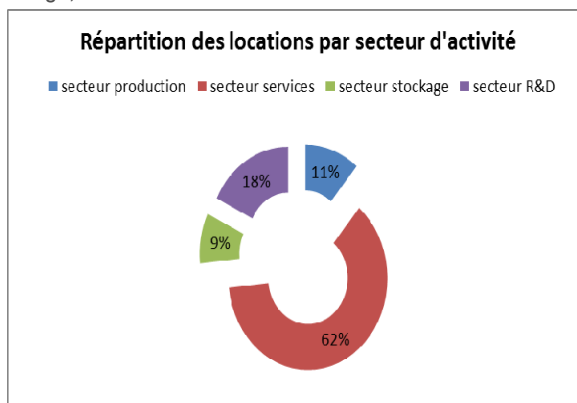


Le taux d'occupation des bâtiments était relativement similaire de part et d'autre du territoire. Pour ce qui concerne la location d'espaces de bureaux, on notait un taux d'occupation général de 65% dissociés en 67% sur la partie Est du territoire et 61% sur Tournai et ses pôles annexes. Les halls relais ont été occupés à hauteur de 78%.

Les salles de réunion ont été occupées à un quart du temps, avec toutefois une prédominance sur Tournai et une activité relativement restreinte, voire en phase de démarrage, dans les autres centres.

Le parc immobilier de l'Ideta a permis d'héberger 45 entreprises avec 177 emplois attenants à leur activité. Cette dernière était axée de manière prédominante sur le secteur des services, avec 28 entreprises actives dans ce domaine, soit plus de 60% de l'ensemble des entreprises hébergées. La mise à disposition des centres d'entreprises explique grandement cette évolution.

En termes d'emplois, cette répartition intersectorielle était confirmée dans la même mesure (63%) pour le secteur des services. Le secteur lié à la production doit demeurer un secteur cible car s'il représentait seulement 11% des entreprises hébergées, il en a généré 22% des emplois. A contrario, le stockage ne représentait que 3% des emplois hébergés.



IV.A.3.4. Mise à disposition de terrains équipés aux investisseurs en 2011

Au 31 décembre 2011, 14 ventes avaient été réalisées pour un montant total de 2.742.871 euros, soit un peu moins de 60 % de l'objectif de vente fixé à 4.500.000 euros dans le Plan stratégique 2011-2013.

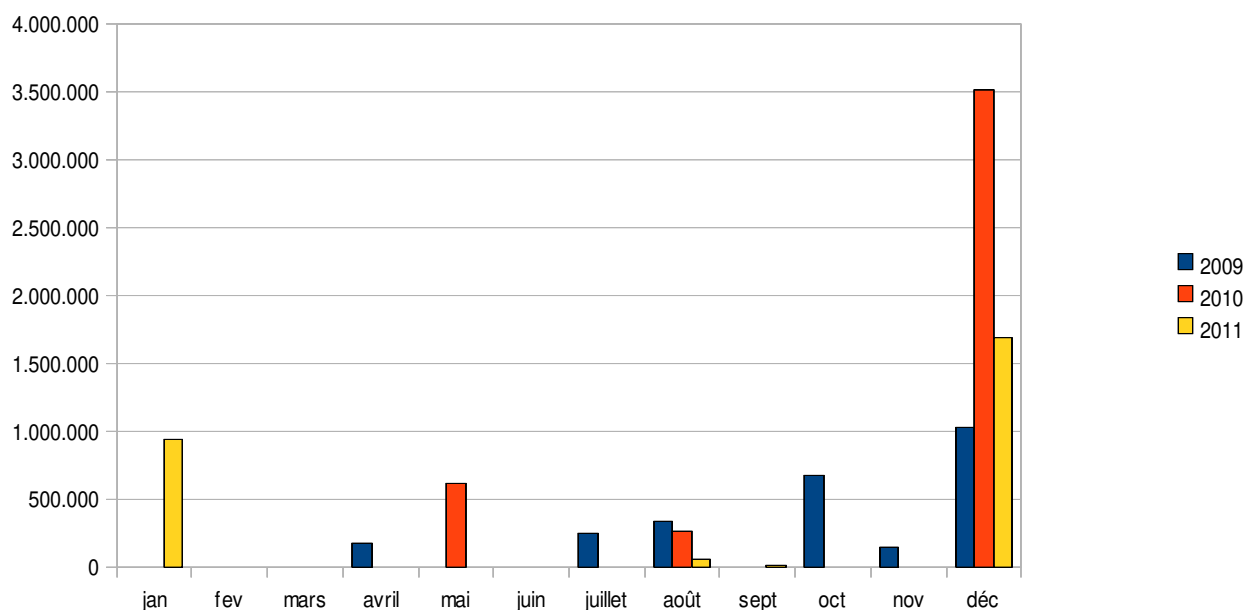
Ce résultat s'explique principalement par le report, sur l'année 2012, d'un dossier d'implantation très conséquent sur le parc de Tournai-Ouest 2. Ce projet représente à lui seul une superficie de 8 Ha pour un montant total de vente de l'ordre de 2.965.000 € (soit plus de 50 % du CA réalisé en 2011).

Selon la répartition du chiffre de vente par mois, on constate que 63 % du montant des ventes de l'année ont été réalisés au cours du seul mois de décembre (10 dossiers sur 14) ce qui a impliqué une trésorerie basse tout au long de l'année.

Ce constat provient notamment de la commercialisation de nouvelles parcelles de terrain qui ont été finalisées techniquement dans le courant du dernier trimestre 2011.

Cela concerne au total 5 dossiers de vente dont deux au «Trieu du Progrès» sur le Parc de Tournai Ouest 1 et trois sur la zone de la Sucrierie à Frasnes.

Répartition des ventes en base mensuelle



Malgré le contexte économique qui est resté difficile au cours de cette année 2011, l'objectif financier de vente a été maintenu à 4.500.000 €.

Le chiffre enregistré représente donc un taux de réalisation de 58 % par rapport aux objectifs programmés.

Au total, ces ventes représentent 114.646 m² (soit 11,4 ha par rapport à 13,8 ha en 2010).

L'objectif de vente fixé par le Plan stratégique était de 12 ha.

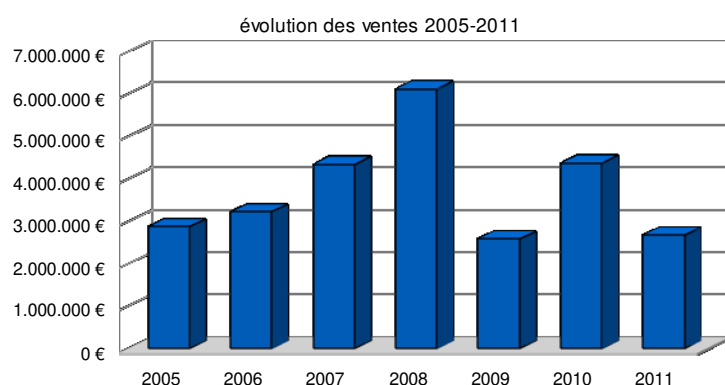
En terme de superficie de terrains vendue, le résultat enregistré représente donc un taux de réalisation de 95% par rapport aux objectifs initiaux.

Le prix de vente moyen au m² s'établit au ratio de 23,4 €/m² (contre 31,56 €/m² en 2010).

La diminution du prix de vente moyen s'explique par la part importante prise dans le volume des ventes par les terrains industriels situés sur la ZAE de Leuze-Europe (prix de référence de 30 €/m²) et surtout celui de la Sucrerie à Frasnes (prix de référence à 15 €/m²) vu les modalités de mise en œuvre des fonds structurels européens.

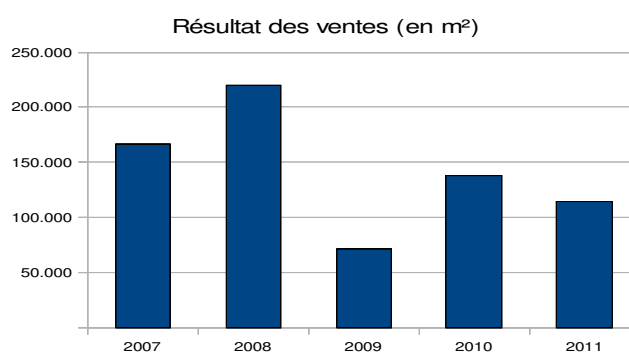
La confirmation de la tendance sur le long terme est bien une augmentation du prix de vente moyen au m², celui-ci étant, pour rappel, de 26,12 €/m² en 2007 - soit une augmentation de 20 % enregistrée comparativement à fin 2011.

En ce qui concerne l'aspect «historique des ventes» (résultat financier) depuis 2005 et, compte-tenu du contexte économique actuel, le résultat 2011 représente 61 % de l'exercice réalisé en 2010.



A l'heure actuelle, un certain nombre d'entreprises connaissent des difficultés dans la concrétisation de leur dossier financier ce qui influe inévitablement sur la finalisation des dossiers de ventes de terrains. Il convient de constater que l'effet de la crise économique est toujours bel et bien présent. Toutefois, la moyenne annuelle des ventes sur les cinq dernières années s'établit quand même à quelques 14,5 ha.

Les 14 dossiers d'implantations ou d'extension d'entreprises enregistrés en 2011 se répartissent territorialement comme suit :



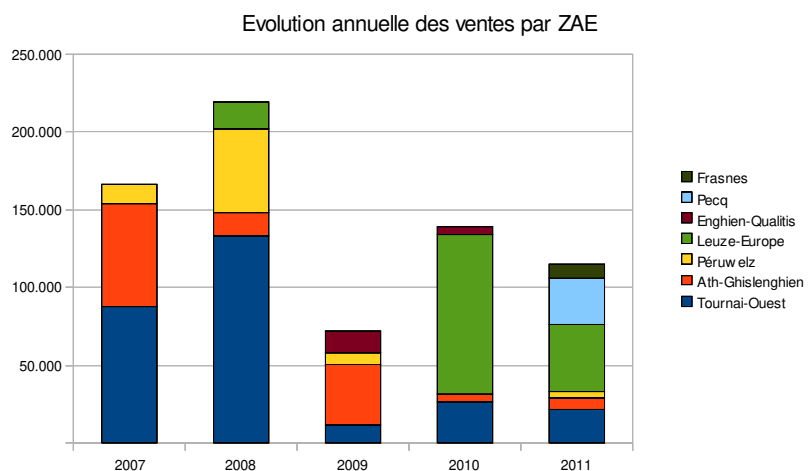
ZAE	Dossiers	Surface (m ²)	% des surfaces
Tournai Ouest	6	21.665	19%
Ath-Ghislenghien	2	7.293	6%
Leuze-Europe	1	43.020	38%
Péruwelz	1	4.188	4%
Pecq	1	30.000	26%
Frasnes	3	8.480	7%
	14	114.646	100%

Les ventes sur les ZAE de Leuze-Europe et de Pecq sont les plus significatives. Il s'agit de deux dossiers de vente importants en terme de superficies de terrains acquises par les deux entreprises concernées.

Ceci confirme aussi le fait que la réserve foncière de l'Agence Intercommunale en 2011, susceptible d'accueillir des projets d'implantation d'envergure, est principalement située sur cette zone de Leuze Europe.

Quant aux dossiers réalisés sur le Parc de Tournai-Ouest, ceux-ci concernent l'implantation définitive de sociétés déjà implantées sur cette ZAE (Basic Business, Femat, Longévie).

La commercialisation de la zone de la Sucrerie à Frasnes courant 2011, a confirmé l'attractivité de ce nouveau parc avec la concrétisation de 3 ventes de terrains à des sociétés régionales en phase de développement.



Tout comme cela a été le cas au cours de l'année 2010, l'analyse du graphique ci-dessus confirme bien que la raréfaction des disponibilités de terrains sur les deux zones les plus attractives du territoire, à savoir Tournai-Ouest et Ath-Ghislenghien, porte préjudice à la capacité de l'Agence Intercommunale d'accueillir de nouveaux investisseurs.

Au cours des cinq dernières années, le Parc de Tournai-Ouest représente à lui seul 40% des ventes en surface malgré une certaine faiblesse des ventes constatée au cours de ces trois dernières années.

Cependant, un élément positif est à constater à savoir la commercialisation du nouveau Parc d'activités de Frasnes, entamée courant 2011 (0,84 ha vendu fin 2011). L'attractivité de cette zone devrait se poursuivre pour l'exercice à venir.

IV.A.2.5. Mutation vers des zones d'activités économiques durables et respectueuses de leur environnement

L'objectif visant à renforcer l'aspect durable et qualitatif des aménagements et d'évoluer à terme vers des éco-zonings, est mis en œuvre progressivement. De nombreuses actions ont été menées afin de renforcer cette politique.

La participation à l'appel à projets «Eco-Zoning» a fait l'objet d'un dépôt de dossier en janvier 2011 et d'une version révisée en octobre. La sélection du projet visant l'obtention d'un subside de 250.000 euros sera confirmée en 2012.

Plusieurs thèmes avaient été identifiés pour cette migration : gestion de l'animation des ZAE, gestion de l'utilisation de l'énergie verte, amélioration et sensibilisation à la mobilité, aménagements qualitatifs au sein des zones d'activité économique. Les avancées en sont mentionnées ci-dessous.

Gestion et utilisation de l'énergie verte

De concert avec sa filiale énergétique ELSA, Ideta a pu concrétiser les premières mesures d'envergure en matière d'énergie renouvelable.

Parc éolien de Leuze

Durant les mois de janvier et février, les travaux de fondation des 3 mâts éoliens étaient en cours. Le mois de mars a vu la livraison des pièces sur le site et l'érection des premiers mâts. La réception des cabines électriques et les premières mises sous tension ont été effectuées en mai. Le Parc Eolien a été inauguré et ouvert au public le 19 juin.

Parc éolien de Ghislenghien

A deux reprises déjà, le Conseil d'Etat a annulé le permis unique, en mai 2010 puis en janvier 2011. Le 14 juin 2011, un nouveau permis unique a été accordé par le Ministre wallon de l'Environnement et de l'Aménagement du territoire pour quatre éoliennes.

Fin de l'année, l'Agence Intercommunale a pris acte de la suspension de ce dernier permis par le Conseil d'Etat dans son arrêt du 15 décembre 2011.

Ideta a pris la décision de relancer sa demande avec un projet, revu dans sa taille et sa configuration, soit trois mâts qui seront implantés dans le prolongement de l'éolienne existante de Waldico, dans le périmètre des parcs d'activité d'Ath-Ghislenghien.

Une nouvelle demande de permis a donc été introduite pour 3 machines et a été mise à l'instruction début 2012.

Parc éolien de Tournai-Ouest 3

Conformément au plan stratégique 2010-2012, des pré-études relatives à l'implantation d'un parc éolien dans la future zone d'activité économique Tournai-Ouest 3 ont été menées et apportent déjà de premiers résultats positifs. Ideta va dès lors lancer tout prochainement la procédure urbanistique nécessaire pour la réalisation d'un parc de 8 éoliennes de 2 à 3,5 MW (150 m de hauteur totale) sur ce périmètre. Concrètement, le bureau agréé CSD Enviroconsult a été chargé de réaliser l'étude d'incidences. Ce projet de parc éolien sera défendu en partenariat avec SPE Luminus (2e producteur électrique belge).

Placement des bornes électriques par ELSA

Huit bornes de recharge électrique ont été installées aux abords des Centres d'entreprises d'Ideta et ce, afin de donner un coup de pouce à l'utilisation de véhicules électriques.

Ces bornes sont destinées à être utilisées gratuitement par les occupants de ces immeubles de bureaux, mais également leurs visiteurs et clients. Une identification par badge magnétique suffit pour activer la borne et permet à l'utilisateur de faire le plein d'électrons.

A son échelle, l'Agence Intercommunale IDETA montrera l'exemple, puisque l'acquisition d'un véhicule de service 100% électrique et d'une borne électrique au niveau du siège social a d'ores et déjà été entérinée par les instances de gestion d'Ideta et de sa filiale Elsa.





Mini éoliennes

Le placement de mini-éoliennes a également été mis en œuvre sur les sites de Ghislenghien (La Sille) et initié sur la nouvelle zone de Frasnes.



Mini éolienne La Sille

Des projets de plus petite envergure ont également été menés. Ainsi, les toitures des bâtiments relais de Ghislenghien (Trieu de la Sille) et de Tournai (Trieu du Progrès) ont été dotées de 600 m² de modules solaires photovoltaïques. De par la saturation de ce secteur d'activité due aux considérations fiscales des particuliers, l'adjudicataire du marché a quelque peu tardé dans la planification de son intervention. Au mois de décembre, on observait toutefois les panneaux sur les toitures des bâtiments tandis que la procédure de raccordement au réseau de distribution électrique restait à effectuer.

En raison de la spécificité même des interventions dans ce secteur et de la connaissance technique spécifique sous-jacente à la mise en œuvre de tels projets, ceux-ci sont à présent traités au sein de l'Agence Intercommunale par la nouvelle direction «Participations et Energie» qui en assure la centralisation et un suivi régulier.

🚧 L'intégration des dimensions paysagères et environnementales dans les réflexions et travaux d'aménagement des ZAE

Alors que la qualité paysagère et environnementale des aménagements en cours était une préoccupation constante, les anciennes zones ont fait l'objet de travaux de requalification et d'amélioration. Ceux-ci ont été menés à Ghislenghien avec la mise en place du déversoir d'orage et l'assainissement du site de l'ancienne gare. D'autres interventions ont eu lieu à Tournai Ouest 1.

A ce titre, l'aménagement qualitatif du giratoire d'accès entamé en fin de 2010 a été finalisé en juin. Ces travaux de l'ordre de 150.000 euros ont permis la construction de trottoirs et d'une zone de stationnement limitée bordée d'un panneau de signalisation, le tout agrémenté de plantations.

La requalification paysagère a également été engendrée par l'élaboration d'un plan global de plantations mené en concertation avec les entreprises de la ZAE de Tournai Ouest 1 et axé sur une cinquantaine d'arbres ainsi que la pose de 300 mètres de lierre vert. Les réalisations, ne pouvant être effectuées qu'à certaines périodes bien propices, se poursuivront au printemps 2012.

Des projets d'aménagement de cheminements pour piétons et véhicules lents sont apparus dans les réflexions et études de projets. Les deux premiers éléments en sont le Chemin Willems permettant un accès à Tournai Ouest depuis le centre ville et le cheminement piéton traversant la zone des bassins à Qualitis.

Pour ce dernier dossier, un cahier des charges a été établi au second trimestre et a fait l'objet d'une procédure d'adjudication. L'aboutissement de celle-ci a toutefois été reporté à 2012 étant donné la nécessité de scinder en différents marchés les prestations selon leur nature bien spécifique.

La mosaïculture placée à l'entrée du site Qualitis, a également contribué à embellir la zone d'activité économique. Un partenariat de réalisation conclu avec la Province permettra de généraliser ce type d'intervention.



Mosaïculture « La Lanterne »



Leuze Europe - construction de trottoirs



Frasnes - avenue principale arborée et espaces publics aux abords des bâtiments relais

Enfin, la qualité des aménagements au sein des parcs d'activités va de pair avec une analyse bien approfondie des demandes de permis introduites par les entreprises. Outre le rôle d'avis d'Ideta, les rencontres préalables avec les demandeurs permettent d'attirer l'attention de ceux-ci sur certains points essentiels. Un total de 32 dossiers a fait l'objet d'une telle analyse par nos services en 2011.

La gestion et l'animation des ZAE

La sensibilisation du public et des entreprises aux économies d'échelle, aux services mutualisés et aux nouvelles politiques environnementales était un objectif fixé dans le plan stratégique. Les premiers cercles de Progrès ont été organisés au sein de la zone Orientis sur le thème de la mobilité. A Tournai Ouest, a eu lieu, le 4 septembre, la journée de visite «Découvrir le Zoning Autrement» organisée en partenariat avec les guides de Tournai.

Sensibilisation à la mobilité

Suite à la réalisation du diagnostic de mobilité en partenariat avec le Comité Subrégional de l'Emploi et de la Formation, des actions concrètes ont été mises en œuvre par la réalisation du site www.mobilideta.be. La promotion de la mobilité alternative a fait l'objet de distribution de folders, l'organisation de la «Journée de la Mobilité» et de réunions d'information afin de sensibiliser les occupants, dirigeants et travailleurs, de la zone de Ghislenghien, dans un premier temps.

IV.B. Direction de la Valorisation du territoire

IV.B.1. Mission

La Direction de la Valorisation du territoire a pour mission de détecter, d'analyser et de développer les projets qui peuvent être une source de valeur ajoutée pour le territoire à la condition que ceux-ci cadrent avec les compétences de l'équipe (aménagement, promotion touristique, marketing et communication...).

IV.B.2. Résultats synthétiques 2011

Les éléments programmés au niveau du Plan stratégique 2011-2013 comportaient principalement :

- la réalisation de la première phase du Schéma de Valorisation du territoire (SVAT), soit la collecte de données ;
- le soutien aux opérations de revitalisation urbaine engagées par les communes de Tournai, Péruwelz, Leuze-en-Hainaut, Lessines, Enghien et Ath ;
- l'accompagnement à l'amélioration du cadre de vie et la dynamisation des espaces ruraux (Centre Sports Nature, Master plan à Bernissart, Extension de Galactic à Celles, reconversion de l'ancienne sucrerie à Brugelette,...) ;
- la structuration et le développement des filières stratégiques ;
- la promotion de la Wallonie picarde et l'émergence de Tournai comme tête de pont en Wallonie picarde.

Il est difficile de réaliser une synthèse des actions menées en 2011 tant elles sont diverses et nombreuses. Des projets ont été poursuivis, d'autres ont été ouverts en 2011 tant sur le plan de l'aménagement du territoire que du Tourisme. Au travers des lignes qui suivent, le lecteur pourra apprécier la couverture spatiale en termes de projets menés, dans la perspective d'assurer un développement équilibré du territoire et de l'inscrire par son dynamisme comme un moteur pour la concrétisation de l'Eurométropole.

IV.B.3. Programmation et réalisations 2011

IV.B.3.1. Stratégie, Réseaux et Mobilisation de moyens

Wallonie picarde

L'année 2011 a vu la poursuite de l'accompagnement - par l'asbl Wallonie picarde - de l'avancement du Projet de territoire, mais également la mise en œuvre des travaux identifiés au sein de la plate-forme marketing pilotée par Ideta. Instituée fin 2009 par le Conseil de Développement, cette cellule regroupe des représentants des trois Intercommunales (IDETA, IEG, IPALLE) mais également de la CCIWapi, de Culture.Wapi et de l'asbl Wallonie picarde.

Dans la foulée de l'émergence du Projet de territoire Wallonie picarde, l'identité du territoire et sa propagation ont focalisé l'attention de la plate-forme de marketing territorial. Ainsi, en 2010, un positionnement a été défini pour caractériser la communication qui doit naître autour de la Wallonie picarde. Ce positionnement s'inspire de trois notions : l'ambition, l'accessibilité/la simplicité, la surprise.

Déclinaisons de logos

L'identité visuelle renforcée
par tous les acteurs actifs
à l'échelle du territoire - proposition



Le travail commun de la plateforme a permis d'élaborer un plan d'action identitaire, dont la mise en œuvre a déjà débuté courant 2010 dans plusieurs domaines.

Un premier bilan/plan d'actions a été dressé et a permis de sérier, cible par cible (Grand public, Institutions, Investisseurs, Publics touristiques, Publics culturels), les différentes actions à entreprendre afin de poursuivre efficacement la dissémination de l'identité et surtout de la dynamique née en Wallonie picarde.



Alors que le marquage du territoire est en partie installé (panneaux d'animation touristique sur autoroutes, portes d'entrée du territoire, aires autoroutières, présentoirs et signalétiques touristiques,...), la réflexion sur le positionnement est en phase d'aboutir dans le courant de l'année 2012.

La communication institutionnelle s'installe progressivement à travers l'installation d'une charte graphique, la création de supports identitaires et de communication adoptés et relayés par les autorités locales (logo, bannières, roll up,...), les actions de communications interne (web, newsletter, lettre Horizon 2025, conférences et séances d'information,...).

La mise en œuvre de l'axe culture est portée par l'agence culturelle de la Wallonie picarde qui mène un travail de coordination des acteurs, d'animation de territoire, développe différents supports de communication (web et éditions) et coopère avec la Maison du Tourisme à la stratégie et la structuration de la filière événementielle en Wallonie picarde (diagnostic et stratégie marketing, web, édition et mobile).

La mise en œuvre est fortement avancée pour le tourisme, à travers les actions de promotion et de valorisation des filières portées par la Maison du Tourisme de Wallonie picarde (Tournai et Mouscron) dans le cadre d'une politique à court, moyen et long termes. Le plan stratégique et le plan d'actions de la Maison du Tourisme s'adressent tant au marché domestique qu'aux marchés extérieurs à destination de clientèles grand public, spécialisées, groupes, seniors, entreprises, scolaires, familles ciblés sur des filières visite et découverte, promenade et randonnée, gastronomie, séminaire, séjours. La Maison du Tourisme a adopté la nouvelle identité Wallonie picarde visant à renforcer la cohérence territoriale vers laquelle les autres acteurs institutionnels tendent également progressivement.

L'attention a également été portée à restructurer les différents parcs d'activité et bâtiments dédiés aux PME en affinant leur positionnement en collaboration avec la Direction de l'Équipement et des Infrastructures. Ainsi, en plus du parc d'innovation Qualitis et de zones à portée plus locale, quatre pôles de développement sont identifiés (Tournai Ouest, Orientis, Leuze-Europe, Polaris) et bénéficieront d'un marketing propre.

Chaque pôle se verra ainsi doté d'un logo et d'outils de communication (brochures...) dont la réalisation graphique et de contenu ont été menés en 2011.



Carte Économique de la Wallonie Picarde



Première action en matière de marketing économique, préparée en 2011 pour une implantation progressive sur la période 2012-2013, l'élaboration d'une gamme complète de signalétique pour les pôles de développement. Cette gamme encadre, dans la forme et le contenu, l'éventail de panneaux indicateurs permettant d'identifier les parcs d'activité depuis l'autoroute, la sortie d'autoroute, l'entrée du parc, jusqu'aux bornes de numérotation de chaque parcelle propriété des entreprises.

La réflexion pour la création des outils économiques sera initiée en 2012 en fonction des supports et plateforme économique déjà existante au niveau de la Région wallonne, de la Province et de l'Eurométropole. Il s'agira de consolider les initiatives des différents acteurs économiques pour les faire converger vers un objectif d'efficience, de visibilité et de taille critique (identité, outils et supports de communication, services,...).

Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai

Outre l'action d'IDETA au travers de ses représentants au groupe de travail «Développement territorial», l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai compte un groupe de travail «Tourisme et Attractivité» piloté par notre Agence. L'Agence intercommunale pilote également avec ses partenaires frontaliers la mise en œuvre des deux dossiers Interreg acceptés en 2011 et qui font suite au plan stratégique tourisme élaboré en 2010, à savoir :



- LKT Tourisme (1.350.000 €)

Chapeauté par IDETA en collaboration avec Lille Métropole Communauté Urbaine et Westtoer, le projet LKT Tourisme a commencé à être mis en œuvre à travers l'organisation de différents marchés publics et leur gestion actuelle pour des réalisations finalisées sur la période 2012 et 2013 : site web, contenus riches, carte touristique, pass touristique, guide touristique, promotion domestique et internationale.

- Green Links (4.600.000 €)

Piloté par IDETA en collaboration avec Lille Métropole Communauté Urbaine, le projet Green Links prévoit le renforcement des connexions vertes entre les trois villes phares de l'Eurométropole, la création d'un axe vert structurant entre Lille et Bruxelles (au travers, notamment, du réaménagement de la Ligne 87 en Wallonie picarde) qui pourrait inscrire par ailleurs la Wallonie picarde dans la dynamique de l'Eurovélo 5 Londres-Rome, la mise en œuvre du schéma directeur du vélo avec sa connexion au versant flamand. Les études ont été finalisées en 2011 en vue de lancer les marchés publics de réalisation en 2012.

GREENLINKS

Maillage de voies vertes au sein du triangle Lille-Kortrijk-Tournai



Centre d'ingénierie touristique de Wallonie



L'Agence Intercommunale assure la gérance du Centre d'Ingénierie Touristique de Wallonie. Le CITW est le fruit d'une coopération innovante entre Intercommunales (Idelux pour la Province du Luxembourg, SPI+ pour la Province de Liège, BEP pour la Province de Namur, Igretec pour la région de Charleroi et IDETA pour la région de Tournai). Cet organe a pour missions de mettre en cohérence l'ingénierie touristique en Wallonie, de dégager des synergies, de l'efficience et des économies d'échelle dans les actions menées par les cellules d'ingénierie touristique des Intercommunales, d'être un soutien stratégique et d'offrir une expertise au Cabinet du Ministre en charge du Tourisme.

Au total, 180 études ont été initiées depuis 3 ans à l'échelle de la Wallonie, avec pour ambition de favoriser le développement de partenariats public-privé, la requalification de certains équipements structurants, la définition de stratégies de développement, la réalisation de plans-qualité et de masterplans, l'investissement privé, la contribution au développement de l'attractivité de la Wallonie.

Dans ce cadre, différentes réflexions ont été menées sur des thématiques transversales à la Wallonie et spécifiques aux territoires. Sur cette base, l'Agence intercommunale a pu mener des études de concepts et de faisabilité de sites touristiques, mener une réflexion sur les zones de loisirs, réaliser différents master-plans de cœurs de village touristique, appréhender les projets d'investissements privés, aborder la problématique des hébergements touristiques, lancer une stratégie de développement commercial dans les centres villes, structurer l'offre de randonnée, soit une dizaine d'études en 2011.

Soutien aux parcs naturels



La demande de nouvelle convention «Vers une agriculture durable plus autonome, plus économe et respectueuse de l'environnement : sensibilisation et encadrement des agriculteurs» pour la période 2011-2012 a été approuvée par le Ministre compétent. Dans le cadre de cette convention, nous avons pu fournir aux Parcs naturels des Plaines de l'Escaut et du Pays des Collines un soutien administratif. Cette convention, qui couvre l'ensemble de la Wallonie picarde permet l'emploi de 1,75 équivalent temps plein à partager entre les deux parcs pour la promotion des mesures agri-environnementales et le soutien des agriculteurs engagés dans cette démarche. IDETA a également participé aux Commissions de gestion élargies des deux Parcs naturels.

Club villes d'Art



Les 5 villes d'art wallonnes (Tournai, Mons, Charleroi, Namur et Liège) ont bénéficié conjointement en 2011 d'un budget de promotion touristique dont la mise en œuvre est pilotée par le bureau Wallonie Bruxelles Tourisme. IDETA assure la représentation de Tournai et sa région au sein du club «Villes d'art» et accompagne, à ce titre, la programmation des campagnes de communication élaborées par le WBT, et dédiées aux marchés français, flamand, britannique et néerlandais.

Soutien et accompagnement des communes

En 2011, l'Agence Intercommunale a poursuivi sa politique d'inscription des communes de Wallonie picarde dans une dynamique de développement et de valorisation du territoire : en les associant aux démarches entreprises, aux ambitions déployées, en appuyant et en accompagnant les politiques communales, en coordonnant et en animant des groupes de travail transversaux sur le terrain, en partageant expériences et connaissances avec les mandataires et techniciens communaux. Loin de vouloir se substituer aux acteurs locaux, Ideta entend faire constamment profiter ces derniers de ses expertises techniques internes et externes afin de soutenir les dynamiques locales.

L'accompagnement des communes se décline aussi de manière contractuelle, au travers d'une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO). Ce fut le cas, en 2011 avec des objectifs d'élaboration de masterplans de développement ou de mise en œuvre de projets. Ce sont ainsi 23 conventions en cours de mise en œuvre qui lient l'Intercommunale avec les acteurs locaux. C'était le cas également pour 2 communes accompagnées par IDETA dans le cadre de la définition de leur Programme Communal de Développement Rural.

Grâce à une recherche constante de pistes de subsidiation pour ses projets mais également pour les initiatives communales, IDETA a su obtenir près de 2,5 millions d'euros de subventions dans le courant 2011 dans le cadre du dispositif européen de développement touristique en milieu rural (Feader), de même qu'elle gère la mise en œuvre des 3 projets Interreg (Green Links, LKT Tourisme et Kids Wapi Nord) pour un montant de 3,5 millions d'euros pour le versant wallon.

En sus, IDETA a piloté, en 2011 deux études urbanistiques initiées en 2010 pour compte de la Région wallonne (RUE pour le projet de Centre de Sports et Nature d'Antoing, réhabilitation de la sucrerie de Brugelette) assuré, en synergie avec les équipes communales et autres acteurs dynamiques, la coordination de 3 portefeuilles de projets Convergence. Réunis, les chantiers en cours à Tournai, Péruwelz et Lessines reposent sur près de 38 millions d'euros et affichent chacun un respect des délais imposés par les pouvoirs subsidiaires. Même satisfaction sur le plan transfrontalier, où notre Agence a également assumé en 2011 le pilotage de deux projets Interreg (Inno Rando pour Tous et Voie Romaine) en compagnie de nombreux partenaires français et flamands.

Enfin, une série de dossiers européens et d'équipements touristiques ont été réalisés en vue de mobiliser des moyens d'actions et d'investissement pour l'année 2012. Ces dossiers sont au nombre de 9 et concernent le site du château de Beloeil, le cœur de village de Beloeil, le site de Saint Marcoult (Silly), les pépinières de Lesdain (Brunehaut), l'Hôpital Notre Dame à la Rose (Lessines), la voie romaine ainsi que 3 dossiers économiques (qui sont passés sous la responsabilité de la DVT fin 2011) : l'intelligence stratégique, le marketing de l'innovation, le centre transfrontalier Euro-métropole des entreprises.

En 2011, ce ne sont pas moins de 70 marchés publics et 200 dossiers qui sont en gestion et en cours de mise en œuvre au sein de la DVT, en étroite collaboration avec toutes les communes du territoire et autres partenaires publics, associatifs et privés.

IV.B.3.2. Aménagement et urbanisme

Schéma de valorisation et d'aménagement du territoire (SVAT)

Les premières réflexions quant à l'établissement d'un Schéma de valorisation et d'aménagement du territoire en Wallonie picarde ont été entreprises fin 2010.

Identifié comme l'une des actions structurantes du Projet de territoire Wallonie picarde 2025, le Schéma de valorisation du territoire (SVAT) vise à intégrer les différentes initiatives, mettre en cohérence les projets et anticiper les besoins pour faire partager aux acteurs une vision commune de la Wallonie picarde en 2025, en terme d'aménagement du territoire. Il se place comme une tentative pilote de conférer une approche stratégique aux plans de secteur et ce, à l'échelle de notre bassin de vie.

Outil ni contractuel ni contraignant, évolutif et incitatif, il est perçu comme une feuille de route offrant suffisamment de perspective aux décideurs communaux, intercommunaux et régionaux, afin que ces derniers soient à même d'anticiper bon nombre de variables du développement de notre territoire. Les travaux initiaux ont permis de dégager une première approche dans la dissociation entre espaces ruraux, villes, dans la transversalité entre ces derniers et les interconnexions avec les territoires voisins.

La démarche entreprise s'appuie sur une double approche : bottom up et top down. Différentes réflexions sont menées depuis 2010 au niveau du développement commercial, des revitalisations urbaines, des masters plans, de la trame verte et la trame bleue, de l'accessibilité et la mobilité, des schémas directeurs de la randonnée et du vélo, des équipements culturels et touristiques structurants, des zones et pôles d'activité économique, du schéma éolien, des noyaux d'habitat.

A la demande des communes, l'Agence intercommunale a élaboré en 2011 une méthodologie permettant à ces dernières de répondre de manière concertée et homogène à la sollicitation du Ministre de l'Aménagement du territoire visant à identifier les zones qui seront susceptibles d'accueillir une densification de l'habitat sur le territoire communal.

La Région wallonne a par ailleurs mis en place un dispositif de concertation et de réflexion stratégique en vue de valoriser les sites Unesco. IDETA prend part dans le processus de réflexion, de même qu'elle viendra en appui de la Région wallonne pour l'organisation d'un colloque scientifique à Tournai en septembre 2012.

Un travail d'identité, de valorisation à travers des outils de communication, de réalisation de contenus riches et éditoriaux sont également menés tant pour la cathédrale avec la Fondation, l'évêché, la Province, la Ville et les associations que pour la Ville sur le plan touristique. Ces outils promotionnels (charte graphique, web, éditions, mobile, supports de promotion, ...) se mettront également progressivement en place sur la période 2013-2014.

Enfin, en matière d'information de chantier, l'édition de la Gazette de chantier s'est poursuivie de même que l'actualisation permanente du site web www.tournaicoeurcathedral.eu.

Revitalisation du centre-ville de Lessines et achèvement de la rénovation de l'Hôpital Notre-Dame à la Rose

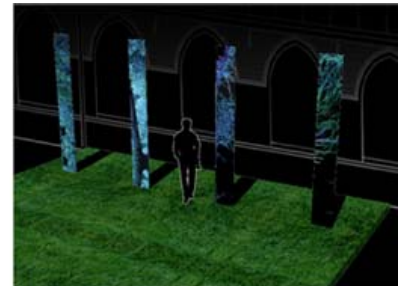
L'année 2011 s'est articulée autour de 6 axes de travail pour l'Agence Intercommunale, dans son rôle d'assistance à maîtrise d'ouvrage :

- la réflexion globale sur le centre-ville de Lessines qui consolide l'étude urbanistique, le plan qualité, le plan communal de mobilité, la stratégie d'exploitation de la CUP, l'identification du foncier. Sur base de ces éléments, une vision à 15 ans pourra être élaborée en concertation avec les autorités locales ;
- la réalisation de l'avant projet de la Grand-Rue en vue d'en mesurer le potentiel, son traitement attractif, le budget à mobiliser, son rôle de traversée de Ville et de liant des espaces stratégiques (Ville haute et basse, quartier Dendre Sud et centre-ville, Grand-Place, Hôpital Notre-Dame à la Rose, Dendre et Ravel). Un cahier des charges est à présent en cours de rédaction pour désigner un auteur de projet qui sera chargé d'en concrétiser les options, dans un cadre stratégique défini ;



- l'élaboration d'un dossier de revitalisation urbaine qui permettra de procéder à la requalification de la rue du Ruichon et à la mise en conformité de la Place Alix de Rosoit avec les aménagements prévus dans le centre historique. Approuvé par la Commission régionale d'aménagement du territoire, le projet de revitalisation est à présent en cours de validation par le Gouvernement wallon ;
- la poursuite de la réalisation du PCA Dendre Sud en fonction des impositions réglementaires

- l'élaboration d'un schéma de développement commercial pour apporter une vision économique dans le cadre de la revitalisation du centre ville ;
- la poursuite de la valorisation touristique de l'Hôpital Notre-Dame à la Rose. Sur base des moyens européens mobilisés, la restauration du site a été achevée en 2011 tandis que la scénographie complète du site sera finalisée en 2012. Les travaux d'aménagement de la cour de ferme seront achevés en 2012 sur base des procédures administratives et financières menées en 2011. Enfin, une dernière tranche de moyens est en demande pour achever la valorisation des espaces extérieurs (cours, jardins et mise en lumière).



Revitalisation du centre-ville de Péruwelz



En étroite synergie avec les acteurs communaux, IDETA a poursuivi l'accompagnement administratif et financier de Péruwelz dans le projet d'aménagement de la Grand-Place (portefeuille Convergence) dont les travaux ont été achevés en 2011, tout en menant en parallèle une réflexion urbanistique sur un périmètre plus large qui s'étend jusqu'aux entrées de la Ville. Cette réflexion avec un bureau d'études n'a pas abouti du fait de ses limites constatées en cours de mission.

L'Agence intercommunale a retenu par contre avec la Ville la réflexion visant à permettre l'élaboration d'une charte communale d'urbanisme destinée à harmoniser et à valoriser les espaces publics. Cette réflexion vient donc compléter l'opération de requalification de la Grand-Place et l'étude du schéma de développement commercial.

Un schéma de développement commercial a effectivement été lancé en 2011 en vue d'apporter une vision stratégique économique pour la revitalisation du centre-ville en accompagnement de l'aménagement des espaces publics.

Ces initiatives doteront la Ville d'un cadre de référence de qualité propre à valoriser ses espaces urbains dans les années à venir.



Revitalisation d'Engghien

Afin d'optimiser les connexions entre le centre-ville, la gare, le Parc du château et le parc scientifique Qualitis, de devancer l'arrivée du RER à Enghien et de résoudre des problématiques de stationnement et de circulation, l'élaboration d'un masterplan a été piloté par IDETA avec un bureau de paysagistes afin de dégager de grandes orientations stratégiques à horizon 2025.

Comportant également un volet dédié à l'identité de la Ville visant à conforter une ville parc, la réflexion sur ces différentes composantes a été clôturée en 2011, dotant la Ville d'un plan stratégique de redéploiement urbain répondant aux contraintes auxquelles elle fait face en matière d'aménagement du territoire.

En 2011, l'Agence a également accompagné les autorités communales dans leurs démarches visant à permettre l'extension du golf au sein du parc de même qu'elle a suivi l'élaboration du plan communal de mobilité.

Enfin, une réflexion sur la concession du parc à des exploitants privés devrait aboutir en 2012 afin d'apporter une nouvelle dynamique touristique et événementielle de même qu'une optimisation du budget communal.

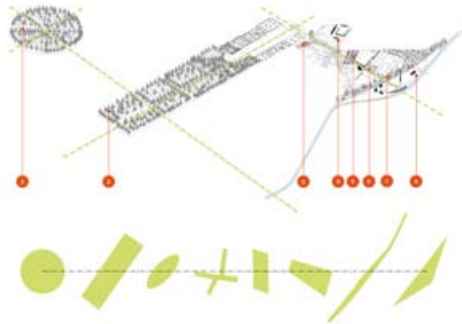
Opérations en milieu rural

Ville à la campagne, Péruwelz a fait l'objet en 2011 d'une attention particulière portée sur ses villages puisque le Programme Communal de Développement Rural dont IDETA est auteur de projet a été achevé. Le programme ambitieux ainsi produit affiche un champ d'action très étendu : renforcer l'économie locale via les circuits courts, renforcer l'attractivité touristique via la professionnalisation du secteur et la diversification de l'offre, accompagner l'action socio-culturelle par le biais notamment de la création de maisons de village, intensifier la politique d'aménagement du territoire et améliorer la qualité du cadre de vie, favoriser la mobilité douce et structurer l'offre de transports collectifs, encourager la dynamique de développement durable, valoriser le patrimoine bâti et naturel ou encourager l'implication citoyenne, telles sont les lignes stratégiques de ce programme qui est à présent en cours de validation par le Gouvernement wallon.

A Bernissart, l'Agence a piloté l'élaboration d'un master plan visant à structurer le centre-ville, le site des iguanodons, les marais d'Harchies, Bernissart Lac, l'Escaut et le Ravel. Sur base d'une réflexion globale et des dossiers élaborés par l'Agence intercommunale en concertation avec la commune et la FRW, quelques financements ont pu être obtenus auprès de la Région wallonne en développement rural et au tourisme en 2011. Sur cette base, un cahier des charges a été élaboré visant à désigner un auteur de projet pour la requalification de la Grand-Place et des abords de l'ACOMAL et du Musée de l'Iguanodon.



L'Agence a également apporté une expertise technique dans l'étude d'un projet de valorisation du lac qui fait l'objet d'un plan communal d'aménagement. Elle accompagne aussi la Commune dans les démarches de concertation entre les différents acteurs présents sur le site afin d'en valoriser le potentiel et d'en élaborer le montage juridique et financier. A terme, le site est destiné à accueillir du logement et des activités de loisirs.



Entité voisine, Beloeil entend également rénover le centre du village, notamment en liaison avec la présence du château et du parc. L'étude d'un master-plan a ainsi été clôturée en 2011. Le master plan doit permettre de baliser la stratégie de valorisation urbanistique et touristique du centre du village sur le long terme. Il définit un périmètre autour du château, du centre (place et logements) ainsi que l'intégration du canal Nimy blaton.

Plus largement, Ideta a été désignée par la Commune pour réaliser l'étude du Programme Communal de Développement Rural. Cette étude est à présent en phase de diagnostic. Elle viendra compléter l'étude urbanistique afin de doter Beloeil d'outils stratégiques à court, moyen et long termes.

Toujours en matière de Programmes communaux de Développement Rural, l'année 2011 a vu la clôture de celui de Pecq qui est à présent en cours d'approbation par le Gouvernement wallon. Ce programme s'attachera à mettre en place une série d'outils de communication avec la population, à améliorer la mobilité et les échanges entre les villages, à améliorer la qualité du patrimoine, à développer le sens de la collectivité, à exploiter avec efficacité les zones urbanisables, à soutenir l'emploi local et à mettre en place une politique socio-culturelle de proximité.

Enfin, à Rumes la phase de diagnostic du Programme Communal de Développement Rural a été achevée, ouvrant la voie à l'élaboration de la stratégie d'actions.



L'investissement vis-à-vis de la ruralité ne s'est pas arrêté là puisque 2011 a également été l'année du lancement d'une série d'études visant à la requalification de sites dans le cadre de la valorisation de la trame verte et bleue du territoire : ainsi, les Marais d'Harchies, les anciens bassins de décantation de la sucrerie de Frasnes, le site de la Maison du Parc naturel des Plaines de l'Escaut à Bon-Secours, le site de Léaucourt à Pecq ou encore les abords de l'archéosite d'Aubechies ont fait l'objet du lancement d'une série d'études de

valorisation visant à développer leur qualité d'accueil en terme de loisirs nature. Objectif : favoriser l'émergence d'un tourisme respectueux sur ces sites, les ouvrir de manière harmonieuse et maîtrisée à un public plus large, greffer des points d'intérêts majeurs à la trame verte et bleue et aux réseaux de promenades et randonnée à pied et à vélo.

Missions engagées sur des sites particuliers

IDETA prestait en 2011 une mission pour compte de la Wallonie. L'Agence intercommunale a finalisé l'étude du schéma d'intention de requalification de l'ancienne sucrerie de Brugelette, qui doit maintenant être validée par le Ministre de l'Aménagement du territoire. L'élaboration du rapport sur les incidences environnementales se poursuit quant à elle en vue de permettre l'acquisition du site par la Région wallonne.



Dans un autre contexte, l'Agence s'est vu confier par la Ville d'Antoing le soin d'encadrer la réalisation du rapport urbanistique et environnemental (RUE) relatif à l'implantation du Centre Nature et Sports à Péronnes. Cette mission consistait à apporter une aide administrative et une expertise technique : préparation et suivi des réunions du Comité d'accompagnement, analyse des propositions du promoteur et du bureau d'étude, contacts avec les opérateurs locaux et régionaux. Le RUE a été adopté par la Région wallonne en juillet 2011.

Dès l'approbation du RUE, la mission d'encadrement des acteurs privés et institutionnels dans la mise en œuvre des compensations imposées par la modification du plan de secteur (mobilité et élargissement du Grand Large) a été poursuivie ainsi que la procédure de dépôt de permis d'urbanisme.

Pour créer une dynamique forte sur le site du Grand large et donner un cadre attractif et cohérent à court, moyen et long termes, IDETA pilote une étude destinée à réaliser un master plan du Grand Large. Le périmètre de l'étude vise à intégrer le projet du centre Nature et Sports, la requalification du centre Adeps, l'usage du plan d'eau, les aménagements des espaces publics en lien avec l'eau et sur terre, le canal de l'Escaut, le petit large, le Ravel, les flux d'entrée et de sortie, le stationnement, les clubs et associations locales, le lien avec les villages de Maubray, Calonne et Péronnes,...

D'autres acteurs privés sont également accompagnés par nos services en termes de développement de sites, d'activité de loisirs, d'hébergements, de marketing.

Mobilité

o Schéma directeur du vélo

Elaborée en 2010, l'étude du schéma directeur du vélo a été confrontée en 2011 à l'épreuve du terrain, soumise à vérification fine et adaptée en fonction des impératifs locaux. L'ensemble des acteurs concernés par la thématique ont été associés à l'élaboration de ce schéma directeur : les communes (tourisme et mobilité), fédérations et associations régionales, provinciales et locales, pratiquants, gestionnaires des voiries, snbc, FRW, offices du tourisme, spécialistes du vélo,...

Après étude de différents scénarii, le système de signalisation par «point vélo» (système de points noeuds similaire à celui utilisé en Flandre) a été retenu.

Les cartes du schéma directeur étant finalisées, elles seront présentées aux différents acteurs pour validation. Le schéma directeur du vélo s'applique à l'ensemble de la Wallonie picarde et se greffe sur le réseau flamand, de même qu'il se connecte avec les voies vertes du versant français. Le réseau représente 1.500 kms et intègre les Ravel et le Schéma directeur wallon.

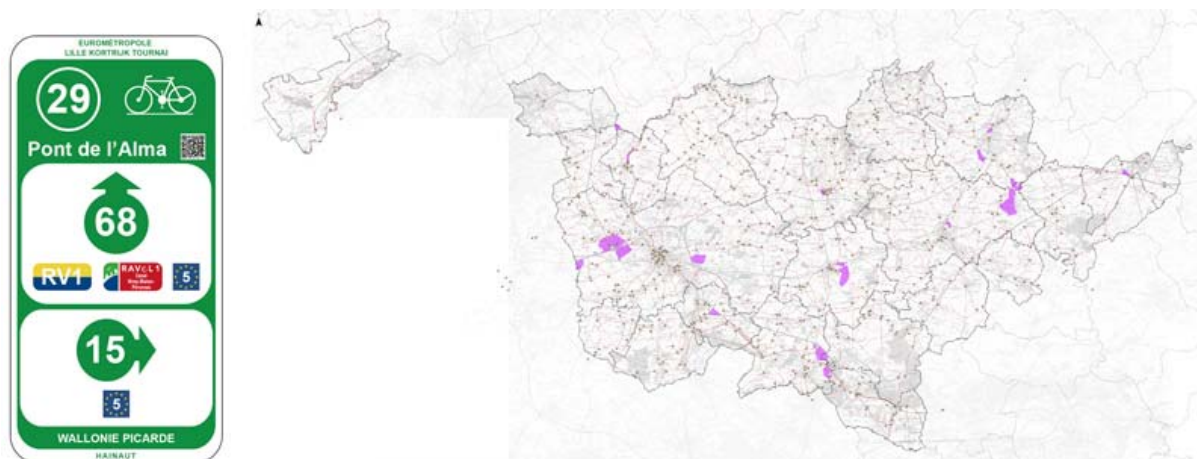
Avec la mise en place de ce réseau, c'est toute une nouvelle dynamique touristique et de mobilité active qui s'installe en Wallonie picarde.

Le système d'entretien du dispositif est à l'étude technique et financière pour optimiser la bonne gestion du réseau et sa maintenance à l'économie.

Pour valoriser la filière, un ensemble complet de supports de promotion et de services a été défini : web, application mobile, cartes et éditions de promotion, animation, événement et accompagnement,...

Une approche du secteur privé sera entreprise sur la période 2012-2013 pour développer des gîtes rando, café rando, resto rando,...

Le réseau est à présent soumis à la validation des communes et des gestionnaires de voiries pour ensuite entreprendre le piquetage du balisage.



- Schéma directeur de la randonnée



Véritable toile d'araignée dédiée à la balade, le schéma directeur de la randonnée a lui aussi été soumis à des ajustements visant à le compléter et le réajuster après 5 années d'existence.

Un schéma directeur par système de «point rando» a été élaboré en association avec les communes concernées, les associations de marcheurs et autres acteurs locaux. Ce nouveau système s'appuie sur un concept nouvellement développé dans les Ardennes Flamandes et qui connaît un vif succès.

Le réseau randonnée pédestre a ainsi été repensé en 2011 avec une série de boucles et 3 réseaux de «points rando» structurés sur 3 espaces qui comptaient déjà une forte concentration de circuits, à savoir : le Pays des Collines, Silly, le Mont Saint Aubert en lien avec Pecq (zone humide de Léaucourt).

Par ailleurs, le tracé Pic vert est repris dans le schéma directeur et devrait être balisé pour «accrocher» le Mont Saint Aubert au centre-ville de Tournai pour une expérience d'ascension du Mont.

Le réseau est à présent soumis à la validation des communes concernées et des gestionnaires de voiries pour ensuite entreprendre le piquetage du balisage.

Tout comme pour la valorisation de la filière vélo, de nouveaux supports de promotion et de services ont été définis à travers une approche marketing pour être élaborés en 2012 en vue d'être opérationnels à la saison touristique 2013. Cette approche concerne la randonnée pédestre et équestre.

Un schéma directeur du VTT a également été lancé en 2011 en vue d'identifier quelques pôles à équiper et valoriser. Les résultats de la réflexion devraient aboutir en 2012 pour une mise en œuvre opérationnelle pour la saison touristique 2013.

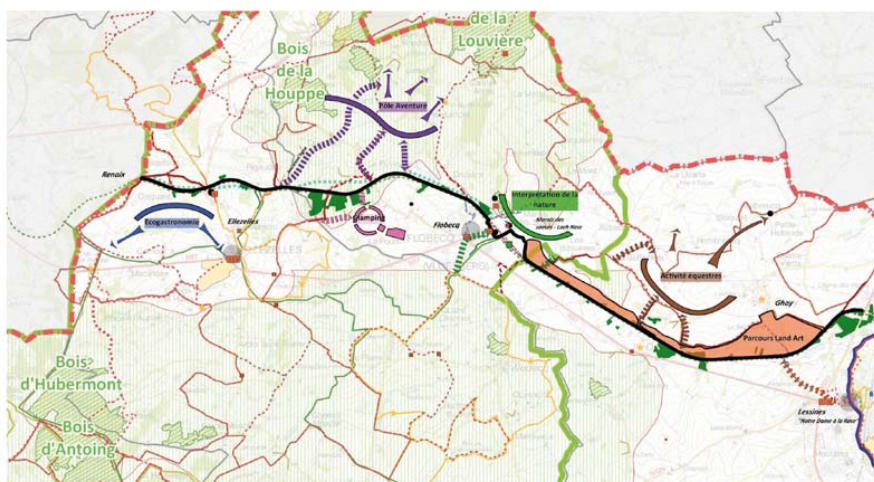
o Ligne 87

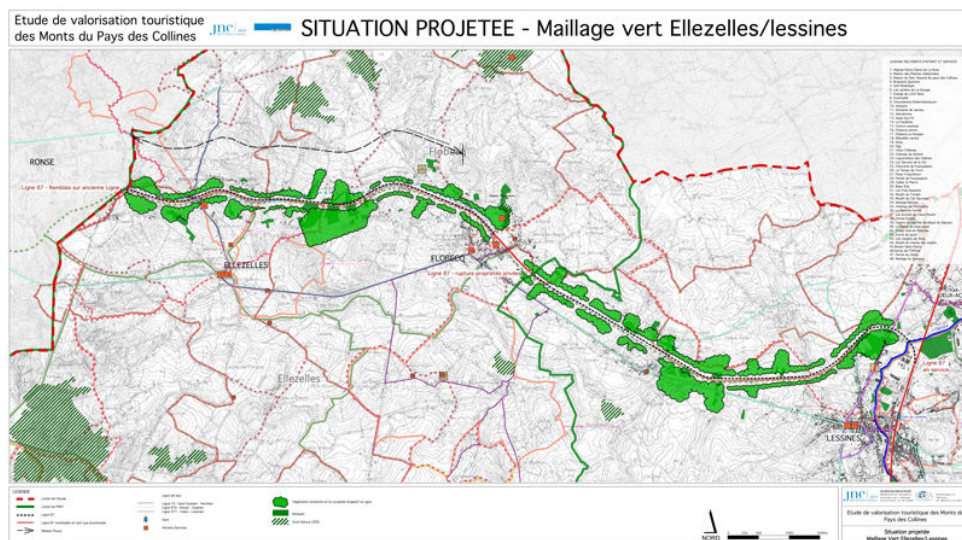
Le projet de valorisation de l'ancienne ligne de chemin de fer 87 à des fins de loisirs a fortement évolué en 2011. Le tracé étudié a été étendu à Mont-de-l'Enclus et les aménagements ont été affinés tout au long d'un processus de dialogue avec les autorités locales, les associations de randonneurs, les associations de cavaliers, le Parc naturel du Pays des Collines et la Fondation Rurale de Wallonie.

Tel qu'il se présente, le projet fera la part belle à la balade et à la randonnée et sera accessible à un large public familial, aux cyclistes, aux marcheurs, aux cavaliers et aux attelages. Les aménagements conçus s'inscrivent dans un cadre de préservation des qualités paysagères du site et dans le respect des points d'intérêt écologique.

PROGRAMMATION TOURISTIQUE

Concept





L'aménagement de la Ligne 87 structurera un ensemble de points d'intérêt touristique du Pays des Collines (centres de village, restaurants et producteurs, attractions) et rendra accessible à un large public la randonnée et notamment la pratique du vélo dans le Parc naturel.

Au-delà du grand public de promeneurs et touristes, les publics visés sont également les personnes à mobilité réduite (personnes à handicap, 3^{ème} et 4^{ème} âge, famille avec enfants en bas âge, avec poussettes) qui pourront circuler en site propre, sécurisé et avec certains services.



IV.B.3.3. Tourisme

Lesdain, village des pépinières



Le village de Lesdain (Brunehaut) concentre une densité rare de pépiniéristes depuis près de 200 ans (23 producteurs, 300 ha cultivés, 4 millions d'arbres en culture). Les pépinières de Lesdain ont ainsi progressivement acquis une réputation forte dans le Benelux autour de cette activité identitaire structurante. Une étude de concept et de faisabilité a été lancée avec pour objectifs d'affirmer un pôle de compétitivité fort et de développer l'attractivité touristique du village à partir de son savoir-faire traditionnel arboricole. Au cours de l'année

2011, l'étude de concept et de faisabilité a été clôturée. Elle a permis de concevoir un projet de développement articulé sur une structure faîtière fédérant les pépiniéristes autour d'un concept commercial et touristique à la mesure du potentiel que présente le secteur arboricole à Lesdain. De même, l'Agence s'est attachée à identifier les sites susceptibles d'accueillir l'infrastructure qui pourrait abriter les activités de cette structure faîtière.

Ellezelles, village gourmand

L'étude de concept et de faisabilité d'aménagements «Village gourmand» lancée en partenariat avec la commune vise à développer l'attractivité gastronomique d'Ellezelles, mais aussi du Pays des Collines et de la région. Elle s'appuie sur la présence du Château du Mylord, qui, avec désormais 2 étoiles au guide Michelin, peut devenir l'élément fondateur d'un pôle d'excellence sur les produits du terroir, la gastronomie et l'art de vivre. La structuration du Village devra s'appuyer tant sur des équipements que sur un calendrier fourni d'animations et d'ateliers culinaires. Le diagnostic et la définition de la stratégie et du concept ont été menés en 2010. Restait alors à mûrir ces éléments en collaboration avec la commune afin, notamment, de dégager une localisation adéquate pour les équipements à créer dans le cadre d'un partenariat public-privé.



Musée de l'Auto, Leuze-en-Hainaut



Après avoir défini le concept et élaboré les dossiers en vue de l'obtention de moyens financiers touristiques pour le Musée de l'Auto, IDETA a poursuivi l'étude d'aménagement des abords et a entrepris le marquage routier du site. En vue de l'implantation d'un musée de la route sur le site Ernaelsteen (Leuze-en-Hainaut), il est en effet prévu d'y créer un nouveau bâtiment pour accueillir les collections du musée de la route, basé actuellement à Mons.

Le projet est désormais lancé pour requalifier l'entrée de Ville de Leuze, marquer l'entrée du site, augmenter la surface d'exposition intérieure et extérieure pour accueillir notamment la collection du musée de la route mais également optimiser le fonctionnement du site avec 2 équipes de gestion (Musée de l'auto et Musée de la route) et l'Office du Tourisme de Leuze.

Requalification du site du Floréal Panoramique (Mont Saint Aubert)

A la demande du propriétaire, IDETA a cadré la démarche de requalification du site du Floréal dans une approche globale de revalorisation du Mont Saint Aubert. Une étude de concept et de faisabilité pour la requalification hôtelière, la requalification de la plaine de jeux ainsi que la requalification du site a été menée. L'étude est en cours de finalisation pour aboutir à des propositions tant pour le secteur privé que pour le secteur public en vue de faire un saut qualitatif et créer une nouvelle dynamique sur le site.

Inno Rando pour Tous

L'Agence IDETA pilote et anime le projet Interreg franco-wallon «Inno Rando pour tous». Ce dernier couvre un vaste territoire transfrontalier de randonnée aux portes de Paris et de Bruxelles. Il associe, pour le versant français, les Comités départementaux du tourisme et Conseils généraux du Nord et de l'Aisne, et, pour le Hainaut belge, l'Agence Intercommunale.

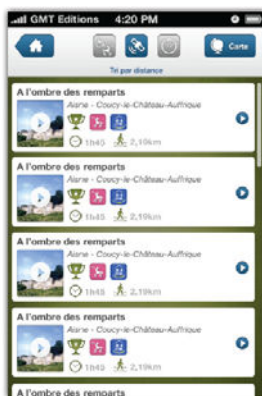
Le partenariat vise à utiliser au mieux le potentiel des technologies émergentes web et mobile (Inno) pour satisfaire les besoins en randonnée d'un large public familial, valide ou en situation de handicap.

Le projet inclut un volet «aménagement et équipement» d'une quinzaine de circuits de randonnées adaptés à une ou plusieurs formes de handicap (moteur, auditif, visuel, mental) de part et d'autre de la frontière.

En 2011 et début 2012, les partenaires ont arrêté la liste des différents circuits et sites à adapter aux personnes à mobilité réduite et bien avancé dans la concrétisation du volet «TIC».

Les partenaires ont créé en commun la marque «Rando Famili, des balades funs et faciles à faire en famille».

Appuyé sur un site web bilingue français néerlandais www.randofamili.com, le dispositif comprend : 67 circuits identifiés pour les familles (faciles, praticables en poussette pour la plupart), enrichis d'une vingtaine de vidéos de séduction, de 255 pastilles audio au total, de topofiches ludiques et conviviales. En 2012, les partenaires finalisent la mise en ligne du site internet et préparent le lancement du dispositif avec une campagne de webmarketing au printemps, ainsi que le lancement d'une application mobile pour les plateformes Apple market et Android.



Résultats sous forme de liste



Demande de géolocalisation



Voie Romaine

Les 4 sites archéologiques majeurs de Velzeke (Provinciaal Archeologisch Museum), Blicquy (Archéosite d'Aubechies), Pommeroeul (Espace gallo-romain d'Ath) et de Bavay (Musée archéologique) collaborent dans le cadre d'un projet transfrontalier. Il vise la valorisation unique et exclusive d'un tronçon de voie romaine s'étendant sur 85 km (15 en Flandre, 63 en Wallonie, 7 en France). Le produit de route touristique «voie romaine» liaisonne les différents sites afin d'offrir une expérience complète aux visiteurs.

Après 3 ans de coopération, les partenaires, pilotés par l'Agence Intercommunale Ideta, ont mis en œuvre les actions programmées. Ils ont repéré le tracé de la voie romaine antique et de la route touristique pouvant être emprunté par les visiteurs. La voie a été balisée de 10 bornes miliaires reproduisant les bornes antiques complétées de contenus d'interprétation. Une signalisation touristique permet aux visiteurs de suivre le tracé en voiture sur les 3 versants du projet. Leur information et expérience est renforcée par le carnet de route du visiteur, disponible dans les 4 musées partenaires en deux langues, le français et le néerlandais. Ludique et pratique, il offre une visite scénarisée et récréative aux familles.

L'événementiel VIA ROMANA s'est déroulé lors du week-end de Pâques 2011 (samedi 23, dimanche 24 et lundi 25 avril), avec un retentissement supérieur à celui espéré. Plus de 8.000 personnes ont assisté aux nombreuses démonstrations de troupes qui se sont tenues sur 3 jours et dans les 4 sites archéologiques partenaires.

Enfin, les partenaires activent leurs relais de communication pour poursuivre et renforcer l'attractivité de la voie romaine, mettant à profit les supports et médias auxquels ils ont accès. Dans ce cadre, le site internet du projet, www.ba-ve.com a été entièrement refondu pour centraliser toute l'information pratique et touristique de la voie romaine et de ses partenaires.



🚩 Animation et accompagnement des acteurs

IDETA se positionne clairement en tant qu'opérateur public soutenant et conseillant les opérateurs privés, publics et associatifs. En cela, la Direction de la Valorisation du territoire a poursuivi, en 2011, une politique d'animation du réseau d'acteurs touristiques à travers des groupes de travail orientés «projet». Il en a été ainsi pour les publics scolaire (Wap'Pedago), famille (Wap'Aventures), groupes, accueil, rando (Inno Rando), vélo (Schéma directeur du vélo), hébergements, producteurs (brasseries)...

IV. Marketing touristique stratégique et opérationnel

Rappelons que toutes les actions sont menées conjointement avec la Maison du Tourisme de la picardie belge (Mouscron, Comines-Warneton, Estaimpuis), en vue de faire valoir la Wallonie picarde.

- 54.000 visiteurs uniques sur www.visitwapi.be en 2011

IDETA, à travers la Maison du Tourisme de la Wallonie picarde, a poursuivi l'animation du site web portail de l'offre touristique de la Wallonie picarde, www.visitwapi.be et qui recueille une audience croissante. Le site et la base de données qui l'alimente ont été profondément mis à jour fin 2011 et début 2012 à l'occasion de la collecte d'informations pour la parution du nouveau guide touristique. L'ensemble des circuits de randonnées ont rejoint le portail [visitwapi.be](http://www.visitwapi.be) en attendant la concrétisation des schémas directeurs vélo et rando en 2012 et le lancement d'un site web dédié à la randonnée, toutes disciplines confondues, en 2013. Enfin, la homepage du site, qui présente plusieurs idées d'événements et sorties, est modifiée chaque semaine.

Le site web est complété d'un groupe Facebook lancé en 2009 et regroupant plus de 950 «fans».

La «lettre des petites idées de sorties du week-end» est publiée chaque semaine sur le site web et la page Facebook. Cette démarche sera mutualisée en 2013 avec l'initiative de l'ASBI Culture Point Wapi dans le projet de création d'un agenda exhaustif des activités proposées sur l'ensemble de la Wapi (site web + mensuel + mobile).

Une conceptrice-rédactrice a rejoint l'équipe fin 2011 en vue d'affirmer une stratégie rédactionnelle et contenus sur l'ensemble des sites web de la Maison du Tourisme et lancer des opérations démarchages via emailing en 2012. A cet effet, il est également prévu de former le graphiste de la Maison du Tourisme au webdesign et de faire bénéficier l'équipe de conférences en e- et m-tourisme.

Enfin, sur le plan technique, le back-office (base de données et plug-in de connexion aux Système de gestion de contenus) du web touristique de la Wallonie picarde fera l'objet d'un audit et d'une adaptation aux besoins de plus en plus pointus de webmarketing de la Maison du Tourisme.

Pour rappel, la plateforme CMS, le graphisme et l'hébergement sur un serveur ont été mutualisés avec différents opérateurs du territoire : le Parc naturel des Plaines de l'Escaut (www.plainesdelescaut.be), Culture.Wapi (www.culturepointwapi.be), Ideta (www.ideta.be) et prochainement le Parc naturel du Pays des Collines, la Fondation de la Cathédrale Notre-Dame de Tournai et l'Office de tourisme de Tournai.

Après plusieurs années d'intégration des outils de communication papier, les premiers dispositifs web conjoints ont été mis en ligne en 2010 : www.visitwapi.be (qui remplace les sites internet précédents tournais.be et picardiebelge.be) et www.wapischools.be (en remplacement de sortie-scolaire.be).

Ces lancements sont le fruit de 2 ans de travail intensif (1) sur la base de données, qui a été transférée à l'échelle wallonne (base de données PIVOT initiée par le Commissariat du tourisme), (2) sur le développement d'un Système de Gestion des Contenus open source, complexe et innovant (CMS - Content Management System), (3) sur le graphisme et (4) sur la structuration et la présentation de l'offre touristique.

Le site visitwapi.be est le premier site internet wallon à fonctionner à partir des données de la base PIVOT, et constitue ainsi une expérience utile au déploiement sur le web des Maisons du Tourisme wallonnes.

➤ Editions

Les éditions publiées en 2010, «11 sites patrimoine à découvrir en Wallonie picarde» et «13 sorties en famille à découvrir en Wallonie picarde», avaient été conçues pour une validité de deux ans. Ce parti pris a permis de dégager du temps pour mener à bien de nouveaux projets en 2011, notamment le lancement d'un concours de gastronomie (voir plus loin) et le lancement de plusieurs nouveaux projets transfrontaliers apportant des opportunités de visibilité importante pour l'offre touristique de la Wallonie picarde.

Dès fin 2011, le travail a repris sur le guide touristique 2012 publié en mars 2012 :

- un guide reprenant l'exhaustivité de l'offre touristique de la Wapi (FR-NL et résumés en EN, 100.000 exemplaires pour sa 1re impression) : sur près de 200 pages, dans un format pratique et convivial de pocket magazine, il présente les nouveautés, l'offre touristique, des suggestions de balade, les carnets de jeux Wap Aventure pour enfants, les balades familiales Rando Famili, les restaurants (gastronomiques, tables de terroir, fermes gourmandes, bistrot de terroir, restaurants de l'opération Wapi Chefs), producteurs, hébergements, agenda. Nouveautés : un espace de présentation des 14 brasseurs et plus de 100 bières du territoire, un espace dédié aux escapades hors Wallonie picarde, en Belgique, dans l'Eurométropole, dans le Nord de la France ;
- une carte routière touristique en complément du guide (FR-NL, 100.000 ex) ;
- une affiche-carte touristique à placer chez les opérateurs ;
- une campagne de mailing et emailing multi-cibles a été réalisée pour le lancement de ces supports s'appuyant sur un mini-site dédié, www.guide.visitwapi.be, sur lequel les internautes peuvent feuilleter le guide, le commander, et télécharger des bannières et images pour en faire la promo sur leurs propres blogs et sites.



Le guide touristique



La carte touristique



Exemples de bannières web promotionnelles en FR et NL



➤ Visibilité média

La Maison du Tourisme a également été impliquée dans plusieurs actions et partenariats avec la presse : 7 double-pages thématiques sur les lieux touristiques de l'Eurométropole avec le Courrier de l'Escaut (juillet-août 2011), reportages Hainaut's Envie et Télétourisme, reportage de lancement de l'émission « Bienvenue chez vous » du réseau des télé communautaires, visibilité dans Pays du Nord.

➤ Familles

La mise en marché de la filière famille a été entamée en 2010 avec le lancement de la collection de 24 carnets de jeux Wap Aventure répartis sur 17 sites de la Wallonie picarde. Vendus 1€ dans les sites participant mais en téléchargement gratuit sur le web, les carnets de jeux proposent une visite ludique aux enfants de 5 à 8 ans et de 9 à 12 ans (2 niveaux), qui repose sur une énigme à résoudre à travers une série de questions. Le financement de l'opération associe les opérateurs participant, IDETA et le Commissariat général au tourisme de la Région wallonne, qui a soutenu cette initiative inédite en Belgique au titre de projet innovant et pilote. La gestion et la promotion des carnets de jeux se poursuit :

- mise à jour des 24 carnets de jeux selon besoins ;
- poursuite de la diffusion des supports édités (60.000 flyers, 50.000 brochures, 800 affiches, et 50 totem et présentoirs) ;
- mise à jour du site dédié www.wapaventure.be ;
- campagne de promo radio ;
- visibilité importante de la collection dans le nouveau guide touristique 2012.

Au-delà de cette collection, un projet Interreg a été obtenu avec le département du Nord et l'Agence de développement et de réservation touristique du Nord en 2011 : Kid Wapi Nord visera la création de supports ludico pédagogiques pour les sites et une communication transfrontalière à destination des enseignants et des familles.

➤ Randonnée

L'offre en randonnée pédestre sur notre territoire s'adresse à un public familial et de groupes d'amis, il s'agit de balades nature plutôt que de randonnée sportive ou d'itinérance telle qu'elle peut se pratiquer dans les massifs montagneux par exemple. L'aménagement et la promotion des circuits pédestres seront repositionnés pour répondre aux attentes de cette clientèle de petits groupes avec enfants. Tandis que se concrétisent, en 2011, les schémas directeurs rando pédestre, vélo, équestre et vtt, l'année 2011 a vu la mise en ligne des premières réalisations du projet transfrontalier « Inno Rando pour Tous » et d'une gamme de circuits de randonnées ludiques et familiaux à travers la marque Rando Famili :

- sélection d'une petite vingtaine de circuits faciles et courts pour publics familiaux ;
- site web bilingue randofamili.com ;
- vidéos de séduction sur les circuits de randonnées ;
- téléchargement de pastilles audio pour écouter des histoires en marchant ;

- création de topofiches ludiques à partir de cartes aquarellées et proposant des suggestions de visites à proximité ;
- une application mobile pour Iphone et Android (lancement prévu pour mai 2012).

Cette filière fait l'objet d'un travail de fond dont les aboutissements communiquant seront visibles à partir de 2013, permettant ainsi le lancement simultané des 4 filières (disciplines).

➤ Événementiel

IDETA et l'ASBL Culture.Wapi ont entamé une collaboration dont le premier résultat, déjà visible, est la mise en ligne du nouveau site internet culturepointwapi.be. La collaboration, qui doit être poursuivie, renforcée et étendue, ambitionne de structurer et valoriser les événements de la Wallonie picarde.

Le diagnostic de la filière événementielle est en cours de finalisation sur base de thématiques majeures et de programmation calendaire. La stratégie de valorisation et marketing s'appuiera sur ce diagnostic. Les outils de communication événementielle ont été définis (périodique, web et mobile) et devraient aboutir en 2013.

Chaque jeudi, IDETA compile les événements du week-end et les publie sur visitwapi.be sous le titre «Les petites idées tranquilles et surprenantes du week-end». Ce dispositif a déjà attiré plus de 850 abonnés sur la page Visitwapi du réseau social Facebook.

Enfin, l'Agence a lancé un concours de recettes de la Wallonie picarde, Wapi Chef (cf. ci-dessous).

➤ Gastronomie et séjour

Ces filières sont amenées à se développer en lien avec l'industrie agroalimentaire, les producteurs et restaurants de la région et les réseaux de labellisation wallons. Les offres ont été mises à jour dans la base de données et affichées sur le site internet visitwapi.be.

IDETA a également initié une opération d'envergure avec les partenaires médiatiques No Télé et L'Avenir. Le concours de recettes (incluant nécessairement un produit local) Wapi Chef s'est déroulé de mai à juillet 2011. A l'issue d'une sélection par 4 grands chefs de la région, 4 émissions de télé-réalité ont été tournées par No Télé (équipe de Délices&Tralala) chez les candidats donnant lieu à de multiples reportages sur les restaurants participant et les producteurs dont les produits avaient été retenus par les candidats. Les partenaires se disent prêts à renouveler l'opération en 2012 ou 2013.

L'opération en quelques chiffres :

- 15 candidatures, 4 candidats retenus, 4 chefs, 4 émissions de télé-réalité ;
- 500 affiches et 1.000 flyers imprimés ;
- plus de 10 reportages sur No Télé, 10 articles dans l'Avenir, 7 concours auprès des lecteurs de l'Avenir, 2 articles dans la Dernière Heure ;
- plus de 2.000 visites sur www.wapichef.be ;
- près de 30 recettes et une liste importante de producteurs visibles dans le livre de recettes publié à l'issue de l'opération, en décembre 2011, en partenariat avec Racines ;

- 2.000 exemplaires du livre «Les P'tits secrets des Wapi Chefs», diffusés dans les librairies de la Wallonie picarde, dans le réseau des opérateurs touristiques, par les restos et producteurs associés, et par les partenaires média (1.700 exemplaires écoulés en décembre 2011).



➤ Groupes scolaires

Les actions ont porté sur :

- la réactualisation des 284 animations pédagogiques référencées dans la base de données ;
- la gestion du site web dédié au public des enseignants www.wapischools.be - 150 visiteurs / mois ;
- le suivi du projet de création de 16 dossiers pédagogiques Wap Pedago dans 6 sites partenaires. Comme les Wap Aventure, qu'ils viennent parfois compléter, les Wap Pedago sont développés pour deux catégories d'âge : les 5 à 8 ans et les 9 à 12 ans. Les deux premiers Wap Pedago, pilotes de l'opération, ont été finalisés en 2011 et les contenus préparés pour les prochains Wap Pedago qui porteront sur les Plaines de l'Escaut. Ils sont rédigés par des enseignants du territoire. La mise en page des premiers numéros a été confiée à une agence, les suivants sont déclinés par IDETA ;
- la participation en partenariat avec l'Agence de développement et de réservation touristique du Nord au salon de l'Education de Namur du 19 au 23 octobre 2011 ;
- l'édition d'une carte des sites touristiques adaptés aux scolaires à l'occasion du salon.

➤ Groupes et entreprises

En 2011, IDETA a maintenu les supports de communication existants à destination des publics groupes et entreprises.

IV.C. Direction des Moyens Généraux

IV.C.1. Mission

La Direction des Moyens Généraux assure une mission transversale tant au niveau des différentes directions que des différents secteurs d'activités de l'Agence Intercommunale.

Font partie de ses compétences, la gestion financière de l'Agence et de structures partenaires, la gestion des ressources humaines, l'intendance et les services d'économat, la coordination et la supervision des marchés publics, la gestion des acquisitions ou encore des dossiers contentieux.

La Direction des Moyens Généraux supervise par ailleurs la gestion du crématorium 'Les Blancs Arbres' ainsi que celle de l'ASBL Bébé Boulot.

Jusqu'en octobre 2011, la Direction des Moyens Généraux coordonnait également les activités visant à renforcer la compétitivité des entreprises sur le territoire de la Wallonie picarde dans le cadre des programmes de subventionnement du Gouvernement wallon.

Cette dernière compétence a été transférée à la Direction des Equipements Economiques (volet gestion des « infrastructures locales ») ainsi qu'à la Direction Valorisation du territoire (volet « programmes transfrontaliers »).

IV.C.2. Résultats synthétiques 2011

Le plan stratégique 2011-2013 prévoyait comme objectifs majeurs :

- la programmation financière : la gestion des emprunts et la maîtrise des charges d'intérêts par une optimalisation de la gestion de la trésorerie ;
- la gestion du volet « ressources humaines » avec un focus sur le programme de formation et la mise en place des cercles de progrès ;
- l'accompagnement des entreprises sous différents thèmes que sont le développement durable, l'innovation, l'intelligence stratégique.

L'année 2011 a incontestablement été une année importante sur le volet des ressources humaines.

La réalisation d'une enquête psychosociale, la mise en place des organes de concertation et des cercles de progrès ont été autant d'occasions de trouver des pistes de progression en terme de bien-être au travail.

Le nombre de recrutements ainsi que la gestion des candidatures spontanées qui ont abondé au cours de l'exercice 2011 - attestant de l'intérêt pour l'Agence et son dynamisme - ont mobilisé également le département (91 candidatures spontanées hors réseau de crèches).

Sur le plan financier, l'année a été assez difficile en matière de gestion de la trésorerie avec peu de rentrées en termes de ventes d'une part, et le financement de gros investissements, d'autre part. L'année s'est finalement terminée positivement avec la libération d'un important montant de subsides relatif à la réalisation de la zone de Frasnes-lez-Anvaing.

Sur le plan juridique et administratif, les acquisitions se réalisent toujours avec de nombreux freins et procédures rendant difficile la réalisation des objectifs fixés.

En terme de suivi des entreprises, à côté des programmes Convergence et Interreg en cours, l'Agence s'est inscrite dans l'avenir avec la participation dans le dispositif « Intelligence stratégique » de l'Agence de Stimulation Economique.

Enfin, l'activité a été bien plus importante que projetée au niveau du crématorium avec pour effet de mobiliser davantage de ressources et d'attention sur ce nouveau métier de l'Agence.

IV.C.3. Programmation et réalisations

IV.C.3.1. Finances et contrôle de gestion

✚ Organisation et support des services financiers

Le volume d'activités, mesuré en termes de gestion de la facturation entrante et sortante, a continué d'augmenter en 2011. En termes de facturation entrante, l'augmentation se situe principalement au niveau du secteur Développement tandis que pour la facturation sortante, la progression est très importante et concerne majoritairement le secteur crématorium.

Factures entrantes	2009	2010	2011
Secteur développement	1.848	2.806	3.187
Secteur tourisme	247	256	273
Secteur participations	0	0	0
Secteur crématorium	95	322	238
Total	2190	3.384	3.698
Evolution		58%	9%

Factures sortantes	2009	2010	2011
Secteur développement	534	890	1.087
Secteur tourisme	49	124	99
Secteur participations	0	0	0
Secteur crématorium	7	1.274	2.210
Total	590	2.288	3.396
Evolution		287%	148%

Placements de trésorerie

	En euros	Développement	Participations
Placements de trésorerie		7.790.620	17.446.160
Intérêts perçus		17.889	579.588

Dans le secteur Développement, la disponibilité de la trésorerie a été faible tout au long de l'année. En fin d'année, l'encaissement des subsides de la Région wallonne relatifs à la zone de la Sucrierie à Frasnes-lez-Anvaing a fortement influencé la position de trésorerie au 31.12.2011. Ces montants seront utilisés pour rembourser les tranches d'emprunts venant à échéance en 2012.

Emprunts

A la fin 2011, la situation des emprunts pour les différents secteurs se situe comme suit :

	En euros	Développement	Crématorium	Parcs	Participations
Emprunts		37.728.145	6.289.105	30.987	-
Remboursements 2012		6.499.000	220.023	6.039	-
Intérêts		482.926	248.528	3.524	259.000
Subsides en intérêts		129.480,74	-	-	-

Au niveau du secteur Développement, les emprunts comportent une partie contractée auprès de la Sowafinal (8M€). Les intérêts afférents aux emprunts dont les montants inscrits dans le dispositif Sowafinal s'élèvent à un montant brut 480.328,96 euros avec une subvention en intérêts de l'ordre de 129.481€.

Le budget mentionnait un montant de 807.000€, soit un écart positif de plus de 39% au profit de l'Agence. Le taux réel s'établit donc à 1,27% (brut) et à 0,9% (net après intervention de Sowafinal).

Pour le secteur crématorium, les emprunts ont été consolidés sur base d'un taux fixe de 3,95% sur 20 ans.

Au niveau du secteur Participations, les charges qui sont enregistrées au compte concernent uniquement les intérêts sur les parts A1E et A1G reversés aux communes. Les autres opérations financières sont logées dans les secteurs IVA et IVB de l'IPFH.

Contrôle budgétaire

Globalement, les charges ont été bien maîtrisées au sein des différents secteurs. Elles sont conformes au budget. Les dépenses ont été un peu supérieures au niveau du secteur crématorium, de par le volume d'activités nettement supérieur à celui qui était attendu.

L'Agence poursuit toujours le développement d'outils de reporting budgétaire adaptés aux besoins de ses différentes directions.

IV.C.3.2. Volet juridique et administration

Mission constante mais revêtant un rôle clef, les services juridiques ont pour dessein, outre l'encadrement permanent des procédures d'expropriation/acquisition de terrains, d'assurer un rôle de veille législative concernant l'évolution du cadre légal entourant l'exercice des missions de l'Agence Intercommunale.

✚ Acquisitions

Au niveau des acquisitions, le bilan de l'année se présente comme suit :

ZAE	Montant liquidé (acquisition, indemnités, frais)	superficie emprise	Superficie excédentaire (m²)	Superficie totale (m²)
LE2	11.583	3.968	0	3.968
LE2	21.650	7.800	0	7.800
LE2	142.702,00	30.422	38.363	68.785
LE2	341.960,18	22.608	0	22.608
LE2	2.600	1.356	0	1.356
Total LEUZE2	520.495,18	66.154	38.363	104.517
TO3	14.100,00	7.100	0	7.100
TO3	5.400,00	2.780	0	2.780
Total TO3	19.500,00	9.880	0	9.880
GH2	83.506	2340	0	2340
Total GH2	83.506	2.340	0	2.340
Port de Pecq	1.200.000	22.284 (+immeubles)	0	22.284
Total Pecq	1.200.000	22.284	0	22.284
Polaris	120.484	1.740 + immeuble	0	1740
Total Polaris	120.484	1.740	0	1.740
Champ Lionne	124.152	4.182	0	4.182
Total Champ Lionne	124.152	4.182	0	4.182
GHI2	49.260	2390	0	2390
Total GHI2	49.260	2.390	0	2.390
Total Général	2.117.397,18	108.970	38.363	147.333

La mise en œuvre des zones d'activité économique implique un lourd travail de négociation mené à la fois en nom propre et à la fois par le Comité d'acquisition d'immeubles. Le parti actuel ayant été de favoriser, autant que faire se peut, l'intervention directe d'IDETA comme ce fut encore le cas pour les terres visées par l'extension de Leuze Europe.

Toutes les acquisitions ne concernent pas les zones d'activité futures. Certains terrains sont rachetés aux entreprises (surfaces non utilisées, faillites, échanges...). Cela concerne principalement les zones de Ghislenghien II, Champ Lionne et Leuze Europe II.

L'acquisition la plus importante concerne la zone du Port de Pecq dans le cadre de l'opération de revente à la société Durabilitas.

Soulignons qu'une acquisition a été réalisée en fin d'année et comptabilisée dans l'exercice 2012. Il s'agit d'une acquisition auprès de la commune de Frasnes-lez-Anvaing pour une superficie de 1,844 ha dans le périmètre de la zone d'activités.

Une indemnité a également été versée dans le cadre d'un accord locatif pour un montant total de 150.000€ au niveau de la zone du Port de Pecq.

✚ En termes de marchés publics, la liste des adjudicataires pour l'année 2011 est reprise en annexe au présent rapport. En terme de volumes, le nombre de cahiers des charges gérés en 2011 s'établit comme suit :

Type	Développement	Tourisme	Total	En €
Travaux	13	0	13	€ 6.775.562,19
Services	7	2	9	€ 5.106.828,08
Fournitures	4	0	4	€ 260.453,35
Total	24	2	26	€ 12.142.843,62

Si l'on se réfère au type de procédure, la répartition se présente comme suit :

Adjudications publiques	9
Procédures négociées	9
Appel d'offres général	7
Appel d'offres restreint	1
Total	26

Signalons que 5 marchés et 5 avenants ont été soumis à la tutelle de la Région wallonne.

Toujours au sujet des marchés publics, l'année 2011 a enfin vu la publication du nouvel arrêté d'exécution des lois des 15 et 16 juin 2006 relatives aux marchés publics. Celui-ci fonde le droit commun en la matière et remplace l'arrêté du 8 janvier 1996 qui était lui-même l'arrêté d'exécution de la loi du 24 décembre 1993. L'entrée en vigueur est prévue dans le courant du printemps 2012 mais une première analyse de fond a déjà été effectuée aux fins d'anticiper les futurs changements.

Aux rangs des modifications majeures de l'ancien corpus réglementaire, on peut noter un rehaussement des seuils financiers permettant le recours à une procédure négociée, quelques modifications substantielles quant à la définition des critères d'attribution en matière de marchés relevant de prestations d'ordre intellectuel ou encore une définition étayée du modus operandi applicable en matière de dialogue compétitif.

Il va de soi qu'un travail de mise en conformité des procédures en vigueur a été entrepris, de même qu'un plan de formation à destination du personnel.

Par ailleurs, des modifications en matière de réglementation urbanistique ont également été publiées. Celles-ci entraînent un amendement du CWATUP, notamment concernant les obligations de consultation de pouvoirs transfrontaliers dès lors que des projets sont menés au droit de territoires contigus de plusieurs pays.

Le volet de suivi des contentieux occupe une place non négligeable dans le travail courant du service. Divers contentieux de cet ordre ont émaillé le quotidien :

- le recours devant le Conseil d'Etat concernant le projet de parc éolien de Silly-Ghislenghien ;
- le recours devant le Conseil d'Etat concernant le parc logistique de Lessines (Ollignies).

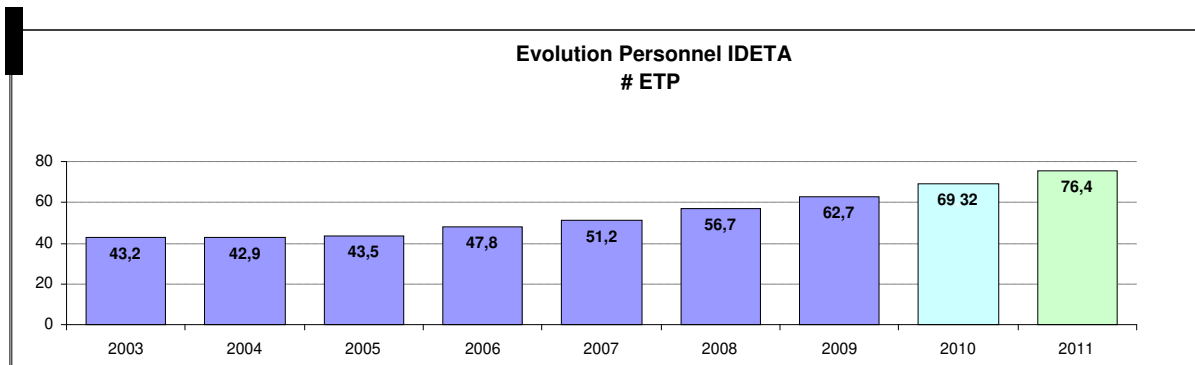
Au-delà du volet administratif, ont également été gérés différents contentieux commerciaux (procédure de recouvrement), civils et pénaux (ce qui fut le cas avec la clôture et le prononcé du procès en appel ayant trait à la catastrophe de Ghislenghien, pour lequel IDETA a bénéficié d'une indemnisation à titre de partie civile au procès). Enfin, divers contentieux ont touché au droit de la construction et des marchés publics.

IV.3.C.3. Gestion des ressources humaines

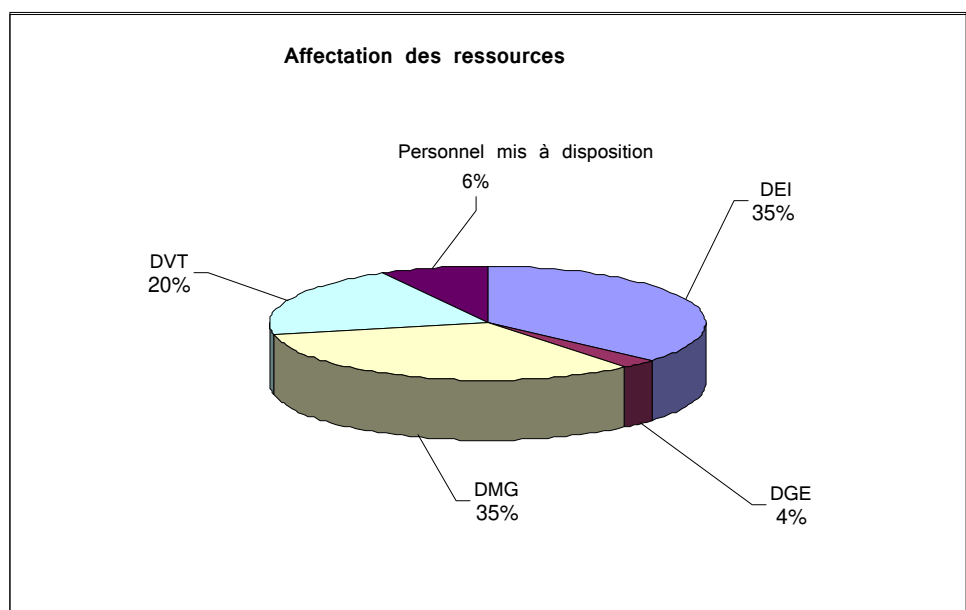
- Bilan social

A la clôture de l'exercice, l'Agence Intercommunale occupe 62 personnes à temps plein et 19 personnes à temps partiel, soit 81 travailleurs avec une correspondance de 76,4 ETP.

La création d'emplois s'établit à 28,6 ETP en 5 ans, soit une augmentation en termes d'ETP de près de 60%.



En termes d'affectation des ressources, la répartition se présente comme suit entre les différentes directions :



- Recrutements et départs

Si l'on considère le tableau de mouvements du personnel au cours de l'exercice, 24 entrées ont été enregistrées contre 18 sorties, soit une création nette d'emplois de 4 unités (en équivalent temps plein).

Signalons que fin 2011, un marché a été lancé pour la réalisation des rapports psychotechniques dans le cadre des recrutements. Ce marché a été attribué à l'entreprise TRACE.

Les candidatures spontanées se sont élevées à 91 unités.

- Aides à l'emploi

L'Agence intercommunale a bénéficié, au cours de l'exercice 2011, des aides suivantes :

Type d'aide	Nombre d'ETP concernés	Aides directes reçues	Réductions ONSS obtenues
APE	3	51.013,73€	42.341,40€
CPE	3	83.000,00€	/
ACTIVA	1,4	3.094,72€	4.950€
Total	7	137.108,45€	47.291,40€

- **Formations**

L'Agence intercommunale s'est inscrite dans une politique de formation continuée et s'est fixé des objectifs tant en termes de jours de formation que de budget.

Consommation plan de formation par Direction - Euros

Direction	Budget €	Consommé €	%
DGE	5.000 €	3.075 €	61,5%
DMG	6.000 €	4.402 €	73,4%
DEI	10.000 €	9.609 €	96,1%
DVT	5.000 €	5.746 €	114,9%
Total	26.000 €	22.831 €	87,8%

Consommation plan de formation par Direction - Jours

Direction	Budget j	Consommé j	%
DGE	36	7	19,4%
DMG	223	59,5	26,7%
DEI	216	34,5	16,0%
DVT	120	24,5	20,4%
Total	595	125,5	21,1%

On constate que le plan de formation pour les formations générales est toujours trop peu utilisé par le personnel. L'organisation de formations communes au sein de l'Agence intercommunale devrait permettre dans l'avenir d'améliorer l'indicateur. Cela permettra également de diminuer le coût de formation moyen qui s'établit actuellement à 182€/jour.

Par contre, un important dispositif a été mis en place en matière de sécurité - tels l'organisation des Brevets de Premiers Secours, la formation à la sécurisation des équipements électriques, au réenclenchement de cabines à haute tension ou encore des éoliennes. Environ 40 jours de formations y ont été consacrés pour un budget substantiel de l'ordre de 14.000 €.

Cet effort sera poursuivi au cours des exercices suivants dans le cadre du programme à 5 ans.

- **Cercles de progrès**

La mise en place de cercles de progrès en interne avait pour objectif principal de créer une culture d'entreprises et de favoriser la collaboration entre différents services, directions sur des thèmes généraux et communs.

Dans une démarche progressive à long terme, ces cercles visent à apporter des améliorations qualitatives sur des thèmes qui concernent l'ensemble des travailleurs tels :

- la mobilité ;
- les comportements écologiques ;
- le bien-être des travailleurs ;
- les ressources informatiques.

L'année 2011 a été l'occasion de mettre en place les groupes et de faire émerger les propositions.

De manière synthétique, nous présentons ci-joint les principales propositions retenues :

Groupe I. Mobilité

A court terme		A long terme (Site St Georges)
Mise en place d'une consigne pour la réception des colis, recommandés privés	Organisation d'une journée sans voiture	Organisation des repas en interne (futur bâtiment)
Organisation d'un système de réservation en ligne des véhicules de services	Organisation du voyage du personnel à vélo	Mise à disposition de douches, vestiaires, local à vélos
Achat de vélos et vélos électriques de service	Mise à disposition d'un poste de travail au sein des smart work centers et de pc portables	Mise en place d'un plan de mobilité entreprise
Réservation de 2 places pour le covoiturage dans le parking	Organisation d'une navette gare et information pour les visiteurs	
Organisation de la commande des repas à l'accueil	Priorité aux personnes venant en transport en commun ou en covoiturage pour les véhicules de services	

Groupe II. Bien-être au travail

A court terme		A long terme
Présentation des projets par les gestionnaires lors des repas du personnel	Staffs plus réguliers pour une bonne coordination (lundi matin staff intra-directions, lundi pm staff inter-directions)	Organisation des repas en interne (futur bâtiment)
Reprise du placement par tirage au sort lors des événements du personnel	Mise en place d'un intranet	
Mise en place d'une boîte à idées ou à suggestions	Désignation d'une ou plusieurs personnes de confiance	
Mise en place d'une consigne pour la réception des colis, recommandés privés	Réaliser un benchmarking par rapport à des structures comparables (ex : mise en place d'un service de repassage en interne,...)	

Groupe III. Comportements écologiques

A court terme	A long terme
Mise en place d'une politique d'achat éco-responsable (produits d'entretien, boissons équitables ou du terroir, fournitures de bureau, papier,...)	S'inscrire dans une démarche de dématérialisation et de simplification : gestion électronique des documents, archivage électronique, ...
Actions de sensibilisation aux éco-gestes (collecte caritative, WE de la récupération, journée du pull, semaine des déchets, repas végétariens ou de saison ...)	Mise en place d'un outil d'analyse et de gestion de l'environnement par l'Agence : <ul style="list-style-type: none"> - définition d'indicateurs écologiques - optimisation de la consommation (réglage chauffage, sanitaires, ampoules économiques,) - élaboration d'une charte de comportement - formation aux éco-gestes - intégration de clauses écologiques dans les CSC

Pas de budget spécifique mais sur certains postes d'achats, accepter une augmentation de 10% à 20% sur les prix traditionnels pour des produits de meilleure qualité.

Groupe IV. Ressources informatiques

A court terme	A long terme
Mise en place d'une plateforme de type forum d'échange entre utilisateurs (sera mise en lien avec l'intranet)	
Organisation des dossiers informatiques sur le serveur	-
Formation / sensibilisation des utilisateurs au potentiel des outils	-
	Mise en place d'un Wiki d'entreprise (intranet du futur avec interface entre les différents outils de l'Agence Intercommunale)
Mise en place d'un système de vidéophonie	
Uniformiser la suite utilisée en interne	

Actions déjà mises en place

Un budget a été identifié et réservé dans le plan financier 2012-2014 pour la réalisation des actions retenues.

- **Enquête psycho-sociale**

La réalisation d'une enquête psycho-sociale est l'une des actions proposées par le cercle de qualité Bien-être pour évaluer la situation de départ et y apporter des réponses précises et des améliorations en connaissance de cause.

Cette enquête a été réalisée à la fin du mois d'août. Globalement, l'indice est estimé très positif au regard des 91% de répondants qui ont considéré leur travail comme correct à épanouissant.

Des points d'attention ont été également mis en évidence. Ces points font l'objet de travaux spécifiques au sein des cercles de progrès ou du comité de concertation de base relatif au bien-être (voir ci-après).

- **Mise en place des organes de concertation**

L'Agence intercommunale s'est développée à un rythme soutenu. En fin d'exercice, le nombre de personnes occupées dans l'Intercommunale dépassait les 80 unités ce qui ne permet plus un contact journalier et direct avec l'ensemble du personnel.

La mise en place d'organes de concertation tel le comité de concertation de base relatif au bien-être (équivalent CPPT dans le secteur privé) et du comité de concertation était une priorité de l'année 2011.

La première réunion du comité de concertation de base relative au bien-être s'est déroulée le 15 septembre 2011. Les premiers travaux ont concerné la présentation de l'enquête psycho-sociale réalisée par le service de prévention externe ainsi que le projet de modification de l'organigramme, principalement la création d'une nouvelle direction «Participations et Energie».

La mise en place du comité de négociation a été reportée au premier trimestre 2012 avec une refonte importante du règlement de travail au regard des changements conséquents apportés à la structure depuis sa dernière approbation en 2009.

IV.C.2.5. Action visant à renforcer la compétitivité des entreprises

Les services de soutien aux entreprises s'inscrivent dans deux programmes soutenus par les Fonds structurels européens et la Région wallonne. Il s'agit de l'Objectif Convergence et de l'Initiative Interreg 4. Les périodes couvertes par ces programmes d'actions sont respectivement 2008-2013 en ce qui concerne Convergence et 2008-2011 pour Interreg 4.

Les moyens alloués représentent un montant total de 3.587.964 euros, lesquels se répartissent en frais de personnel, en frais de fonctionnement liés au personnel et en frais de réalisation d'actions.

En 2011, un montant global de dépenses de 617.737.69 euros a été consommé avec la ventilation suivante par action :

Programme Convergence	461.384,02
Action Sensibilisation & Information des PME	145.125,12
Action Accompagnement individuel	62.850,67
Action Technologie de l'Information et de la Communication	33.299,99
Action Orientation stratégique des PME	111.456,69
Action ViaVia Wallonie Bruxelles Flandre	108.651,55

Initiative Interreg 4	156.353,67
TOTAL	617.737,69

Notons que 75 % des dépenses se rapportent aux frais de personnel ; ceux-ci sont liés aux activités d'une équipe de 7 personnes.

Le budget consommé dans le programme Convergence est proche des 65% et de 95% pour Interreg 4 au terme de la quatrième année de programmation.

La méthodologie de travail de la cellule reste basée sur un programme de visites systématiques des entreprises dans l'optique d'identifier leurs besoins et/ou leurs freins au développement.

La visite en entreprise se réalise sur base d'un canevas d'entretien pour arriver à la définition d'un plan d'actions et de conseils, de façon à inscrire le cas échéant l'entreprise dans l'une ou l'autre initiative menée par la Cellule de Compétitivité. Le plan d'actions précise également les incitants publics disponibles, les services d'accompagnement ou d'expertises offerts.

Au cours de l'année 2011, une soixantaine d'entreprises ont fait l'objet de visites, soit dans le cadre de l'action «Passeport Compétitivité» et donc plus spécifiquement dans l'agroalimentaire, soit de manière plus générale. Ces visites, de même que les rencontres d'entreprises à l'occasion d'événements ou d'ateliers, ont donné lieu à l'identification de plus de 213 besoins au sein d'entreprises de notre territoire.

Synthèse Indicateurs 2011	
Nombre de besoins détectés auprès des entreprises	213
Nombre d'entreprises informées personnellement sur les aides, incitants publics et programmes d'accompagnement	55
Nombre d'entreprises informées personnellement sur les atouts E-Business et TIC	31
Nombre d'entreprises accompagnées :	
Aides publiques	14
Expertise externe/Stratégie-Management-Gestion	32
Croissance	14
Développement marchés/Export	21

Le dispositif Eco Team

L'Agence intercommunale poursuit son travail de sensibilisation et d'accompagnement des PME de manière systématique, notamment en matière de développement durable.

En collaboration avec Espace-Environnement et sous le parrainage du Cabinet du Ministre J.C Marcourt, le dispositif-pilote Eco Team procède à la mise en place «d'équipes vertes» en vue d'amorcer la démarche environnementale au sein des entreprises participantes.

L'objectif du projet Eco Team est d'amener les travailleurs à choisir volontairement et librement des comportements favorables au développement durable. Huit entreprises-pilotes réparties équitablement sur le territoire wallon ont participé à ce projet :

- 4 entreprises en Province de Liège, sélectionnées par la SPI;
- 4 entreprises en Wallonie picarde, sélectionnées par notre Agence.

L'accompagnement a été réalisé par Espace Environnement et une contribution financière de l'ordre de 1.500 euros était demandée à chaque entreprise pilote.

Les raisons ayant amené les entreprises à participer au projet pilote sont multiples :

- intérêt marqué pour le développement durable ;
- volonté de consolider une démarche interne déjà en place ;
- volonté de développer une image de marque «verte» (marketing) ;
- volonté de mobiliser le personnel autour d'un projet fédérateur et durable (culture d'entreprise).

Dans tous les cas, le rôle de relais joué par l'Intercommunale a été perçu positivement, a donné confiance aux entreprises dans le projet. Le personnel a généralement adhéré facilement à l'idée initiale, lorsqu'une communication interne a été faite (ce qui n'a pas toujours été le cas). Le postulat du processus participatif a été bien accueilli et s'est révélé «jouable» en entreprise. L'intérêt et le soutien de la direction pour la démarche en cours ont été considérés comme une plus-value.

Le plan d'actions issu du travail de l'EcoTeam est spontanément ressenti comme globalement satisfaisant dans la mesure où il amène des propositions d'actions concrètes et planifiées dans le temps et non juste des idées.

Le programme Passeport Compétitivité pour le secteur agroalimentaire

Pour rappel, l'Agence a initié et développé pour les entreprises qui le souhaitent un service d'orientation stratégique dédié à l'agroalimentaire, l'agro-industrie et les produits de terroir.

En effet, le secteur agroalimentaire est historiquement fortement représenté sur son territoire.

IDETA est consciente de l'importance que représente la mise en place d'une stratégie définie pour la survie et le développement des PME qui constituent la base du tissu entrepreneurial de sa région.

Le programme «Passeport Compétitivité» se déroule méthodologiquement en plusieurs phases :

- diagnostic ;
- accompagnement stratégique en entreprise ;
- coaching collectif ;
- opération «Passerelle» vers la phase opérationnelle au travers des aides à la consultance.

En matière d'accompagnement stratégique, le travail en entreprise s'est poursuivi (60 visites) avec d'une part les sociétés participant à l'action «Passeport Compétitivité» et d'autre part les autres sociétés en lien avec le dispositif IMPULSION. C'est ainsi 34 sociétés qui ont été accompagnées (23 anciennes et 11 nouvelles).

En matière d'audit, deux dossiers représentant plus de 20 journées de prestations ont été réalisés.

Le premier audit concerne l'analyse des métiers et l'optimisation des ressources en vue d'un (re)positionnement stratégique d'une structure de 80 personnes (20 jours).

Le second audit concerne l'analyse de l'orientation stratégique et du développement d'une entreprise de 12 personnes, à la demande de Wapinvest (4 jours).

Le programme ViaVia / Business Dynamics Wallonie - Flandre - Bruxelles.

Le programme ViaVia a pour objectif principal d'accompagner les entreprises wallonnes dans leur développement vers les régions flamandes et bruxelloises.

Cette action qui regroupe 5 opérateurs au niveau de la Wallonie (IDETA, CCIH, BEP, CCICONNECT et IDELUX), encadre les entreprises et met en place divers outils afin d'améliorer la pénétration des marchés par le biais de partenariats / win win.

Grâce à divers partenariats avec des institutions économiques telles que VOKA en Flandre et BECI à Bruxelles, le programme propose des informations pertinentes sur ces marchés et organise des événements communs tels que des rencontres interentreprises, du speed-dating, des séminaires et des visites d'entreprises ayant pour but la mise en contact entre les chefs d'entreprise des 3 régions. L'organisation de participations collectives à des salons permet également de renforcer la présence de nos entreprises au-delà de la frontière linguistique.

L'objectif est d'optimiser ces relations privilégiées avec nos partenaires afin d'offrir un panel plus élaboré d'outils de développement économique transrégional.

- Les salons

Les participations aux salons professionnels Bois et Habitat en mars (Namur), Realty Bruxelles en mai (Immobilier industriels), Transport & Logistics en septembre (Anvers) ont permis à une trentaine d'entreprises wallonnes de pouvoir démontrer leur savoir-faire et prendre part à un stand commun avec les partenaires wallons du programme Viavia. Cela leur a permis de réaliser des centaines de prises de contacts débouchant dans de nombreux cas sur des contrats concrets. La visibilité du programme ainsi que des entreprises participantes a été augmentée par le biais d'actions sur stand, telles que les rencontres B2B, les déjeuners d'affaires, ainsi que par l'organisation et la participation à des événements de notoriété tels que les Trends Gazelles logistiques etc....

- Séminaires et rencontres B2B

L'Agence IDETA poursuit son action de réunions entreprises selon «une méthode qui gagne» : les Wapitours. Pour mémoire, les Wapitours Viavia ont pour but de rassembler les entreprises du territoire ainsi que des entreprises de Flandres et de Bruxelles afin de présenter rapidement l'entreprise hôte et permettant la mise en valeur de produits régionaux. Ces Wapitours, réalisés en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Wallonie picarde, proposent également de courtes informations tant sur les infrastructures immobilières du territoire que sur la conjoncture, l'économie, la finance, les incitants publics... La séance se termine toujours par une séance de rencontres B2B. IDETA, par le biais du programme Viavia a donc organisé, en 2011, 3 Wapitours (dont 1 en Flandre), réunissant en moyenne, par session, 80 chefs d'entreprises issus de Flandre, de Wallonie et du Nord de la France.

Soulignons le succès de la journée de rencontre B2B type Futurallia, le Synergy Day 2011. Cet événement, qui a eu lieu le 20 octobre 2011, a réuni plus de 50 entreprises bruxelloises, flamandes, wallonnes, françaises dans le centre d'entreprises La Lanterne sur le parc Qualitis à Enghien.

Près de 250 rendez-vous d'affaires de 30 minutes chacun ont été réalisés par près de 52 entreprises, représentées par plus de 60 personnes durant cette journée. Ce B2B a été considéré par les entreprises comme très productif et à réitérer, car générateur de synergies concrètes. La facilité d'accès et la qualité du bâtiment ont également été 2 éléments soulignés par les entreprises en ce qui concerne les infrastructures hôtes.

Le partenariat avec BECI, en tant qu'institution économique principale des 55 communes bruxelloises et donc vecteur de synergies internationales a été largement apprécié de part et d'autre. La Voka West-Vlaanderen a également souhaité réitérer l'événement avec IDETA. Le Synergy Day 2012 se déroulera donc à Courtrai.

Outre la mise en réseau d'entreprises, les salons et les B2B, ce sont près de 30 entreprises qui ont été accompagnées plus spécifiquement dans leur développement économique vers nos voisins flamands et bruxellois.

Actions menées grâce au programme Interreg 4

Actions initiées au départ du Centre transfrontalier des Entreprises (CTE)

En ce qui concerne l'axe Innovation, une visite d'étude a été organisée au centre de recherche Materia Nova. Cette visite était une collaboration du CTE avec le projet Interreg IV NANOLAC.

Dans le cadre de l'action TIC, une conférence sur le thème «Que dit-on de vous sur le web» a réuni une trentaine d'entreprises à Tournai.

En terme d'accompagnement, 14 ateliers TIC ont été organisés sur Mons et Tournai et 12 dossiers d'accompagnement individuel ont été menés à bien.

En 2011, plus de 250 entreprises ont pu bénéficier d'un soutien, avec comme thèmes récurrents dans les demandes : les réglementations concernant les chantiers de construction, la création d'une entreprise sur le territoire voisin, la législation en termes de TVA, de détachement de personnel, mais aussi la recherche de partenaires pour des collaborations.

Concernant les rencontres transfrontalières, 16 séminaires et séances d'informations ont été organisés sur l'ensemble du territoire, permettant à quelques 853 personnes issues de 519 entreprises, d'être informées sur des thèmes touchant au domaine transfrontalier, mais aussi de se rencontrer, d'échanger et de tisser des contacts. Les thèmes principaux de ces séminaires ont été les suivants : les prestations de services, les matières fiscales et la législation sociale.

En terme de visibilité, des villages transfrontaliers ont été organisés sur les salons SEPEM à Douai et Proceed à Metz (sous-traitance industrielle), Bois & Habitat à Namur, MDD à Paris (Marques distributeur) et le Salon des Maires à Paris (salon des collectivités locales). Les entreprises exposant sur ces villages ont bénéficié d'un accompagnement complet, tant en amont qu'en aval des salons. Des événements ont également été organisés en parallèle des villages, comme des visites ministérielles, cocktails de rencontres entre entreprises et des séminaires.

Parallèlement à ces villages qui ont permis à 36 entreprises d'exposer leur savoir-faire, des visites collectives ont été organisées sur 2 salons en 2011.

En ce qui concerne l'axe « accompagnement dans les marchés publics », 5 dossiers ont pu être traités. Trois séances d'information organisées conjointement avec la Confédération de la Construction ont permis d'expliquer les procédures à accomplir pour un entrepreneur belge ayant un chantier en France.

La présence au sein de réseaux

L'Agence de Stimulation Economique (ASE) et la reconnaissance en tant qu'opérateur en Intelligence Stratégique

Après le succès rencontré par le projet-pilote mené par l'ASE (en 2008) et les deux premiers cycles du Dispositif IS Intelligence Stratégique (en 2009 et 2010) mis en œuvre par les opérateurs spécialisés, il apparaît comme essentiel de pérenniser les actions du Dispositif IS et de l'étendre au plus grand nombre de PME en Wallonie. Dans ce cadre, il est important que le développement de l'Intelligence Stratégique (IS) s'appuie sur l'intégration d'opérateurs supplémentaires qui auront préalablement renforcé leurs compétences et méthodologie en la matière.

Un des collaborateurs de la cellule a participé à une formation dispensée par l'ASE et en a réussi l'épreuve, ce qui permet à l'Agence intercommunale d'être reconnue comme opérateur en Intelligence stratégique. Il peut s'agir d'une importante voie pour l'avenir de l'animation économique en Wallonie picarde.

L'intelligence stratégique peut être appliquée tant à l'entreprise qu'à la stratégie de développement d'un territoire.

C'est dans ce contexte qu'une méthodologie d'analyse et de suivi des entreprises motrices du développement territorial a été conçue. Une première application a été réalisée. Elle a permis de mettre en évidence des catégories d'entreprises dont le poids économique et/ou le potentiel requièrent toute l'attention d'IDETA, ainsi que de préciser les secteurs d'activités dont l'importance en fait des acteurs privilégiés. Ainsi, une liste de 188 entreprises a pu être établie.

A côté de cette action principale, deux actions mutualisées ont été menées en parallèle : l'analyse d'opportunité d'introduction d'une IGP (Indication géographique protégée) pour le groupement des Brasseurs de Wallonie picarde et une analyse de veille des technologies clefs à l'horizon 2015.

Collaboration au sein de COPERNIC

Le réseau Copernic réunit en Wallonie picarde les acteurs de la créativité et de l'innovation, il agit comme un concentré d'expertises au profit des porteurs de projets et des sociétés qui souhaitent se lancer dans un projet innovant. Après un peu plus d'une année de fonctionnement, le réseau Copernic s'est vu présenter plus de 25 projets innovants.

Au regard des résultats engrangés, les partenaires de Copernic ont établi ensemble un programme d'actions 2011 qui vise à renforcer l'innovation en Wallonie picarde au travers d'une série d'initiatives destinées aux PME de notre territoire mais aussi aux jeunes et au monde de l'enseignement. Parmi les actions menées, notons particulièrement la mise sur pied de différents événements et ateliers à l'occasion de la Semaine de la Créativité et de l'Innovation de même que le lancement du dispositif «Innovons en Wallonie Pic'Art'» en collaboration avec l'ASBL Culture Point Wapi.

Participation à la Plateforme WABAN

La Plateforme WABAN (Wallonia Business Angels Network) développe des actions d'animation et de conseils dans le domaine du capital-risque et de l'investissement privé. Le financement des entreprises reste un sujet prioritaire ; il est donc primordial de pouvoir présenter à nos sociétés une offre complète de services de financements, en fonction de la taille des entreprises et en adéquation avec leurs besoins. A côté des autres sources de financements plus classiques, être en mesure de solliciter de l'investissement privé est une option précieuse pour de jeunes entreprises voire pour des PME innovantes en croissance et en recherche de capitaux. WABAN, qui a en outre une portée transfrontalière, intervient comme catalyseur pour provoquer des contacts entre investisseurs potentiels et entrepreneurs ; la plateforme organise également des ateliers de coaching à l'attention des porteurs de projets ou dirigeants d'entreprises, afin d'aiguiser leurs connaissances sur l'investissement privé et les particularités de l'Angel Investing.

IV.C.3.5. Action transfrontalière dans le domaine de la crémation

Dans le cadre du projet Interreg «Alpha et Oméga», la Direction des Moyens Généraux est chef de file pour un projet de collaboration entre les différents crématoriums de l'Eurométropole. Ce projet, qui vise notamment la signature d'un accord de coopération au niveau transfrontalier en vue d'organiser la libre circulation des corps et des cendres a été poursuivi sur ces différents volets (benchmarking, analyse comparée du droit et des réalités sur le terrain, mise en œuvre d'un site internet commun,...).

IV.C.3.6. Supervision de la gestion du secteur Crématorium

Les objectifs du plan stratégique 2011-2013 se focalisaient sur les éléments suivants :

- une prévision de 1.050 crémations en 2011 ;
- l'amélioration continue de la qualité de service ;
- la mise en œuvre d'une enquête de satisfaction auprès des pompes funèbres.

Statistiques

L'année 2011 s'est clôturée sur un total de 1.548 crémations. Cela signifie en moyenne 129 crémations par mois et en moyenne 5 crémations par jour. Cela représente une augmentation de l'ordre de 84% par rapport à 2010 et de 47,4% par rapport à la prévision.

Pour rappel, la capacité théorique maximale du crématorium, en l'état, est de 2.000 crémations par an.

Tableau récapitulatif de l'année 2011

janv	févr.	mars	avr	mai	juin	juil	août	Sept	oct	nov	déc.	total
135	124	146	120	125	126	129	118	119	112	134	160	1548

En terme de destination des cendres, on estime à 13% le taux de dispersion sur le site.

Amélioration constante de la qualité du service

Dès sa conception, le leitmotiv du crématorium «Les Blancs Arbres» a été la qualité. Dès lors, si les chiffres de fréquentations sont parlants, c'est avant tout la preuve que le crématorium répond à un réel besoin auprès de la population.

La qualité, toutefois, s'entretient, se développe et s'affine au contact des familles et de l'expression de leurs demandes. Dans un souci d'amélioration constante du service presté aux familles et de maintien d'un lien étroit et constructif avec les entreprises de pompes funèbres fréquentant le crématorium, une enquête de satisfaction a donc été menée auprès de ces entreprises au cours de l'automne.

Il en est principalement ressorti que :

- 80% des entreprises de pompes funèbres sont satisfaites à très satisfaites de l'infrastructure et de l'administration;
- 81% des sondés sont satisfaits à très satisfaits de la tenue des cérémonies.

Cependant : les répondants ont également attiré l'attention sur plusieurs points d'amélioration qui, de facto, seront traités en 2012 : la signalétique routière, l'offre de la cafétéria, le potentiel du matériel multimédia sans les salles de cérémonies.

Cette enquête est d'ailleurs à mettre en relation avec le rapport d'audit externe, dont certains points d'amélioration étaient communs.

La communication vers l'extérieur

Les différentes possibilités offertes par le crématorium «Les Blancs Arbres» au niveau des cérémonies, de la cafeteria ainsi qu'en matière de destination des cendres ne sont pas encore suffisamment connues du grand public.

Plusieurs outils de communication ont été édités, des prospectus ont été distribués principalement via les pompes funèbres et les services à la population des communes affiliées. Le site internet a été développé en vue d'une présentation au public en 2012.

Dans l'attente, une page d'accueil ne reprenant que les informations pratiques avait été publiée et a totalisé plus de 3.500 visites en 2011.

De objectieven in het strategisch plan 2011-2013 focussen zich op de volgende elementen :

Een raming van 1050 crematies in 2011

Een continue verbetering van de kwaliteit van de diensten

De implementatie van een tevredenheidsenquête bij de begrafenisondernemers

Statistieken

Het jaar 2011 is afgesloten met een totaal van 1.548 crematies. Dit betekent een gemiddeld van 129 crematies per maand en een gemiddeld van 5 crematies per dag. Dit is een stijging van ongeveer 84% ten opzichte van 2010 en 47,4% ten opzichte van de vooropgestelde prognose.

Ter herinnering, de theoretische maximale capaciteit van het crematorium, in zijn huidige staat, is 2.000 crematies per jaar.

Overzichtstabel jaar 2011

jan	febr.	maart	april	mei	juni	juli	aug.	sept	okt	nov	dec.	totaal
135	124	146	120	125	126	129	118	119	112	134	160	1548

In termen van bestemming van de as, is er naar schatting 13% verstrooiing op de site.

Constate verbetering van de kwaliteit van de dienst

Vanaf zijn ontwerp, is de rode draad van het crematorium "De Witte Bomen" de kwaliteit.

Daarom, als de frequentiecijfers sprekend zijn, is het vooral het bewijs dat het crematorium beantwoordt aan een reële behoefte bij de bevolking.

De kwaliteit, echter, door overleg, ontwikkelt zich en verfijnt zich door de contacten met de families en de uiting van hun behoeften.

In het belang om voortdurend de geleverde diensten aan de families te verbeteren, en om een nauwe en constructieve samenwerking te hebben met de begrafenisondernemers die langskomen in het crematorium, is er een tevredenheidsonderzoek uitgevoerd bij deze bedrijven rond de herfstperiode.

Er is vooral gebleken dat :

- 80% van de begrafenisondernemers tevreden zijn, tot zeer tevreden over de infrastructuur en de administratie
- 81% van de respondenten zijn tevreden, zeer tevreden over de plechtigheden.

Echter: de respondenten hebben ook de aandacht gevestigd op een aantal verbeteringspunten die zullen onderzocht worden in 2012.

De signalisatie op de weg

Het aanbod in de cafetaria

Het multimédiamateriaal

Deze enquête is trouwens in relatie te brengen met de externe audit, waaruit gebleken is dat enkele verbeteringspunten gemeenschappelijk waren.

De communicatie naar buiten

De verschillende mogelijkheden aangeboden door het crematorium "De Witte Bomen" op niveau van plechtigheden, cafetaria alsook op het gebied van bestemming van de as is nog niet voldoende bekend bij het publiek.

Verschillende communicatiemiddelen werden gepubliceerd, flyers die voornamelijk gedistribueerd zijn via de begrafenisondernemers en de diensten van de bevolking van de aangesloten gemeenten. De website zal toegankelijk zijn in 2012.

In tussentijd is er een startpagina waar alleen praktische informatie gepubliceerd is en in totaal meer dan 3.500 bezoekers gehad heeft in 2011.

I.V.C.3.7. Gestion du secteur Participations

A. Rappel des objectifs du Plan stratégique 2011-2013

L'objectif majeur du secteur Participations est le maintien des dividendes versés aux communes à un niveau acceptable. Dans l'application, l'Agence se donne pour mission d'assurer un revenu constant, tenant compte de l'évolution des prix, en réservant des bénéfices ou en prélevant des bénéfices réservés selon les exercices.

En pratique, toutes les participations énergétiques locales sont logées dans des sous-secteurs spécifiques de l'Agence tandis que les autres participations énergétiques sont gérées par l'Intercommunale Pure de Financement du Hainaut (IPFH).

Au travers de cette organisation, les villes et communes ont l'opportunité de voir leur rôle actuel évoluer vers un rôle d'acteur dans les projets locaux de production d'énergie initiés sur leur territoire.

B. Sous-secteurs délégués à l'IPFH

Contexte

Les résultats engrangés dans les sous-secteurs électricité et gaz d'IDETA proviennent directement des dividendes versés par l'IPFH dans les sous-secteurs IVA et IVB (solde année précédente et acompte année en cours).

Le contexte qui a prévalu pour l'IPFH et plus particulièrement pour les deux structures dans lesquelles elle détient la majeure partie de ses participations (IEH et IGH) a été particulièrement mouvementé sur le plan réglementaire en 2011. Trois points principaux sont à l'ordre du jour et ont influencé fortement la politique de dividendes :

- l'organisation d'une consultation au sujet d'une nouvelle méthodologie tarifaire lancée par le régulateur, qui anticipe l'absence de transposition par le législateur ;
- l'accord de principe sur la réorganisation de la compétence en matière de tarifs de distribution ;
- l'adoption de la loi de transposition des directives européennes dites «Troisième paquet Energie».

Sur ces 3 points, nous renvoyons le lecteur au rapport d'activités 2011 de l'IPFH.

Evolution sur le plan financier

En ce qui concerne la participation en IEH, une décision du Conseil d'administration en séance du 16 juin 2011 a abouti sur :

- le rachat de 5% de parts supplémentaires représentatives du capital de l'IEH (parts A) à valeur économique, portant la participation de l'IPFH à 75% ;
- la restitution de fonds propres par l'IEH à ses associés ;
- l'acquisition de 1.388.000 parts «R» sans droit de vote rattaché au prix de 100 €.

En 2010, le rendement sur ces parts était de l'ordre de 13,29%. Compte tenu des opérations réalisées au cours de l'année, le rendement de la participation n'est pas significatif en 2011 (plus élevé en réalité étant donné que le capital a été réduit).

En ce qui concerne IGH, une décision du Conseil d'administration en séance du 16 juin 2011 a abouti sur :

- le rachat de 5% de parts supplémentaires représentatives du capital de l'IGH (parts A) à valeur économique portant la participation de l'IPFH à 75% ;
- la restitution de fonds propres par l'IGH à ses associés ;
- l'acquisition de 1.025.000 parts «R» sans droit de vote rattaché au prix de 100 €.

En 2010, le rendement sur ces parts était de l'ordre de 11,47%. Compte tenu des opérations réalisées au cours de l'année 2011, le rendement de la participation n'est pas significatif (plus élevé en réalité étant donné que le capital a été réduit).

En ce qui concerne Publi-T (détention de 3,26% des parts par l'IPFH), le rendement sur les parts atteint 7,02% avec le versement d'un dividende de 846.000 €.

En ce qui concerne Publigaz (détention de 5,17% des parts par l'IPFH) :

- l'IPFH a augmenté sa participation en 2011 d'un montant proche de 13 millions d'euros (décision de l'AG du 19 décembre 2011) ;
- le rendement sur les parts a atteint 30% avec le versement d'un dividende de 3.826.000 €.

En ce qui concerne GDF-SUEZ et SUEZ Environnement (respectivement 0,05% et 0,06 % des parts de l'IPFH), les rendements sont respectivement de 6,46 % et de 6,60%.

Les cours de Bourse de ces deux dernières valeurs se sont bien comportées et n'ont pas nécessité de réductions de valeurs au 31.12.2011.

L'IPFH détient également des participations en SOCOFE et en PUBLILEC mais ne concernant pas les sous-secteurs IVA et IVB à IDETA (seul le secteur III.A. est concerné par PUBLILEC).

Le Conseil d'administration de l'IPFH s'est réuni à 6 reprises en 2011. A relever, l'affiliation de la commune de Lens au secteur IVB. de l'IPFH approuvée lors de la séance du 24 mai 2011.

Résultats IPFH et dividendes versés aux sous-secteurs électricité et gaz

Sous-secteur IV IPFH	Résultat 2011
Résultat	9.864.820
Solde 2010 + acompte dividende 2011 secteur IV	4.813.587,69
Solde 2010 + acompte dividende 2011 secteur III	428.477,93

Le compte de résultats fait apparaître un bénéfice avant dotations aux réserves de 9.864.820 € contre 10.677.896 € en 2010.

Les produits comprennent :

- ✚ Les dividendes pour un montant de 11.264.520 €, en diminution de 6,23% par rapport à 2010 dont :
 - le dividende de l'IEH d'un montant de 6.883.524 €, en diminution de 16,88% ;
 - le dividende en IGH d'un montant de 1.829.222€, en augmentation de 17,92% ;
 - le dividende en Publi-T d'un montant de 231.189€, en augmentation de 41,79% ;
 - le dividende en provenance de la société interne d'un montant de 1.415.581, en augmentation de 5% ;
 - le dividende en provenance de GDF SUEZ et SUEZ Environnement d'un montant de 951.678€, sans variation par rapport à 2010 ;
 - le dividende en provenance de Publigaz d'un montant de 375.160€, avec une progression de 170%.
- ✚ Les produits des actifs circulants qui s'établissent à 21.117 €, essentiellement constitués d'intérêts de placement.

Les charges sont composées :

- ✚ 174.263€ de charges de fonctionnement (quote-part du secteur dans les frais relatifs au fonctionnement dont notamment les jetons de présence, l'indemnité de gestion, les émoluments du réviseur,...)
- ✚ 1.245.282 € de charges financières dont :
 - des intérêts sur emprunts contractés (892.298€) ;
 - des intérêts sur les parts A1 (84.687€) ;
 - des intérêts sur avances de trésorerie consenties par les autres secteurs (268.070€).

Le total du bilan s'établit à 128M€ contre 111M€ en 2010.

Au niveau de l'affectation des résultats 2011, le Conseil d'administration du 22 mai 2012 de l'IPFH devra avaliser la proposition réalisée, soit :

- 7.090.000 € pour l'associée IDETA (- acompte 2011 déjà versé)
- 1.523.104,38 € à affecter à la réserve pour le remboursement d'emprunts contractés
- 1.251.686,92 à affecter à la réserve disponible

Au niveau des comptes de l'IPFH et d'IDETA, l'enregistrement comptable se réalise sur base des mouvements financiers opérés au cours de l'exercice.

En 2011, ont été enregistrés le solde de l'acompte sur dividende de 2010 ainsi que l'acompte sur le dividende de 2011. Vu les risques identifiés en termes de dividendes futurs, l'acompte sur le dividende de 2011 a été fortement réduit, ce qui nous amène à un dividende enregistré de 4.813.587,69 pour le secteur IV.

Résultats des sous-secteurs électricité et gaz en IDETA

Sous-secteur électricité	Budget 2011	Résultat 2011
Produits	5.774.000	3.972.658,41
Dont dividendes IPFH		3.819.639,70
Charges	180.000	102.344
Résultat	5.594.000	3.870.314
Dividende	3.900.000	3.900.000
Prélèvement sur la réserve	-	29.686
Dotation à la réserve	1.694.000	-

Sous-secteur gaz	Budget 2011	Résultat 2011
Produits	1.550.000	1.440.482,63
dont dividende IPFH-secteur IVB		993.948
-secteur III(Ath)		428.477,93
Charges	53.000	31.029
Résultat	1.467.000	1.409.439
Dividende	1.010.000	1.010.000 IVB 428.477 IIIIA
Mise en réserve disponible	367.000	
Prélèvement sur la réserve		29.038

Il est proposé de prélever sur les réserves les montants nécessaires au paiement des dividendes annoncés selon la répartition suivante :

COMMUNES - Electricité	Dividendes 2011 IDETA		
	ANTOING	81.605,32	JURBISE
ATH	493.764,51	LENS	74.179,08
BELOEIL	151.977,10	LESSINES	282.232,94
BERNISSART	110.349,16	LEUZE-EN-HAINAUT	214.838,69
BRUGLETTE	58.373,58	PERUWELZ	183.382,52
BRUNEHAUT	73.835,72	SILLY	135.429,82
CELLES	27.307,22	SOIGNIES	422.086,39
CHIEVRES	87.228,53	TOURNAI	901.224,73
ELLEZELLES	32.344,87	Total	3.900.000

ENGHIEN	188.733,37
FLOBECQ	62.629,55
FRASNES-LEZ-ANVAING	129.879,19
HENSIES	25.295,50

COMMUNES - Gaz	Dividendes 2011 IDETA
ANTOING	10.874,22
ATH	3.574,79
BELOEIL	26.504,23
BERNISSART	20.202,25
BRUGELETTE	3.029,29
CHIEVRES	10.031,37
ENGHIEN	89.343,34
ELLEZELLES	2.511,37
FLOBECQ	6.537,69
FRASNES-LEZ-ANVAING	2.112,85
LESSINES	192.567,06
LEUZE-EN-HAINAUT	109.102,06
PERUWELZ	18.473,40
SILLY	1.009,57
TOURNAI	514.126,51
Montant Dividendes IDETA	1.010.000,00

Le montant de dividendes prévu dans le secteur IIIA. ne concerne que la Ville d'Ath.

En sus, l'Intercommunale rétrocède intégralement la rémunération des parts A1E et A1G selon la ventilation suivante :

COMMUNES	Rémunération parts A1E-2011	Rémunération parts A1G-2011	TOTAL
ANTOING	1.141,71	0	1.141,71
ATH	18.600,20	0	18.600,20
BELOEIL	2.182,04	0	2.182,04
BERNISSART	26.274,80	0	26.274,80
BRUNEHAUT	1.007,26	0	1.007,26
CELLES	381,31	0	381,31
CHIEVRES	1.500,98	0	1.500,98
ENGHIEN	17,63	3.540,45	3.558,08
FRASNES-LEZ-ANVAING	182,94	0	182,94
JURBISE	152,08	0	152,08
LENS	33,06	0	33,06
LESSINES	116,82	6.563,74	6.680,56
LEUZE-EN-HAINAUT	1.635,43	7.938,55	9.573,98

PERUWELZ	2.320,89	0	2.320,89
SOIGNIES	4.322,19	0	4.322,19
TOURNAI	6.775,33	0	6.775,33
TOTAL	66.644,66	18.042,74	84.687,40

C. Sous-secteurs gérés en interne

➤ Sous-secteur signaux analogiques et numériques

	Budget 2011	Résultat 2011
Produits financiers divers	0	23.857
Placements externes	275.000 (3.05%)	234.021
Prêt inter-secteur	400.000 (2%)	259.000
Charges	32.000	21.733
Résultat avant dotation No Télé	643.000	495.321
Dotation No Télé	ND	160.000
Résultat après dotation		335.321
Dividende	565.000	405.000
Prélèvement sur la réserve	-	69.679

Deux éléments sont intervenus et n'ont pas permis de réaliser l'objectif annoncé :

- le revenu des placements est resté faible eu égard aux taux prévalant sur le marché ;
- l'engagement vis-à-vis de No Télé s'est concrétisé en fin d'année.

Il est proposé de verser le dividende prévu au budget, sous déduction de l'intervention vis-à-vis de No Télé.

Communes	Nombre d'abonnés au 31.12.2006	Dividende 2011			
Antoing	2879	12003	Rumes	1897	7909
Ath	9812	40908	Silly	2445	10194
Beloeil	4983	20775	Soignies	7275	30331
Bernissart	3989	16631	Tournai	25347	105676
Brugelette	1089	4540	Total	97142	405000
Brunehaut	2648	11040			
Celles	1689	7042			
Chièvres	2163	9018			
Ellezelles	1677	6992			
Enghien	4350	18136			
Flobecq	1124	4686			
Frasnes	3603	15021			
Lens	1217	5074			
Lessines	6536	27250			
Leuze	4777	19916			
Mont de-l'Enclus	1013	4223			
Pecq	740	3085			
Peruwelz	5889	24552			

➤ Sous-secteur énergie durable

Le sous-secteur énergie durable a perçu un dividende de la société Elsa d'un montant proche de 320.000 €. Celle-ci rembourse un intérêt sur les montants mis à disposition par le sous-secteur signaux analogiques à un taux de 1,295%. Le résultat final positif permettra d'apurer la perte reportée de 2010 (204.000€).

	Budget 2011	Résultat 2011
Dividendes	338.000	319.991
Dont dividendes Elsa 2010		169.991
Dont acompte sur dividendes 2011		150.000
Charges prêt inter-secteur	400.000	259.000
Résultats	-62.000	58.000

I.V.C.3.8. Communication institutionnelle

Relations et événements presse

Outre les missions de fond que constituent la tenue à jour de fichiers presse, les réponses aux nombreuses sollicitations des médias et la veille appliquée à la revue de presse quotidienne, l'année 2011 a permis la mise sur pied d'une série d'événements dédiés et/ou ouverts aux médias.

Ces événements concernaient :

- le lancement de l'initiative Mobilideta et du site web afférant ;
- le levage du premier mât du parc éolien de Leuze-Europe ;
- la mise en place d'un réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques ;
- les 20 années d'existence d'IDETA et les festivités qui y ont été rattachées ;
- l'inauguration du centre d'entreprises La Sille ;
- l'intégration du Negundo et de La Lanterne au réseau belge des SmartworkCenters ;
- la signature de la charte de qualité commune aux crématoriums de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai ;
- la visite du parc d'activité de la Sucrierie, à Frasnes-lez-Anvaing ;
- l'inauguration du parc éolien de Leuze-Europe ;
- la présentation du bilan 2010 et du projet «Cité» de relocalisation d'IDETA en centre-ville ;
- la visite ministérielle des chantiers d'aménagement du parc d'activité Tournai-Ouest ;
- l'inauguration de l'e-Campus et le lancement du chantier du Negundo³ Conference Center ;
- le début du chantier de démolition du site Saint-Georges.

A l'occasion de la soirée des 20 ans d'IDETA, 4 stands démontables (rollups) et un stand parapluie ont été réalisés et 8 autres rollups ont été remaniés selon l'articulation des six métiers d'IDETA. La thématique des 20 ans a également été déclinée dans le calendrier/carte de vœux qui a été édité à la toute fin 2010 et distribué dès les premiers jours de l'année 2011.

La présence d'IDETA aux salons professionnels Realty (Bruxelles) et Mipim (Cannes), en 2011, a nécessité la réalisation de fiches descriptives et promotionnelles des projets (économiques et orientés «aménagement du territoire») portés en Wallonie picarde. Une publicité a été réalisée et insérée dans le supplément «Tournai» du magazine «Le Vif-l'Express», tandis que la présence d'Ideta en tant que partenaire du PACO (Port Autonome du Centre et de l'Ouest) était marquée par la réalisation d'un stand à l'occasion de l'inauguration de la plate-forme Garocentre.

En matière d'information des milieux économiques, il y a bien entendu lieu de signaler la participation (comité de rédaction, écriture des textes...) à l'édition de six numéros du magazine économique 'Business in Wapi', réalisé en collaboration avec la CCIWapi, LME, IEG et Wapinvest.

Enfin, une attention a été systématiquement portée au respect de la charte graphique, ainsi qu'à la cohérence des produits, outils, supports et discours communicants sortant de l'Agence Intercommunale (cartons d'invitation, courriers, dossiers,...).

Internet

2011 a marqué le lancement du nouveau site web www.ideta.be (début février). Sa mise en ligne, la phase de débogage ainsi que l'alimentation et l'amélioration progressives et constantes de son contenu ont mobilisé beaucoup de temps.

Parallèlement a été opérée, fin 2011, la mise en ligne complète (effective en français et néerlandais en janvier 2012) des contenus du site web du crématorium 'Les Blancs Arbres'.

Initié dans le partenariat Interreg 'Alpha & Omega', le site internet [www.crematorium-eurometropole](http://www.crematorium-eurometropole.be) a évolué sur le plan graphique, technique et d'une partie des contenus, en 2011. A noter que ce partenariat a fait l'objet, également, de la mise en page d'une charte de qualité commune dont la signature a été médiatisée lors d'un point presse (lire par ailleurs).

Enfin, il y a lieu de noter les mises à jour régulières des sites internet www.bebeboulot.be et www.mobilideta.be.

Base photographique

Afin de doter l'Agence d'une base photographique plus étoffée dans les domaines descriptifs de nos métiers, infrastructures et entreprises, un marché public a été préparé, attribué, et suivi courant 2011 : au total, près de 300 clichés devraient être livrés mi-2012 au terme de la mission.

Dans un objectif d'illustration du personnel, notamment pour l'organigramme interne, un marché a également été confié à un studio régional.

Communication interne

Au total en 2011, 24 portraits de nouveaux membres du personnel (dont certains avaient fait leur entrée en 2010, toutefois) ont été diffusés au travers de deux lettres d'information successives.

Les organigrammes fonctionnels et nominatifs de notre Agence ont été remaniés en profondeur, notamment grâce aux photos du personnel (lire plus haut).

L'envoi systématique des communiqués de presse au personnel a été maintenu afin que chacun puisse être informé en temps réel des dernières évolutions connues dans les dossiers traités par notre Agence.

Les premières réflexions concrètes quant à l'implémentation d'un outil de communication interne de type 'intranet' ont débuté fin 2011, dans la foulée de la tenue des Cercles de Progrès et de leurs conclusions.

Par ailleurs, des galeries d'images, accessibles depuis le site web www.ideta.be ont été mises en ligne, notamment au lendemain de la journée du personnel du 1er juillet.

Prestations pour des bénéficiaires tiers

Dans le cadre de la mission de coordination confiée à IDETA en matière de communication des chantiers de revitalisation à Tournai (et de rénovation de la Cathédrale Notre-Dame), l'Agence a préparé et édité le 6e exemplaire de la gazette de chantier et assuré le suivi des mises à jour apportées régulièrement au site web www.tournaicoeurcathedral.eu.

Au travers de la plateforme marketing de Wallonie picarde (groupe de travail constitué par le Conseil de développement) et de la collaboration plus directe nouée avec l'asbl Wapi2025, plusieurs missions ont été menées dans le renouvellement des outils de communication et notamment l'adaptation de la charte graphique.

L'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai a mis en place un groupe de travail «communication» dans lequel IDETA participe activement à la définition et à la mise en place de l'image et des outils de communication de ce niveau territorial. Par ailleurs, l'Agence a assuré la réalisation (concept, mise en page) d'une bache de grande dimension assurant la présence de Tournai au sein de l'Eurométropole - bache posée sur la façade de la Maison de la Culture de Tournai.

V. COMPTES

Code du budget 2011

Situation comptable arrêtée à la période = 12

Société : DEVELOPPEMENT

				Réel 2011	Budget	Ecart (Réel 2011 - Budget 2011)	
Produit	70	Chiffres d'affaires	700	Chiffres d'affaires soumis à la TVA	1.477.414,12	851.018,50	626.395,62
			701	Chiffre d'affaires non soumis à la TVA	2.771.092,55	4.530.000,00	-1.758.907,45
			702	Locations	958.167,10	812.599,00	145.568,10
			703	Récupérations frais engagés	197.446,95	432.584,00	-235.137,05
Chiffres d'affaires				5.404.120,72	6.626.201,50	-1.222.080,78	
Produit	74	Autres produits d'exploitations	741	Plus-values sur réalisations courantes	1.250,00	0,00	1.250,00
			743	Cotisations	562.303,70	582.423,57	-20.119,87
			744	Personnel-récupérations et subsides	461.552,60	495.745,38	-34.192,78
			745	Prestations diverses avec TVA	1.971,66	15.500,00	-13.528,34
			746	Récupérations charges autres secteurs	0	8.500,00	-8.500,00
			747	Facturation quote-part opérateur	1700	0,00	1.700,00
			749	Produits divers	30.281,57	123.789,95	-93.508,38
			7400	Subsides liés aux frais (61)	108.545,33	336.505,45	-227.960,12
			7401	Subsides liés au personnel (62)	290.164,70	464.062,50	-173.897,80
			7402	Subventions liées aux équipements ZAE	3.151.182,15	0,00	3.151.182,15
			7403	Subsides liés aux frais généraux études	258.123,78	1.123.941,00	-865.817,22
			7404	Subventions chèques formation	3.955,00	0,00	3.955,00
74				4.871.030,49	3.150.467,85	1.720.562,64	
	70.74	Produits d'exploitation		10.275.151,21	9.776.669,35	498.481,86	
	75	Produits financiers	750	Produits financiers	1.083.228,90	911.170,00	172.058,90
	76	Produits exceptionnels	76	Produits exceptionnels	511.476,00	0,00	511.476,00
Total des produits				11.869.856,11	10.687.839,35	1.182.016,76	
Produit				11.869.856,11	10.687.839,35	1.182.016,76	
Charge	60	Approvisionnements et marchandises	602	Travaux et études	-11.825.263,42	0	-11.825.263,42
			609	Variation de stocks	5.929.529,20	-802.700,00	6.732.229,20
			6042	Charges refacturées hall-relais et CEI	-270.556,42	-271.000,00	443,58
			Approvisionnements et marchandises				-6.166.290,64
Charge	61	Services et biens divers	610	Location, charges et entretien réparations	-442.040,99	-242.842,00	-199.198,99
			611	Fournitures diverses et énergie	-138.817,38	-129.500,00	-9.317,38
			612	Services extérieurs - organismes prestataires	-76.910,82	-55.000,00	-21.910,82
			613	Assurances - autres que pour le personnel	-47.989,11	-94.875,00	46.885,89
			614	Déplacements du personnel	-49.465,00	-50.500,00	1.035,00
			615	Rétributions de tiers	-168.808,26	-257.000,00	88.191,74
			616	PTT- communication	-148.659,19	-61.000,00	-87.659,19
			617	Frais de gestion structures partenaires	-296.328,42	-720.674,55	424.346,13
			618	Administrateurs ou gérants	-4.153,08	-46.000,00	41.846,92
			619	Frais de notoriété	-366.300,97	-290.000,00	-76.300,97
Services et biens divers				-1.739.473,22	-1.947.391,55	207.918,33	
Charge	62	Rémunérations, charges sociales et	620	Rémunérations brutes	-3.229.393,03	-3.286.256,67	56.863,64
			621	Part Patronale ONSS	-924.501,19	-909.803,83	-14.697,36
			622	Assurance groupe	-357.218,57	-394.332,69	37.114,12
			623	Autres frais de personnel	-158.153,97	-169.264,41	11.110,44
			625	Provisions pour pécule de vacances	66.872,99	0	66.872,99
			626	Provisions pour PFA	-2.396,08	0	-2.396,08
Rémunérations, charges sociales et pensions				-4.604.789,85	-4.759.657,60	154.867,75	
Charge	63	Amort, réd.val. et prov. pour r. et ch	630	Amortissements et réd. valeurs	-1.636.835,28	-1.818.137,00	181.301,72
			631	Réductions de valeur	-90.990,47	0,00	0,00
			635	Provisions pour risques et charges	-62.771,77	0	-62.771,77
			Amort, réd.val. et prov. pour r. et charges				-1.790.597,52
	64	Autres charges d'exploitation	640	Autres charges d'exploitation	-31.831,72	-1.000,00	-30.831,72
Autres charges d'exploitation				-31.831,72	-1.000,00	-30.831,72	
	65	Charges financières	650	Charges financières	-488.219,86	-807.000,00	318.780,14
Charges financières				-488.219,86	-807.000,00	318.780,14	
Charges exceptionnelles				-415000	0,00	-415.000,00	
Charge				-15.236.202,81	-10.406.906,15	-4.829.296,66	
Résultat				-3.366.346,70	280.933,20	-3.647.279,90	

	2011
SECTEUR	TOURISME

				Réalisé 2011	Budget 2011	Différence Réalisé- Budget 2011
Produit	70	Chiffres d'affaires	700	84.195,12	181.318,02	-97.122,90
		Chiffres d'affaires		84.195,12	181.318,02	-97.122,90
	74	Autres produits d'exploitations	7400	281.496,98	712.822,03	-431.325,05
			7401	390.395,52	368.263,08	22.332,44
			743	207.584,80	209.070,00	-1.485,20
			744	116.245,90	88.162,00	28.083,90
			745	0,00	0,00	0,00
			749	12.834,97	1.000,00	11.834,97
			747	3.915,70	22.921,48	-19.005,78
		Autres produits d'exploitation		1.012.673,87	1.402.238,59	-389.564,72
		Produit d'exploitation		1.096.868,99	1.583.556,61	-486.687,62
	75	Produits financiers	75	29.462,77	8.000,00	21.462,77
		Produits financiers		29.462,77	8.000,00	21.462,77
		Produits exceptionnels		0,00	0,00	0,00
Produits				1.126.331,76	1.591.556,61	-465.224,85
Charge	60	Approvisionnements et marchandises	602	0,00	0,00	0,00
			609	0,00	0,00	0,00
		Approvisionnements et marchandises		0,00	0,00	0,00
Charge	61	Services et biens divers	610	-23.523,63	-18.700,00	-4.823,63
			611	-17.382,29	-14.750,00	-2.632,29
			612	-6.631,19	-14.000,00	7.368,81
			613	-309,30	-300,00	-300,00
			614	-4.641,40	-10.160,00	5.518,60
			615	-10.994,88	-3.900,00	-7.094,88
			616	-9.697,82	-9.000,00	-697,82
			617	-280.947,05	-734.439,94	453.492,89
			618	-20205,37	-6.750,00	-13.455,37
			619	-49.118,15	-20.000,00	-29.118,15
		Services et biens divers		-423.451,08	-831.999,94	408.258,16
	62	Rémunérations, charges sociales et pensions	620	-520.662,42	-503.758,86	-16.903,56
			621	-118.443,54	-139.241,17	20.797,63
			622	-46.068,09	-52.713,58	6.645,49
			623	-19.269,30	-26.301,20	7.031,90
			625	-7.070,44	0,00	-7.070,44
			626	4.084,44	0,00	4.084,44
		Rémunérations, charges sociales et pensions		-707.429,35	-722.014,81	14.585,46
	63	Amort, réd.val. et prov. pour r. et charges	63	-68.596,01	-30.000,00	-38.596,01
		Amort, réd.val. et prov. pour r. et charges		-68.596,01	-30.000,00	-38.596,01
		Autres charges d'exploitation	64	-152,95	0,00	-152,95
		Charges d'exploitation		-1.199.629,39	-1.584.014,75	384.247,61
	65	Charges financières	65	-86,31	-300,00	213,69
		Charges financières		-86,31	-300,00	213,69
Charge				-1.199.715,70	-1.584.314,75	384.461,30
Résultat				-73.383,94	7.241,86	-80.763,55

	2011
--	------

Société :	CREMATORIUM
-----------	-------------

Secteur Crematorium

				Plan stratégique 2011 - 2013 Budget 2011	Réalisé 2011	
Produit	70	Chiffres d'affaires	702	Locations	1.500,00	0,00
			703	Récupérations frais engagés	0,00	0,00
			704	Recettes et prestations	558.050,00	844.756,29
Chiffres d'affaires				559.550,00	844.756,29	
	74	Autres produits d'exploitations	740	Subsides reçus	0,00	0,00
			744	Personnel-récupérations et subsides	9.038,00	5.411,76
			749	Produits divers	0,00	49,95
Autres produits d'exploitations				36.538,00	5.461,71	
	75	Produits financiers	75	Produits financiers	27.500,00	15.617,68
Produits financiers				0,00	15.617,68	
Produit				596.088,00	865.835,68	
Charge	60	Approvisionnements et marchandises	604	Achats marchandises	-27.500,00	-55.180,12
			609	Variation de stocks	1.000,00	0,00
Approvisionnements et marchandises				-26.500,00	-55.180,12	
	61	Services et biens divers	610	Location, charges et entretien réparations	-60.000,00	-129.024,17
			611	Fouritures diverses et énergie	-70.000,00	-68.987,26
			612	Services extérieurs - organismes prestataires	-3.000,00	-2.732,75
			613	Assurances - autres que pour le personnel	-5.000,00	-2.243,32
			614	Déplacements du personnel	-500,00	-459,53
			615	Rétributions de tiers	-2.000,00	-1.713,75
			616	PTT- communication	-3.500,00	-10.568,75
			618	Administrateurs ou gérants	-6.000,00	-10.704,76
			619	Frais de notoriété	-12.500,00	-6.766,22
Services et biens divers				-162.500,00	-233.200,51	
	62	Rémunérations, charges sociales et pensions	620	Rémunérations brutes	-191.195,00	-171.140,70
			621	Part Patronale ONSS	0,00	-43.938,96
			622	Assurance groupe	0,00	-9.881,30
			623	Autres frais de personnel	0,00	-9.799,12
			625	Provisions pour pécule de vacances	0,00	-27.638,27
			626	Provisions pour PFA/Bonus	0,00	17.119,44
Rémunérations, charges sociales et pensions				-191.195,00	-245.278,91	
	63	Amort, réd.val. et prov. pour r. et charges	63	Amort, réd.val. et prov. pour r. et charges	-190.000,00	-257.801,35
Amort, réd.val. et prov. pour r. et charges				-190.000,00	-257.801,35	
	64	Autres charges d'exploitation	64	Autres charges d'exploitation	-500,00	-500,00
Autres charges d'exploitation				0,00	-500,00	
	65	Charges financières	65	Charges financières	-210.000,00	-248.527,97
Charges financières				-210.000,00	-248.527,97	
Charge				-780.195,00	-1.040.488,86	
Résultat				-184.107,00	-174.653,18	

		2011
--	--	------

Secteur : Participations/consolidé

PARTICIPATION

				Budget - Réalisé 2011			
				Budget 2011	Budget 2012	Variation	
Produit	70	Chiffres d'affaires	700	Etudes et services	0,00	0,00	0,00
			701	Ventes de terrains	0,00	0,00	0,00
			702	Locations	0,00	0,00	0,00
			703	Récupérations frais engagés	0,00	0,00	0,00
			704	Recettes et prestations crématorium	0,00	0,00	0,00
Chiffres d'affaires				0,00	0,00	0,00	
	74	Autres produits d'exploitatio	7400	Subsides liés aux frais (61)	0,00	0,00	0,00
			7401	Subsides liés au personnel (62)	0,00	0,00	0,00
			7403	Subventions liées aux frais généraux (Etudes, surv	0,00	0,00	0,00
			743	Cotisations	0,00	0,00	0,00
			744	Personnel-récupérations et subsides	0,00	0,00	0,00
			745	Prestations diverses avec TVA	0,00	0,00	0,00
			746	Récupérations charges autres secteurs	0,00	0,00	0,00
			747	Facturation OP opérateurs sur conventions	0,00	0,00	0,00
			749	Produits divers	0,00	0,00	0,00
Autres produits d'exploitations				0,00	0,00	0,00	
70/74 Produit d'exploitation				0,00	0,00	0,00	
		Produits financiers	75	Produits financiers	8.307.000,00	6.250.176,65	-2.056.823,35
	75	Produits financiers			8.307.000,00	6.250.176,65	-2.056.823,35
Total des produits				8.307.000,00	6.250.176,65	-2.056.823,35	
Charge	60	Approvisionnement et mar	604	Achat marchandises	0,00	0,00	0,00
			609	Variation de stocks	0,00	0,00	0,00
			6042	Charges refacturées hall-relais et CEI	0,00	0,00	0,00
Approvisionnements et marchandises				0,00	0,00	0,00	
		Services et biens divers	610	Location, charges et entretien réparations	0,00	0,00	0,00
			611	Fournitures diverses et énergie	0,00	0,00	0,00
			612	Services extérieurs - organismes prestataires	0,00	0,00	0,00
			613	Assurances - autres que pour le personnel	0,00	0,00	0,00
			614	Déplacements du personnel	0,00	0,00	0,00
			615	Rétributions de tiers	-68.000,00	0,00	68.000,00
			616	PTT- communication	0,00	0,00	0,00
			617	Frais liés aux conventions	0,00	0,00	0,00
			618	Administrateurs ou gérants	0,00	-56.350,69	-53.426,07
			619	Frais de notoriété & sponsoring	0,00	-160.000,00	-160.000,00
	61	Services et biens divers			-68.000,00	-216.350,69	-148.350,69
	62	Rémunérations, charges soc	620	Rémunérations brutes	0,00	0,00	0,00
			621	Part Patronale ONSS	0,00	0,00	0,00
			622	Assurance groupe	0,00	0,00	0,00
			623	Autres frais de personnel	0,00	0,00	0,00
	62	Rémunérations, charges sociales et pensions			0,00	0,00	0,00
	63	Amort, réd.val. et prov. pou	63	Amort, réd.val. et prov. pour r. et charges	0,00	0,00	0,00
	63	Amort, réd.val. et prov. pour r. et charges			0,00	0,00	0,00
	64	Autres charges d'exploitatio	64	Autres charges d'exploitation	0,00	0,00	0,00
	64	Autres charges d'exploitation			0,00	0,00	0,00
	60/64	Charges d'exploitation			-68.000,00	-216.350,69	-148.350,69
	65	Charges financières	65	Charges financières	-597.000,00	-360.687,41	236.312,59
	65	Charges financières			-597.000,00	-360.687,41	236.312,59
Total des charges				-665.000,00	-577.038,10	87.961,90	
Résultat				7.642.000,00	5.673.138,55	-1.968.861,45	

		2011
--	--	------

Secteur : Parc	PNPE
----------------	------

PNPE

				Budget-Réalisé 2011			
				Budget 2011	Réalisé 2011	Ecart	
Produit	70	Chiffres d'affaires	700	Etudes et services	0,00	0,00	0,00
			701	Ventes de terrains	0,00	0,00	0,00
			702	Locations	0,00	0,00	0,00
			703	Récupérations frais engagés	0,00	0,00	0,00
			704	Recettes et prestations crématorium	0,00	0,00	0,00
	70	Chiffres d'affaires		0,00	0,00	0,00	
			7400	Subsides liés aux frais (61)	0,00	31.468,67	31.468,67
			7401	Subsides liés au personnel (62)	0,00	0,00	0,00
			7403	Subventions liées aux frais généraux (Etudes, surv	0,00	0,00	0,00
			743	Cotisations	173.191,34	128.918,94	-44.272,40
			744	Personnel-récupérations et subsides	0,00	0,00	0,00
			745	Prestations diverses avec TVA	0,00	0,00	0,00
			746	Récupérations charges autres secteurs	0,00	0,00	0,00
			747	Facturation QP opérateurs sur conventions	0,00	0,00	0,00
			749	Produits divers	0,00	0,00	0,00
	74	Autres produits d'exploitations		173.191,34	160.387,61	-12.803,73	
	70/74	Produits d'exploitation		173.191,34	160.387,61	-12.803,73	
		Produits financiers	75	Produits financiers	45.001,54	45.023,77	22,23
	75	Produits financiers		45.001,54	45.023,77	22,23	
	76	Produits exceptionnel		0,00	16.553,65	16.553,65	
		Total Produit		218.192,88	221.965,03	3.772,15	
Charge	60	Approvisionnements et mar	604	Achat marchandises	0,00	0,00	0,00
			609	Variation de stocks	0,00	0,00	0,00
			6042	Charges refacturées hall-relais et CEI	0,00	0,00	0,00
				Approvisionnements et marchandises	0,00	0,00	0,00
			610	Location, charges et entretien réparations	0,00	0,00	0,00
			611	Fournitures diverses et énergie	0,00	0,00	0,00
			612	Services extérieurs - organismes prestataires	0,00	0,00	0,00
			613	Assurances - autres que pour le personnel	-35,00	-35,00	0,00
			614	Déplacements du personnel	0,00	0,00	0,00
			615	Rétributions de tiers	0,00	0,00	0,00
			616	PTT- communication	0,00	0,00	0,00
			617	Frais liés aux conventions	-153.488,96	-95536,01	57.952,95
			618	Administrateurs ou gérants	0,00	0,00	0,00
			619	Frais de notoriété & sponsoring	0,00	0,00	0,00
	61	Services et biens divers		-153.523,96	-95536,01	57.952,95	
	62	Rémunérations, charges soc	620	Rémunérations brutes	0,00	0,00	0,00
			621	Part Patronale ONSS	0,00	0,00	0,00
			622	Assurance groupe	0,00	0,00	0,00
			623	Autres frais de personnel	0,00	0,00	0,00
	62	Rémunérations, charges sociales et pensions		0,00	0,00	0,00	
		Amort, réd.val. et prov. pou	63	Amort, réd.val. et prov. pour r. et charges	-62.203,86	-62203,85	0,01
	63	Amort, réd.val. et prov. pour r. et charges		-62.203,86	-62203,85	0,01	
	64	Autres charges d'exploitatio	64	Autres charges d'exploitation	0,00	0,00	0,00
		Autres charges d'exploitation		0,00	0,00	0,00	
		Charges d'exploitation		-215.727,82	-157.739,86	57.952,96	
	65	Charges financières	65	Charges financières	-2.465,06	-2344,93	-2.400,00
	65	Charges financières		-2.465,06	-2344,93	-2.400,00	
		Total des Charges		-218.192,88	-160.084,79	55.552,96	
Résultat				0,00	61.880,24	61.880,24	

		2011
Secteur		Parcs/ PNPC

PNPC

			Budget/Réalisé 2011			
			Budget 2011	Réalisé 2011	Différence	
Produit		700 Etudes et services	0,00	0,00	0,00	
		701 Ventes de terrains	0,00	0,00	0,00	
		702 Locations	0,00	0,00	0,00	
		703 Récupérations frais engagés	0,00	0,00	0,00	
		704 Recettes et prestations crématorium	0,00	0,00	0,00	
70	Chiffres d'affaires		0,00	0,00	0,00	
74	Autres produits d'exploita	7400 Subsidés liés aux frais (61)	0,00	0,00	0,00	
		7401 Subsidés liés au personnel (62)	0,00	0,00	0,00	
		7403 Subventions liées aux frais généraux (Etudes, surv	0,00	0,00	0,00	
		743 Cotisations	52.058,00	52.058,80	0,80	
		744 Personnel-récupérations et subsides	0,00	0,00	0,00	
		745 Prestations diverses avec TVA	0,00	0,00	0,00	
		746 Récupérations charges autres secteurs	0,00	0,00	0,00	
		747 Facturation QP opérateurs sur conventions	0,00	0,00	0,00	
		749 Produits divers	0,00	0,00	0,00	
74	Autres produits d'exploitations		52.058,00	52.058,80	0,80	
70/74	Produits d'exploitation		52.058,00	52.058,80	0,80	
75	Produits financiers	75 Produits financiers	100,00	24,91	-75,09	
75	Produits financiers		100,00	24,91	-75,09	
	Total des produits		52.158,00	52.083,71	-74,29	
Charge	60	Approvisionnements et mar	604 Achat marchandises	0,00	0,00	0,00
			609 Variation de stocks	0,00	0,00	0,00
			6042 Charges refacturées hall-relais et CEI	0,00	0,00	0,00
				0,00	0,00	0,00
60	Approvisionnements et marchandises		0,00	0,00	0,00	
61	Services et biens divers	610 Location, charges et entretien réparations	0,00	0,00	0,00	
		611 Fournitures diverses et énergie	0,00	0,00	0,00	
		612 Services extérieurs - organismes prestataires	0,00	0,00	0,00	
		613 Assurances - autres que pour le personnel	0,00	0,00	0,00	
		614 Déplacements du personnel	0,00	0,00	0,00	
		615 Rétributions de tiers	0,00	0,00	0,00	
		616 PTT- communication	0,00	0,00	0,00	
		617 Frais liés aux conventions	-50.780,00	-21840,02	28.939,98	
		618 Administrateurs ou gérants	0,00	0,00	0,00	
		619 Frais de notoriété & sponsoring	0,00	0,00	0,00	
61	Services et biens divers		-50.780,00	-21840,02	28.939,98	
62	Rémunérations, charges soc	620 Rémunérations brutes	0,00	0,00	0,00	
		621 Part Patronale ONSS	0,00	0,00	0,00	
		622 Assurance groupe	0,00	0,00	0,00	
		623 Autres frais de personnel	0,00	0,00	0,00	
62	Rémunérations, charges sociales et pensions		0,00	0,00	0,00	
63	Amort, réd.val. et prov. pou	63 Amort, réd.val. et prov. pour r. et charges				
63	Amort, réd.val. et prov. pour r. et charges		0,00	0,00	0,00	
64	Autres charges d'exploitatio	64 Autres charges d'exploitation				
64	Autres charges d'exploitation		0,00	0,00	0,00	
	Charges d'exploitation		-50.780,00	-21.840,02	28.939,98	
65	Charges financières	65 Charges financières	-1.378,00	-1422,94	-44,94	
65	Charges financières		-1.378,00	-1422,94	-44,94	
	Total des charges		-52.158,00	-23.262,96	28.895,04	
	Résultat		0,00	28.820,75	28.820,75	

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
ACTIFS IMMOBILISÉS		20/28	115.596.924	111.965.529
Frais d'établissement	5.1	20
Immobilisations incorporelles	5.2	21	116.577	123.970
Immobilisations corporelles	5.3	22/27	41.247.173	37.409.794
Terrains et constructions		22	32.430.100	25.783.850
Installations, machines et outillage		23	1.115.440	1.100.050
Mobilier et matériel roulant		24	352.425	291.870
Location-financement et droits similaires		25
Autres immobilisations corporelles		26	55.466	59.935
Immobilisations en cours et acomptes versés		27	7.293.742	10.174.089
	5.4/			
Immobilisations financières	5.5.1	28	74.233.174	74.431.765
Entreprises liées	5.14	280/1	20.014.493	20.014.493
Participations		280	20.014.493	20.014.493
Créances		281
Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	5.14	282/3	53.822.107	53.822.107
Participations		282	53.822.107	53.822.107
Créances		283
Autres immobilisations financières		284/8	396.574	595.165
Actions et parts		284	396.326	595.041
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	248	124
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	82.387.386	79.559.206
Créances à plus d'un an		29	13.310.442	10.657.522
Créances commerciales		290
Autres créances		291	13.310.442	10.657.522
Stocks et commandes en cours d'exécution		3	27.080.893	20.981.160
Stocks		30/36	27.080.893	20.981.160
Approvisionnements		30/31
En-cours de fabrication		32	164.207	329.859
Produits finis		33
Marchandises		34
Immeubles destinés à la vente		35	26.916.686	20.651.301
Acomptes versés		36
Commandes en cours d'exécution		37
Créances à un an au plus		40/41	14.683.898	24.628.228
Créances commerciales		40	2.278.049	1.421.927
Autres créances		41	12.405.849	23.206.301
	5.5.1/			
Placements de trésorerie	5.6	50/53	25.236.780	22.342.526
Actions propres		50
Autres placements		51/53	25.236.780	22.342.526
Valeurs disponibles		54/58	1.494.137	597.707
Comptes de régularisation	5.6	490/1	581.236	352.063
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	197.984.310	191.524.735

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES(+)/(-)		10/15	113.990.584	113.339.294
Capital	5.7	10	5.794.954	5.777.284
Capital souscrit		100	5.821.555	5.803.885
Capital non appelé		101	26.601	26.601
Primes d'émission		11
Plus-values de réévaluation		12
Réserves		13	85.234.962	87.018.783
Réserve légale		130	570.452	570.452
Réserves indisponibles		131	1.218.964	1.218.964
Pour actions propres		1310
Autres		1311	1.218.964	1.218.964
Réserves immunisées		132
Réserves disponibles		133	83.445.546	85.229.367
Bénéfice (Perte) reporté(e)(+)/(-)		14	48.466	1.858.662
Subsides en capital		15	22.912.202	18.684.565
Avance aux associés sur répartition de l'actif net		19
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16	8.845.347	8.895.605
Provisions pour risques et charges		160/5	8.845.347	8.895.605
Pensions et obligations similaires		160
Charges fiscales		161	83.250	83.250
Grosses réparations et gros entretien		162	1.727.772	1.761.476
Autres risques et charges	5.8	163/5	7.034.325	7.050.879
Impôts différés		168
DETTES		17/49	75.148.379	69.289.836
Dettes à plus d'un an	5.9	17	36.225.538	33.596.410
Dettes financières		170/4	34.685.026	32.072.766
Emprunts subordonnés		170
Emprunts obligataires non subordonnés		171
Dettes de location-financement et assimilées		172
Etablissements de crédit		173	34.685.026	32.072.766
Autres emprunts		174
Dettes commerciales		175
Fournisseurs		1750
Effets à payer		1751
Acomptes reçus sur commandes		176
Autres dettes		178/9	1.540.512	1.523.644
Dettes à un an au plus		42/48	15.962.909	12.495.234
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	5.9	42	6.724.457	1.174.123
Dettes financières		43
Etablissements de crédit		430/8
Autres emprunts		439
Dettes commerciales		44	1.119.030	1.992.743
Fournisseurs		440/4	1.119.030	1.992.743
Effets à payer		441
Acomptes reçus sur commandes		46	462.205	28.265
Dettes fiscales, salariales et sociales	5.9	45	1.107.281	1.359.784
Impôts		450/3	404.626	550.652
Rémunérations et charges sociales		454/9	702.655	809.132
Autres dettes		47/48	6.549.936	7.940.319
Comptes de régularisation	5.9	492/3	22.959.932	23.198.192
TOTAL DU PASSIF		10/49	197.984.310	191.524.735

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/74	12.434.684	12.936.075
Chiffre d'affaires	5.10	70	6.333.072	6.151.981
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction)(+)/(-)		71
Production immobilisée		72
Autres produits d'exploitation	5.10	74	6.101.612	6.784.094
Coût des ventes et des prestations(+)/(-)		60/64	16.720.504	13.451.403
Approvisionnements et marchandises		60	6.221.471	4.383.353
Achats		600/8	12.151.000	9.136.469
Stocks: réduction (augmentation)(+)/(-)		609	-5.929.529	-4.753.116
Services et biens divers		61	2.729.852	2.438.980
Rémunérations, charges sociales et pensions(+)/(-)	5.10	62	5.557.498	5.323.817
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	1.997.851	1.430.517
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)(+)/(-)		631/4	118.576
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)(+)/(-)	5.10	635/7	62.771	-126.750
Autres charges d'exploitation	5.10	640/8	32.485	1.486
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration		649
Bénéfice (Perte) d'exploitation(+)/(-)		9901	-4.285.820	-515.328
Produits financiers		75	7.164.549	8.150.836
Produits des immobilisations financières		750	5.646.745	7.176.268
Produits des actifs circulants		751	338.691	346.327
Autres produits financiers	5.11	752/9	1.179.113	628.241
Charges financières(+)/(-)	5.11	65	842.298	584.510
Charges des dettes		650	819.375	561.395
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises)(+)/(-)		651
Autres charges financières(+)/(-)		652/9	22.923	23.115
Bénéfice (Perte) courant(e) avant impôts(+)/(-)		9902	2.036.431	7.050.998

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits exceptionnels		76	528.030	64.473
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles		760
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières		761	48.864
Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels		762	528.030
Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés		763
Autres produits exceptionnels	5.11	764/9	15.609
Charges exceptionnelles(+)/(-)		66	415.000	118.290
Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		660
Réductions de valeur sur immobilisations financières		661
Provisions pour risques et charges exceptionnels: dotations (utilisations)		662	415.000	109.598
Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés		663
Autres charges exceptionnelles	5.11	664/8	8.692
Charges exceptionnelles portées à l'actif au titre de frais de restructuration		669
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts(+)/(-)		9903	2.149.461	6.997.181
Prélèvements sur les impôts différés		780
Transfert aux impôts différés		680
Impôts sur le résultat(+)/(-)	5.12	67/77
Impôts		670/3
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales		77
Bénéfice (Perte) de l'exercice(+)/(-)		9904	2.149.461	6.997.181
Prélèvements sur les réserves immunisées		789
Transfert aux réserves immunisées		689
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter(+)/(-)		9905	2.149.461	6.997.181

**I. COMMENTAIRES DES COMPTES ANNUELS AU
31 DECEMBRE 2011.**

Comptes Consolidés

BILAN

Les comptes annuels présentés résultent de l'addition des comptes des différents secteurs de l'Intercommunale :

- Secteur Développement
- Secteur Tourisme
- Secteur Participations
- Secteur Parcs
- Secteur Crématorium

Les créances et dettes réciproques entre secteurs ont été éliminées pour un montant de 22.437.520 €.

ACTIF

Immobilisations corporelles

La croissance de cette rubrique correspond en majorité aux investissements réalisés dans les nouveaux hall-relais, les nouveaux centres d'entreprises à Frasnes, Ghsilenghien, Tournai (Negundo3), les crèches de Frasnes et Ghsilenghien) et sur le site St-georges pour les futures bureaux de l'Intercommunale.

Une partie de ces travaux sont pour l'instant repris sous la rubrique immobilisations en cours.

Immobilisations financières

L'unique variation significative intervenue dans ce poste provient du remboursement de notre participation en IGEHO dont la clôture de liquidation est intervenue en 2011, pour un montant de 198.864 euros.

Créances à plus d'un an

Les variations de cette rubrique résultent du transfert vers les créances à moins d'un an suite aux dépenses engagées dans les programmes subventionnés.

Un montant de 7.497.537 € représentant la créance envers la Région Wallonne dans le cadre des emprunts subsidiés du financement alternatif (SOWAFINAL) figure également dans cette rubrique, le remboursement en principal et intérêts incombant à la Région.

Stocks et commandes en cours d'exécution

Ils sont principalement constitués des terrains de nos parcs d'activités économiques.

Créances commerciales.

Elles comprennent l'encours clients ainsi que les produits à recevoir.

Autres créances à un an au plus

Elles consistent principalement en subsides à recevoir des pouvoirs publics et accessoirement en avances diverses à des structures liées à l'Intercommunale.

Placements de trésorerie et valeurs disponibles

L'augmentation de nos placements de trésorerie résulte principalement du transfert des valeurs disponibles au terme de l'exercice.

Un montant de 5.162.544 € a été spécialement placé pour le remboursement anticipé de crédits.

Comptes de régularisation

Ils comprennent uniquement les charges à reporter pour 11.730 € et des produits acquis pour 569.505 €.

PASSIF

Capital

Le capital souscrit au 31/12/2011 s'élève à 5.821.555 €, l'augmentation par rapport à l'exercice précédent de 17.670 € provient exclusivement du secteur Crématorium suite à l'affiliation de la commune d'Estaimpuis et à l'ajustement statutaire de la participation de l'Intercommunale Westlede suite à cette affiliation.

Réserve légale

L'affectation à la réserve légale cesse d'être obligatoire lorsque le réserve atteint le dixième du capital minimum (article 7 de nos statuts), le capital minimum statutaire étant fixé à 25.000 euros, la réserve constituée de 570.452 € est donc excédentaire.

Subsides en capital

Ce poste enregistre les subsides afférents aux immobilisations corporelles. La variation de ce poste consiste en l'enregistrement de 5.253.409 € de subsides alloués sous déduction de 1.025.733 € transférés en résultats.

Provisions pour risques et charges

Les provisions ont été ajustées en fonction des risques inhérents à leur constitution :

- des reprises de 66.496 € ont été actées pour des charges ayant produit leurs effets en 2011 ;
- une provision nouvelle de 129.269 € pour l'entretien des zones d'activités économiques a été constituée ;
- une reprise de provision d'ordre technique à hauteur de 16.554 € a été effectuée dans le secteur Parcs ;
- une dotation supplémentaire de 415.000 € a été actée suite à un litige « Travaux » ;
- une reprise de provision pour 528.030 € a été constatée suite à une modification des règles d'évaluations.

Dettes à plus d'un an

La fluctuation de cette rubrique provient :

- de nouvelles ouvertures de crédit pour 14.291.265 € dont 2.941.265 dans le cadre Sowafinal ayant pour objet les investissements programmés pour la période 2008-2012.

- des transferts relatifs aux échéances 2012 pour 6.724.456 €, ce montant comprend 5.162.544 de remboursements anticipés.
- de remboursements anticipés d'ouvertures de crédits à concurrence de 4.966.418 €
- des cautions reçues pour 16.868 €.

Rappelons qu'un montant de 7.497.537 € figure dans ce poste au titre du financement alternatif SOWAFINAL dont le remboursement en principal et intérêts incombe à la Région.

Dettes commerciales

Elles sont constituées d'états d'avancements à payer ainsi que de factures inhérentes à l'activité des différents secteurs.

Acomptes reçus sur commandes

Ils représentent le montant des acomptes perçus pour les terrains sur nos différents parcs d'activité économiques.

Comptes de régularisations de passif

Cette rubrique représente essentiellement :

- des charges à imputer pour 286.763 € consistant principalement en des charges d'intérêts ;
- des produits à reporter pour 22.673.170 € relatifs à :
 - Subsidés sur équipements 11.016.161 €
 - Subsidés « Convergence » 7.214.036 €
 - Subsidés « Interreg » 1.261.829 €
 - Subsidés CGT 2.809.718 €
 - Autres produits à reporter 371.426 €

COMPTES DE RESULTATS

Le résultat final de l'exercice 2011 présente un boni de 2.149.460 €.

Les résultats distincts relatifs à chaque secteur d'activités sont :

Secteur Développement	- 3.366.347
Secteur Tourisme	- 73.384
Secteur Participations	+ 5.673.143
Secteur Parcs	+ 90.701
Secteur Crématorium	- 174.653

Les principales observations sur les comptes de résultats sont les suivantes :

Ventes et prestations

Le chiffre d'affaires est en hausse de 2,9 % par rapport à l'exercice 2010.
La baisse des ventes de terrains de 1.634.864 € étant compensée par l'augmentation du chiffre d'affaires du crématorium (+381.898 €), l'accroissement des locations immobilières, les études (+301.890 €) et des travaux refacturés (665.234 €)

Services et biens divers

Le niveau des services et biens divers a augmenté de 11,9 %.

Rémunérations et charges sociales

La masse salariale est en augmentation de 4,4 % par rapport à l'exercice 2010.
L'effectif total au 31/12/2011 est de 81 personnes (76,4 ETP).

Amortissements

Conformément aux règles d'évaluations une dotation de 1.997.851 euros a été effectuée, l'augmentation de cette dotation résultant principalement de la mise en service de nouveaux bâtiments.

Produits financiers

Les produits financiers accusent une baisse de 14,25 %.

Les variations sont les suivantes :

- diminution des dividendes dans le secteur participations à concurrence de 1.529.523 €;
- diminution des placements de trésorerie.
- Augmentation des subsides en capital (+430.019 €) et subsides en intérêts Sowafinal (+97.442 €)

Charges financières

Elles sont en augmentation de 7,05% par rapport à l'exercice 2010 suite aux différentes ouvertures de crédit réalisées en vue de financer les investissements en cours dans le secteur développement. Elles ont toutefois été maîtrisées suite à l'appel d'offre global réalisé en mai 2008 à un taux particulièrement favorable.

Produits exceptionnels

Une reprise exceptionnelle de provision pour 528.030 € a été actée dans le secteur développement, cette reprise étant justifiée par une modification des règles d'évaluations en matière d'entretiens des zones d'activités économiques.

Charges exceptionnelles

Les autres charges exceptionnelles résultent exclusivement de la constitution d'une provision de 415.000 € suite à un litige sur un chantier de voirie.

II. AFFECTATION DU RESULTAT

L'affectation du résultat proposée est la suivante :

Résultat reporté de l'exercice précédent	1.858.662,21
Résultat de l'exercice	2.149.460,37
Prélèvement sur réserves	1.783.820,91
Résultat à affecter	5.791.943,49
Réserve légale	-
Rémunération du capital	5.743.477,93
Dotation aux autres réserves	-
Bénéfice reporté	48.465,56
Total de l'affectation	5.791.943,49

III. EVENEMENTS IMPORTANTS APRES LA CLOTURE DE L'EXERCICE.

Les administrateurs signalent qu'il n'y a pas eu, depuis la date de clôture, d'événements qui seraient susceptibles de modifier

de manière importante les résultats qui vous sont présentés ainsi que la situation financière de la société telle que reprise dans les comptes annuels.

IV. RENSEIGNEMENTS QUANT AUX CIRCONSTANCES QUI POURRAIENT INFLUENCER SENSIBLEMENT LE DEVELOPPEMENT DE LA SOCIETE.

NEANT

V. INDICATIONS RELATIVES AUX ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT.

NEANT

VI. AUGMENTATION DE CAPITAL/EMISSION D'OBLIGATIONS.

NEANT

VII. ACQUISITION DE NOS PROPRES PARTS SOCIALES.

NEANT

VIII. EXISTENCE DE SUCCURSALE.

La société ne dispose d'aucune succursale.

IX. PRESTATIONS EXCEPTIONNELLES DU COMMISSAIRE.

Sans objet.

X. NOMINATION DU COMMISSAIRE-REVISEUR.

NEANT

XI. NOMINATIONS STATUTAIRES

En date du 29/06/2011, Monsieur Michel FLAMENT a été remplacé au sein du conseil d'administration par Monsieur Olivier HARTIEL. En date du 21/12/2011, Monsieur Pierre

CLAM a été remplacée au sein du conseil d'administration par Monsieur Bernard DUMONT.

XII. INTERÊT OPPOSE.

Aucune opération n'a été décidée au cours de l'exercice clôturé, à la réalisation de laquelle nous avons eu un intérêt personnel.

XIII. GESTION DES RISQUES FINANCIERS.

La politique de trésorerie de l'Intercommunale vise à assurer un accès adéquat au crédit ainsi qu'à minimiser les risques relatifs aux fluctuations des taux d'intérêts.

Les risques relatifs aux fluctuations des taux de change sont inexistantes, l'Intercommunale n'opérant pas de transactions en devises autres que l'euro.

Les liquidités excédentaires sont placées sous forme de placements de trésorerie assurant au minimum un retour de l'investissement, une disponibilité immédiate, un taux de rendement supérieur aux carnets de dépôts.

Un marché de services financiers couvrant le financement des investissements de 2008 à 2010 d'un montant de 108.348.323 € a été attribué en avril 2008, ce marché porte ses effets jusqu'en juin 2013 en matière de prélèvement et de consolidation.

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DES
ASSOCIES DE LA SCRL « INTERCOMMUNALE DE DEVELOPPEMENT DES
ARRONDISSEMENTS DE TOURNAI, ATH ET DES COMMUNES AVOISINNANTES,
en abrégé IDETA »
SUR LES COMPTES ANNUELS POUR L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2011**

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre du mandat de commissaire. Le rapport inclut notre opinion sur les comptes annuels ainsi que les mentions et informations complémentaires requises.

Attestation sans réserve des comptes annuels

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, établis sur la base du référentiel comptable applicable en Belgique, dont le total du bilan s'élève à 197.984.310€ et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de 2.149.461€.

L'établissement des comptes annuels relève de la responsabilité de l'organe de gestion. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de règles d'évaluation appropriées ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels sur la base de notre contrôle. Nous avons effectué notre contrôle conformément aux dispositions légales et selon les normes de révision applicables en Belgique, telles qu'édictees par l'Institut des Reviseurs d'Entreprises. Ces normes de révision requièrent que notre contrôle soit organisé et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives, qu'elles résultent de fraudes ou d'erreurs.

Conformément aux normes de révision précitées, nous avons tenu compte de l'organisation de la société en matière administrative et comptable ainsi que de ses dispositifs de contrôle interne. Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la société les explications et informations requises pour notre contrôle. Nous avons examiné par sondages la justification des montants figurant dans les comptes annuels. Nous avons évalué le bien-fondé des règles d'évaluation et le caractère raisonnable des estimations comptables significatives faites par la société ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que ces travaux fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, les comptes annuels clos le 31 décembre 2011 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la société, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Mentions et informations complémentaires

L'établissement et le contenu du rapport de gestion, ainsi que le respect par la société du Code des sociétés et des statuts, relèvent de la responsabilité de l'organe de gestion.

Notre responsabilité est d'inclure dans notre rapport les mentions et informations complémentaires suivantes qui ne sont pas de nature à modifier la portée de l'attestation des comptes annuels:

- Le rapport de gestion traite des informations requises par la loi et concorde avec les comptes annuels. Toutefois, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la description des principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée, ainsi que de sa situation, de son évolution prévisible ou de l'influence notable de certains faits sur son développement futur. Nous pouvons néanmoins confirmer que les renseignements fournis ne présentent pas d'incohérences manifestes avec les informations dont nous avons connaissance dans le cadre de notre mandat.
- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés. L'affectation des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.

Nous tenons enfin à remercier les responsables comptables et administratifs pour l'aide efficace qu'ils nous ont apportée tout au long de nos travaux de contrôle.

Mons, le ... mai 2012

SCPRL « JOIRIS, ROUSSEAU & Co »,
Commissaire
représentée par

Bernard ROUSSEAU

Associé

Alexis PRUNEAU

Associé

VI. ANNEXES

VI.A. Composition des organes de gestion

Comité de gestion Secteur "Développement" (17)

Représentants communaux (13)

Bernard BAUWENS

Guy BIVERT

Yves DE GREEF

Carine DELFANNE

Damien DELSOIR

Benoît DESCHAMPS

Marie-Thérèse GARCON

Marie-Christine MARGHEM

Christian MASSY

Daniel RICHIR

Philippe STREYDIO

Pierre WACQUIER

Daniel WESTRADE

Représentant provincial (1)

Serge HUSTACHE

Représentants privés (3)

André DELHAYE

Ronald DUVAL

Philippe LUYTEN

Président du Comité : Pierre WACQUIER

Comité de gestion Secteur "Tourisme" (4)

Représentants communaux (3)

Yves DE GREEF

Olivier HARTIEL

Bastien MARLOT

Représentants privés

Raphaël DEBRUYN

Président du Comité : Yves DE GREEF

Comité de gestion Secteur "Participations" (7)

Représentants communaux (7)

Bernard BAUWENS

Clément CROHAIN

Jean-Bernard DEHOUST

Michel DEVOS

Marie-Christine MARGHEM

Daniel RICHIR

Luc WATTIEZ

Présidente du Comité : Marie-Christine MARGHEM

Comité de gestion Secteur "Parcs" (8)

Représentants communaux (8)

Bernard BAUWENS

Pierre CLAM

Jean-Pierre CUIGNET

Carine DELFANNE

Benoît DESCHAMPS

Michel DEVOS

Pierre WACQUIER

Daniel WESTRADE

Président du Comité : Daniel WESTRADE

Comité de gestion Secteur "Crématorium" (5)

Représentants communaux (4)

Jean DELESTRAIN

Pol KERCKHOVE

Bastien MARLOT

Pierre WACQUIER

Expert (1)

Kris COENEGRACHTS

Président du Comité : Pierre WACQUIER

Conseil d'Administration" (30)

Représentants communaux (23)

Bernard BAUWENS

Guy BIVERT

Tarik BOUZIANE

Pierre CLAM

Clément CROHAIN

Jean-Pierre CUIGNET

Yves DE GREEF

Jean-Bernard DEHOUST

Jean DELESTRAIN

Carine DELFANNE

Damien DELSOIR

Benoît DESCHAMPS

Michel DEVOS

Marie-Thérèse GARCON

Olivier HARTIEL

Marie-Christine MARGHEM

Bastien MARLOT

Christian MASSY

Daniel RICHIR

Philippe STREYDIO

Pierre WACQUIER

Luc WATTIEZ

Daniel WESTRADE

Représentant provincial (1)

Serge HUSTACHE

Représentants privés (6)

Raphaël DEBRUYN

André DELHAYE

Ronald DUVAL

Pol KERCKHOVE

Philippe LUYTEN

Roby VAN DAELE

Président du Conseil : Pierre WACQUIER

Bureau

Pierre WACQUIER - Président

Yves DE GREEF - Vice-Président

Marie-Christine MARGHEM - Vice-Présidente

Daniel WESTRADE - Vice-Président

Comité de Rémunération

Pierre WACQUIER - Président

Yves DE GREEF - Vice-Président

Marie-Christine MARGHEM - Vice-Présidente

Daniel WESTRADE - Vice-Président

Philippe STREYDIO - Administrateur

Equipe de Direction

Pierre VANDEWATTYNE - Directeur général

Armel DUMORTIER - Secrétaire générale (Direction DMG)

Olivier BONTEMS - Directeur DEI

Nicolas PLOUVIER - Directeur DVT

VI.B. Modalités des droits de consultation et de visite des conseillers communaux des communes associées

(Décret du 27 mai 2004 modifiant le décret du 5 décembre 1996 relatif aux Intercommunales wallonnes en vue d'organiser le droit de consultation et de visite des conseillers communaux des communes associées).

Conformément à l'article 16, §1er, du décret du 5 décembre 1996 relatif aux Intercommunales wallonnes complété par le Décret du 27 mai 2004 :

«Les conseillers communaux des communes associées peuvent consulter les budgets, comptes et délibérations des organes de gestion des Intercommunales.

Les conseillers communaux des communes associées peuvent visiter les bâtiments et services de l'Intercommunale.

Sont exclus du bénéfice des droits de consultation et de visite visés aux alinéas précédents les conseillers communaux élus sur des listes de partis qui ne respectent pas les principes démocratiques énoncés, notamment, par la Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales, par les protocoles additionnels à cette convention en vigueur en Belgique, par la loi du 30 juillet 1981 tendant à réprimer certains actes inspirés par le racisme et la xénophobie et par la loi du 23 mars 1995 tendant à réprimer la négation, la minimisation, la justification ou l'approbation du génocide commis par le régime national socialiste pendant la seconde guerre mondiale ou toute autre forme de génocide.

Les modalités des droits de consultation et de visite visés aux alinéas précédents sont définies dans le Plan stratégique visé au paragraphe 3. La définition de ces modalités n'est pas suspensive de l'exercice des droits de consultation et de visite des conseillers communaux».

Consultation de documents.

Conformément au Décret du 7 mars 2001 relatif à la publicité de l'administration dans les Intercommunales wallonnes :

Art. 4. Le droit de consulter un document administratif d'une Intercommunale et de recevoir une copie du document consiste en ce que chacun, selon les conditions prévues par le présent Décret, peut prendre connaissance sur place de tout document administratif, obtenir des explications sur le sujet et en recevoir communication sous forme de copie.

Pour les documents à caractère personnel, le demandeur doit justifier d'un intérêt.

Art. 5. La consultation d'un document administratif, les explications y relatives ou sa communication sous forme de copie ont lieu sur demande. La demande indique clairement la matière concernée et, si possible, les documents administratifs concernés et est adressée par écrit au Conseil d'administration de l'Intercommunale même si celle-ci a déposé le document aux archives.

Lorsque la demande de consultation, d'explication ou de communication sous forme de copie est adressée à une Intercommunale qui n'est pas en possession du document administratif, celle-ci en informe sans délai le demandeur et lui communique la dénomination et l'adresse de l'autorité administrative qui, selon les informations dont elle dispose, est détentrice du document.

L'Intercommunale consigne les demandes écrites dans un registre, classées par date de réception.

Art. 6. Sans préjudice des autres exceptions établies par la loi ou le Décret pour des motifs relevant de l'exercice des compétences de l'autorité fédérale, de la Communauté ou de la Région, l'Intercommunale peut rejeter une demande de consultation, d'explication ou de communication sous forme de copie d'un document administratif dans la mesure où la demande :

- 1° concerne un document administratif dont la divulgation peut être source de méprise, le document étant inachevé ou incomplet;
- 2° est formulée de façon manifestement trop vague;
- 3° concerne un avis ou une opinion communiquée librement et à titre confidentiel;
- 4° est manifestement abusive ou répétée;
- 5° peut manifestement porter atteinte à la sécurité de la population.

Le Conseil d'administration de l'Intercommunale peut rejeter une demande de publicité s'il constate que l'intérêt de la publicité ne l'emporte pas sur la protection de l'intérêt financier ou commercial de l'Intercommunale.

L'Intercommunale rejette une demande de consultation, d'explication ou de communication sous forme de copie d'un document administratif si la publication du document porte atteinte :

- 1° à la vie privée, sauf si la personne concernée a préalablement donné son accord par écrit à la consultation ou à la communication sous forme de copie;
- 2° à une obligation de secret instaurée par la loi ou le décret;
- 3° au caractère par nature confidentiel des informations d'entreprises ou de fabrication communiquées à l'Intercommunale.

Lorsque, en application des alinéas précédents, un document administratif ne doit ou ne peut être soustrait que partiellement à la publicité, la consultation, l'explication ou la communication sous forme de copie est limitée à la partie restante.

L'Intercommunale qui ne peut réserver de suite immédiate à une demande de publicité ou qui la rejette communique, dans un délai de trente jours de la réception de la demande, les motifs d'ajournement ou du rejet. En cas d'ajournement, le délai ne pourra jamais être prolongé de plus de quinze jours.

Art. 7. Lorsqu'une personne démontre qu'un document administratif d'une Intercommunale comporte des informations inexactes ou incomplètes la concernant, elle est tenue d'apporter les corrections requises sans frais pour l'intéressé. La rectification s'opère à la demande écrite de l'intéressé, sans préjudice de l'application d'une procédure prescrite par ou en vertu de la loi ou du Décret.

L'Intercommunale qui ne peut pas réserver de suite immédiate à une demande de rectification ou qui la rejette communique, dans un délai de soixante jours de la réception de la demande, les motifs de l'ajournement ou du rejet. En cas d'ajournement, le délai ne pourra jamais être prolongé de plus de trente jours.

Lorsque la demande est adressée à une Intercommunale qui n'est pas compétente pour apporter les corrections, celle-ci en informe sans délai le demandeur et lui communique la dénomination et l'adresse de l'autorité qui, selon ses informations, est compétente pour le faire.

Art. 8. §1er. Lorsque le demandeur rencontre des difficultés pour obtenir la consultation ou la correction d'un document administratif en vertu du présent Décret, il peut adresser à l'Intercommunale concernée une demande de reconsidération. Au même moment, il demande à la Commission d'accès aux documents administratifs visée à l'article 8 du décret du 30 mars 1995 relatif à la publicité de l'administration en Région wallonne d'émettre un avis.

La Commission communique son avis au demandeur et à l'Intercommunale concernée dans les trente jours de la réception de la demande. En cas d'absence de communication dans le délai prescrit, l'avis est négligé.

L'Intercommunale communique sa décision d'approbation ou de refus de la demande de reconsidération au demandeur et à la Commission dans un délai de quinze jours de la réception de l'avis ou de l'écoulement du délai dans lequel l'avis devait être communiqué. En cas d'absence de communication dans le délai prescrit, l'Intercommunale est réputée avoir rejeté la demande.

Le demandeur peut introduire un recours contre cette décision conformément aux lois sur le Conseil d'Etat, coordonnées par arrêté royal du 12 janvier 1973. Le recours devant le Conseil d'Etat est accompagné, le cas échéant, de l'avis de la Commission.

§2. La Commission peut également être consultée par l'Intercommunale concernée.

§3. La Commission peut, d'initiative, émettre des avis sur l'application générale du Décret relatif à la publicité de l'administration dans les Intercommunales wallonnes. Elle peut soumettre au Conseil régional wallon et au Gouvernement wallon des propositions relatives à son application et à sa révision éventuelle.

Art. 9. Lorsque la demande de publicité porte sur un document administratif incluant une œuvre protégée par le droit d'auteur, l'autorisation de l'auteur ou de la personne à laquelle les droits de celui-ci ont été transmis n'est pas requise pour autoriser la consultation sur place du document ou pour fournir des explications à son propos.

Une communication sous forme de copie d'une œuvre protégée par le droit d'auteur n'est permise que moyennant l'autorisation préalable de l'auteur ou de la personne à laquelle les droits de celui-ci ont été transmis.

Dans tous les cas, l'Intercommunale spécifie que l'œuvre est protégée par le droit d'auteur.

Art. 10. Les documents administratifs obtenus en application du présent Décret ne peuvent être diffusés ni utilisés à des fins commerciales.

Toute personne qui a obtenu, en application du présent Décret, un document et qui le diffuse ou le laisse diffuser ou l'utilise ou le laisse utiliser à des fins commerciales est punie d'un emprisonnement de huit jours à un an et d'une amende de 26 à 100 francs ou d'une de ces peines seulement.

Art. 11. Les dispositions du présent Décret sont également applicables aux documents administratifs qui sont archivés par une Intercommunale.

Les Conseils d'administration et les membres du personnel de l'Intercommunale sont tenus d'apporter leur collaboration à l'application du présent Décret.

Art. 12. La délivrance d'une copie d'un document administratif peut être soumise au paiement d'une rétribution dont le montant est fixé par le Conseil d'administration de l'Intercommunale.

Les rétributions éventuellement demandées pour la délivrance de la copie ne peuvent en aucun cas excéder le prix coûtant.

Extrait du Procès-verbal du Conseil d'administration :

Le Conseil d'administration de l'Intercommunale IDETA du 9 novembre 2005 fixe, comme suit, les prix des copies des documents délivrables en vertu du Décret du 7 mars 2001 :

Pour les demandes bien ciblées dont les documents sont clairement identifiés par le demandeur :

Pour les documents ayant une ancienneté d'un an maximum : 1 euro + frais de port pour les 10 premières copies. Au delà de 10 copies, 0,5 euro par copie supplémentaire.

Pour les documents ayant entre 1 et 5 ans d'ancienneté : 2 euros + frais de port pour les 10 premières copies. Au delà de 10 copies, 1,5 euro par copie supplémentaire.

Pour les documents ayant plus de 5 ans d'ancienneté : sur devis.

Pour les demandes générales dont aucun ou peu de documents n'est (ne sont) clairement identifié(s) par le demandeur :

Sur devis.

Les copies seront délivrées dès réception du paiement du demandeur.

Dans les cas nécessitant l'établissement d'un devis, une estimation sera faite et communiquée au demandeur. Les copies seront délivrées dès réception du paiement, par le demandeur, du montant estimé. Une facture sera ensuite dressée reprenant le montant réel, engendrant un paiement supplémentaire ou un remboursement du trop perçu.

Visites

Les visites des bâtiments et services de l'Intercommunale par les conseillers communaux des communes associées ont lieu sur demande. La demande indique clairement le ou les bâtiment(s) et/ou service(s) concerné(s) et est adressée par écrit au Président du Conseil d'administration de l'Intercommunale.

L'Intercommunale peut rejeter ou postposer une demande de visite d'un service ou d'un bâtiment dans la mesure où la demande :

- 1° est formulée de façon manifestement trop vague;
- 2° peut manifestement porter atteinte à la sécurité du demandeur;
- 3° peut perturber le bon fonctionnement du service ou du bâtiment.

L'Intercommunale qui ne peut réserver de suite immédiate à une demande de visite ou qui la rejette communique, dans un délai de trente jours de la réception de la demande, les motifs d'ajournement ou du rejet.

Secteur Développement

description	type de procédure	montant HTVA	objet	date CG/CA	marché attribué à
Marché de services architecturaux et urbanistiques	négociée sans publicité	€ 33.000,00	services architecturaux - projet technicité	16-févr-11	ETAU SPRL
Marché de services d'entretien et de nettoyage	adjudication publique	€ 139.025,00	entretiens bâtiments IDETA	16-févr-11	S.A LAURENTY
Marché de services - études et essais géotechniques	négociée sans publicité	€ 29.515,00	essais et carotages - GHI III	23-mars-11	INISMA (Lot 1) - JL NOTE (Lot 2)
Marchés de services architecturaux	appel d'offres restreint	€ 4.536.539,32	travaux Negundo cube	23-mars-11	TRADECO S.A.
Marché de travaux de construction	adjudication publique	€ 106.964,17	GHI II - HR et BIC "La Sille"	23-mars-11	INTERCONSTRUCT
Marché de services touristiques et hôteliers	négociée sans publicité	€ 23.960,00	voyage du CA dans la Rhur	23-mars-11	VOYAGES MONTAINE
Marché de travaux de construction	adjudication publique	€ 4.934.771,10	Travaux d'aménagement GHI4	20-avr.-11	TRBA S.A.
Marché de travaux de construction	négociée sans publicité	€ 36.047,45	déversoir d'orage - Ghislenghien	11-mai-11	SAT
Marché de travaux de construction	adjudication publique	€ 297.303,20	travaux d'équipements SAR FRASNES	8-juin-11	EUROVIA BELGIUM S.A.
Marché de travaux de construction	adjudication publique	€ 891.633,04	Travaux VRD Leuze Europe II	8-juin-11	JOURET-COLAS BELGIUM S.A.
Marché de travaux de plantation	négociée sans publicité	€ 28.044,00	Requalification Tournai Ouest I	8-juin-11	KRINKELS S.A.
Marchés de services architecturaux	appel d'offres général	€ 125.000,00	AMO Negundo quarto	6-juil-11	VAN OOST SPRL
Marchés de travaux de construction	adjudication publique	€ 115.835,38	Construction HR et BIC GHI 2	6-juil-11	INTERCONSTRUCT S.A.
Marché de travaux - couverture et réfection de toitures	négociée avec publicité	€ 66.964,55	Réfection toiture MYOSOTIS	6-juil-11	THERMO TECHNIQUE
Marché de services - services de télécommunication	appel d'offres général	€ 91.073,76	Marché de téléphonie fixe et mobile	6-juil-11	BELGACOM S.A.
Marché de travaux de construction	adjudication publique	€ 85.000,00	Implantation mini-éolienne SAR Frasnès	24-août-11	EUROVIA BELGIUM S.A.
Marché de travaux de construction	adjudication publique	€ 40.038,98	Mise au normes PMR BIC Frasnès	24-août-11	INTERCONSTRUCT
Marché de fournitures de mobilier	appel d'offres général	€ 94.875,75	Mobilier Sille, Carré Long, SWC	24-août-11	MC BURO (Lots 1,3,4,5,8,10) MAJENCIA (Lots 2,6,9,11)
Marché de fournitures Automobiles	appel d'offres général	€ 97.217,28	Véhicules de services IDETA	24-août-11	DEXIA S.A. (Lot n°1)
Marché de Fournitures - Mobilier de cuisine	négociée avec publicité	€ 32.080,00	buanderie crèche FRASNES	14-sept.-11	LDL S.A.
Marché de Fournitures - véhicules de service IDETA	négociée sans publicité	€ 36.280,32	Utilitaires IDETA	12-oct-11	DEXIA S.A.
Marché de Travaux - Terrassements/déblaiements	appel d'offres général	€ 74.208,00	Enlèvement terres QUALITIS	9-nov-11	ECOTERRES S.A.
Marché de Travaux - construction	adjudication publique	€ 62.704,77	Travaux complémentaire Crèche FRA	9-nov-11	INTERCONSTRUCT S.A.

Secteur Tourisme

Marché de services – services informatiques	Appel d'offres général	€ 60.140,00	Création d'une application Android – Projet Inno Rando pour tous	14 –jun- 11	GMT Editions
Marché de services – services informatiques	Appel d'offres général	€ 68.575,00	Développement site web euro métropole	6 –déc.- 11	DOG STUDIO

Conseil d'Administration

Marché de travaux – Equipements/construction	Négociée sans publicité	€ 36.047,55	Réalisation d'un déversoir d'orage à Ghislenghien II	11 –mai- 11	S.A. S.A.T.
--	-------------------------	-------------	--	-------------	-------------

VI.D. Organigramme 2011



Direction Générale (DGE)

T | +32 69 55 35 00 - F | +32 69 23 47 00 - E | charles@ideta.be

